

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

THÈSE DE DOCTORAT

Soutenue le 25 mai 2023 à Neuchâtel

**TRANSACTIONS SEXUELLES MARCHANDES,
NUMÉRISATION ET ESPACE : QUELLES
TRANSFORMATIONS DES PRATIQUES ET DES VALEURS ?**

Salomé Donzallaz

**Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
Institut de Sociologie**

**Sous la direction du Professeur Olivier CREVOISIER
Professeur ordinaire, Université de Neuchâtel**

Jury de thèse

Pierre BRASSEUR,
Université Grenoble Alpes, Chercheur associé et Post-Doctorant
Laboratoire de Sciences sociales Pacte

Jean FINEZ,
Université Grenoble Alpes, Maître de conférences
Laboratoire de Sciences sociales Pacte

Ellen HERTZ,
Université de Neuchâtel, Professeure ordinaire
Institut d'ethnologie

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Olivier Crevoisier, directeur de thèse, professeur, Université de Neuchâtel ; M. Pierre Brasseur, chercheur associé et post-doctorant, Laboratoire de Sciences Sociales Pacte, Université Grenoble Alpes ; M. Jean Finez, maître de conférences, Laboratoire de Sciences Sociales Pacte, Université Grenoble Alpes ; Mme Ellen Hertz, professeure, Université de Neuchâtel autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Salomé Donzallaz en laissant à l'autrice la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 25 mai 2023



Le doyen
Louis de Saussure

*À mon père qui m'a guidée – sans le vouloir – vers le chemin des Sciences sociales et
qui a choisi de partir trop tôt pour assister à l'aboutissement de cette thèse*

*À ma Charlotte et ma Mémé pour qui je resterai à jamais « le premier
docteur » de cette famille ouvrière et rurale dont je suis si fière*

*À ma maman et mon lapin, ces points de repère solides et stables
à qui il a toujours été possible de se raccrocher*

REMERCIEMENTS

Le panel de personnes à remercier d'avoir œuvré durant le processus de réalisation de cette thèse est bien trop vaste pour être représenté ici de manière juste et réelle. Je resterai donc succincte et générale. Avec un profond sentiment de reconnaissance et d'amour, je remercie mon entourage proche pour m'avoir soutenue et écoutée durant cette longue période, ainsi que mon cercle académique large pour avoir orienté et amélioré ma recherche.

Merci à toi Olivier qui a cru en moi tout au long de ce processus (plus que moi-même). *Such a gender issue...* Merci.

Merci à mes interviewé·e·s qui se sont livré·e·s avec autant de confiance, merci à meu Beto, à S. Mermillod, à Ophlute, à Nilsou, à mon Pipoca, à Am, à ma famille, à mes ami·e·x·s, à mon collectif de la GF, à mon poulailler qui se reconnaîtra et à mon Popop qui m'a souvent écoutée sans jamais rien comprendre.

RÉSUMÉ

Réalisée dans le large champ de la sociologie économique, ma thèse de doctorat a montré une ouverture claire et actuelle du champ des possibles dans le domaine des pratiques sexuelles tarifées au travers du numérique. Cette thématique, liée au milieu encore tabou des sexualités, m'a menée au sein de terrains complexes et extrêmement dynamiques qui participent aux structures de nos sociétés contemporaines. En conjuguant des perspectives transdisciplinaires faisant tant appel à la sociologie et à la géographie qu'à l'économie et aux *Gender studies*, ces axes complémentaires m'ont permis d'analyser un phénomène complexe en y comprenant ses actrices et acteurs, ses flux monétaires, ainsi que ses territoires et temporalités.

Afin de rendre compte de cette perspective, une méthode de recherche mixte a été mobilisée. Faisant appel aux entretiens exploratoires, puis semi-directifs dans un premier temps, j'ai élargi ma méthode en analysant des plateformes en ligne, tant d'un point de vue descriptif (profils en ligne, typologies de sites, images) que d'étude de discours en ligne (*forums*, notations et *ranking*, catégorisations). Ces nouvelles formes d'observation participante – sans contact direct sur les plateformes de *livecam* – feront l'objet d'une réflexion sur le plan éthique de la recherche. Cet ensemble couplé à des entretiens et à l'analyse de documents d'entreprises multinationales (DH, Entreprise n°2, Luxembourg – TC, Entreprise n°1, CH-Nevada) ont permis d'effectuer un aller-retour constructif entre une vision macro du marché global, tout en construisant une analyse micro des transactions opérées sur ce type de plateforme.

Afin de rendre compte d'un processus dynamique, ma recherche fait appel à deux bases théoriques distinctes : l'une plus contemporaine traitant notamment des perspectives mobilisées par des chercheur·e·s dans le domaine des plateformes, du *caming* et des sexualités (Jones ; Trachman ; Bergström ; Srnicek), l'autre plus classique faisant appel à des concepts stabilisés en *Gender Studies* et en économie institutionnelle (Tabet ; Commons ; Pheterson). En sus, les dimensions d'espace et de valeur ont été prises en compte tout au long de mon analyse. Non seulement les apports théoriques de la *valuation* (Aspers, Beckert ; Dewey) et de l'*experience economy* (Pine, Gilmore) m'ont permis d'analyser les éléments de la construction sociale des différentes valeurs, mais également l'axe spatial lié aux "*medias*" ont mené à une articulation complète des espaces concrets, numériques et de leurs liens aux nouvelles technologies (Adams).

Pour conclure et formuler un résumé des résultats de ma recherche, cet ensemble a permis de montrer que le numérique mène à des formes d'évitement partiel au sein des espaces concrets des stigmates liés aux prestations sexuelles tarifées, et ce, tant du point de vue des prestataires que de la clientèle. En effet, les nouvelles technologies permettent une diffusion des pratiques sexuelles (annonces en ligne, prestations de *livecam*, vente de sous-vêtements utilisés, etc.) en évitant l'exposition à l'entourage social direct. En outre, la consommation de ce type de bien ou de prestation peut se réaliser de manière complètement discrète au travers d'une prise de contact et/ou d'une consommation numérique, d'un envoi postal anonyme, d'une rencontre dans un espace privé, etc. Si ma recherche expose des changements fondamentaux en termes de possibilités de consommation, elle montre également le maintien de schémas sociaux connus, puisque la majorité des ventes sont réalisées dans ce domaine par des femmes et des personnes se reconnaissant comme telles et que la consommation est, elle, majoritairement accomplie par des hommes.

Le numérique opère donc bien une claire ouverture du champ des possibles face à nos pratiques dans le domaine des sexualités et des corps. Ce type de prestation passe par une construction temporelle faisant tant appel à la scène publique de discussions sociétales des normes, des valeurs, ainsi que des institutions qu'à la scène privée et intimes des pratiques individuelles. Ceci rend finalement compte d'un fait social total, illustrant le fonctionnement d'un domaine spécifique de nos sociétés contemporaines, bouleversées par des technologies, tout en maintenant certaines structures sociales importantes comme celles des rapports sociaux de sexes et de genre.

ABSTRACT

Conducted in the broad field of economic sociology, my doctoral thesis showed a clear and current opening up of the field of possibilities in the area of paid sexual practices through digital technology. This theme, linked to the still taboo area of sexuality, led me into complex and extremely dynamic fields that play a part in the structures of our contemporary societies. By combining cross-disciplinary perspectives from sociology and geography as well as economics and gender studies, these complementary approaches have enabled me to analyse a complex

phenomenon by understanding its players, its monetary flows, its territories and its temporalities.

A mixed research method was used to capture this perspective. Initially using exploratory and then semi-structured interviews, I extended my method by analysing online platforms, both from a descriptive point of view (online profiles, site typologies, images) and from the study of online discourse (forums, ratings and rankings, categorisations). These new forms of participant observation - without direct contact on livecam platforms - will be the subject of reflection on the ethical aspects of the research. This, combined with interviews and analysis of documents from multinational companies (DH, Company no. 2, Luxembourg - TC, Company no. 1, CH-Nevada), enabled a constructive back-and-forth between a macro view of the global market and a micro analysis of the transactions carried out on this type of platform.

In order to account for a dynamic process, my research draws on two distinct theoretical bases: one more contemporary, dealing in particular with the perspectives mobilised by researchers in the field of platforms, coming and sexuality (Jones; Trachman; Bergström; Srnicek), the other more classical, drawing on stabilised concepts in gender studies and institutional economics (Tabet; Commons; Pheterson). In addition, the dimensions of space and value have been taken into account throughout my analysis. Not only have the theoretical contributions of valuation (Aspers, Beckert; Dewey) and the experience economy (Pine, Gilmore) enabled me to analyse the elements of the social construction of different values, but also the spatial axis linked to 'media' has led to a complete articulation of concrete, digital spaces and their links to new technologies (Adams).

To conclude and summarise the results of my research, it has been possible to show that digital technology leads to forms of partial avoidance within concrete spaces of the stigma attached to paid sexual services, from the point of view of both providers and clients. New technologies make it possible to disseminate sexual practices (online advertisements, livecam services, sale of used underwear, etc.) while avoiding exposure to the direct social environment. What's more, the consumption of this type of good or service can be carried out completely discreetly through digital contact and/or consumption, anonymous postal delivery, a meeting in a private space, and so on. While my research exposes fundamental changes in terms of consumption possibilities, it also shows that familiar social patterns are being maintained, since the majority

of sales in this area are made by women and people who recognise themselves as such, while consumption is mainly carried out by men.

Digital technology is clearly opening up the field of possibilities for our practices in the area of sexuality and the body. This type of service involves a temporal construction that draws as much on the public arena of societal discussions of norms, values and institutions as on the private and intimate arena of individual practices. In the final analysis, this is a total social fact, illustrating the functioning of a specific area of our contemporary societies, which have been turned upside down by technologies, while maintaining certain important social structures such as those of social relations between the sexes and gender.

Mots clés – Key words

Sociologie économique – économie territoriale – perspective institutionnelle – espace et territoire – transaction sexuelle marchande – numérisation – rapports sociaux de sexe et de genre

Economic sociology – territorial economy – institutional perspective – space and territory – commercial sexual transaction – digitization – sex and gender relations

AVANT-PROPOS

La détermination d'un sujet de thèse n'est, paraît-il, jamais neutre. Bon nombre d'études en sciences humaines et sociales montrent que les choix de thématiques sont non seulement liés à nos intérêts personnels, mais également à notre parcours de vie. De fait, le domaine des pratiques sexuelles occupe mes réflexions depuis de nombreuses années. Durant mon cursus universitaire, je l'ai abordé pour la première fois lors d'un cours d'introduction aux *Gender Studies*, donné par la Dr. Marion Schulze. Cette première approche a changé ma conception de la construction des sexes, des genres, mais également des comportements et pratiques sexuels. Cet électrochoc préliminaire a guidé ce centre d'intérêts particuliers tout au long de mon cursus. Ainsi par la suite, j'ai réalisé un travail de Bachelor au sujet d'une association LGBTIQ+, puis un mémoire de Master en lien au travail du sexe de rue. Presque naturellement (et ce n'est pas peu de le dire pour une future docteure en sociologie), je me suis engagée dans la voie doctorale, toujours avec cet axe spécifique lié au domaine des pratiques sexuelles. C'est l'équilibre particulier, trouvé avec mon directeur de thèse, qui a donné cette saveur singulière à ma thèse : un subtil mélange entre l'approche d'un économiste institutionnaliste et d'une anthropologue intéressée aux pratiques sexuelles. Ce cocktail a donné naissance à de longues discussions acharnées sur les différentes approches à conjuguer et les théories à faire dialoguer dans le but de révéler une analyse pertinente d'un sujet contemporain. La définition même du sujet a pris du temps. Le plus large angle d'approche sur lequel nous avons accordé nos violons au départ résidait dans le lien les activités sexuelles marchandes et la numérisation. Dans la continuité de mon mémoire de Master, j'ai alors débuté une étude de terrain auprès de travailleuses du sexe utilisant des annonces en ligne pour entrer en contact avec leur clientèle. Je n'avais alors pas imaginé que ceci n'était que la pointe de l'iceberg numérique des pratiques sexuelles que je découvrirais et étudierais par la suite.

Loin du cas de l'espace dédié au travail du sexe de rue étudié pour mon mémoire, j'ai ainsi découvert un monde de sexe tarifé, individualisé et personnalisé, réalisé sans mobilité à domicile – bien à l'abri du regard de la morale d'une société qui n'assume que partiellement les comportements sexuels de ses actrices et acteurs. Cette première phase de recherche m'a fait découvrir que ces pratiques sont généralement l'objet d'une large conjugaison d'actions dans le temps et l'espace, pouvant être tant interconnectées entre elles que complètement séparées les unes des autres. J'ai ainsi décelé le fait que les travailleuses du sexe à domicile se

voyaient souvent contraintes de réaliser des prestations gratuites par téléphone, afin de maintenir leur clientèle au travers de fantasmes. Par la suite, j'ai appréhendé la manière dont un large panel de medias – au sens d'outils communicationnels – jouait un rôle essentiel dans le domaine des transactions sexuelles tarifées. Je me suis alors mise à réfléchir non seulement au support médiatique mobilisé, mais également à la manière dont ce dernier mobilisait et modifiait les pratiques de l'espace et du temps de part et d'autre de la transaction. J'ai ainsi étudié le cas particulier des *sexcams* et les deux grands types de plateformes y étant liés. Bien que souvent ce monde soit qualifié de virtuel, j'ai découvert un espace numérique extrêmement concret, composé de personnes ayant une fine analyse du cadre social les entourant et jouant intelligemment avec lui grâce à ces nouvelles technologies. Par la suite, j'ai choisi d'analyser ces transactions de *sexcams* entièrement numérisées avec un cas d'échange numérique de biens concrets liés aux pratiques sexuelles. Comme me l'a souvent répété mon directeur de thèse institutionnaliste, « ce n'est pas seulement jouer selon les règles du jeu social, mais bien jouer *avec* les règles du jeu » et ceci est loin d'être anodin quand on étudie des pratiques stigmatisées et stigmatisantes.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS..... - 5 -

RÉSUMÉ..... - 7 -

ABSTRACT..... - 8 -

AVANT-PROPOS..... - 11 -

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX..... - 17 -

PARTIE A : MISE EN PERSPECTIVE..... - 25 -

I. INTRODUCTION - 19 -

II. PERSPECTIVE ET POSTULAT DE DÉPART - 27 -

II.I. UNE POSTURE FÉMINISTE ET MATÉRIALISTE..... - 31 -

II.II. UNE POSTURE PRAGMATIQUE ET INSTITUTIONNALISTE..... - 33 -

III. MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE - 35 -

III.I. PHASE I : L'EXPLORATION DU CHAMP - 39 -

III.II. PHASE II : CONSOLIDATION ET DONNÉES SECONDAIRES - 42 -

III.III. PHASE III : COMPARAISON - 43 -

IV. AUTORÉFLEXIVITÉ, BIAIS ET LIMITES - 44 -

V. PERSPECTIVES THEORIQUES : ENTRE VALEURS ET ESPACES..... - 49 -

V.I. LES DIFFÉRENTES CONSTRUCTIONS DE VALEURS - 49 -

V.II. PERSPECTIVE SPATIALE..... - 54 -

PARTIE B : ARTICLES DE THÈSE - 57 -

**ARTICLE 1 « LES ACTIVITÉS SEXUELLES MARCHANDES : ENTRE TERRITOIRE
CONCRET ET NUMÉRISATION »**

1. INTRODUCTION - 61 -

2. CARACTÉRISTIQUES DU *SEXCAM* ET MÉTHODE - 63 -

2.1. HISTORIQUE ET IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU *SEXCAM* - 64 -

2.2.	LES FORMES CONCRÈTES/NUMÉRIQUES ET DIRECTES/INDIRECTES DES ASM	- 65 -
2.3.	MÉTHODOLOGIE	- 67 -

3. FORMES SPATIO-TEMPORELLES ET TERRITOIRES CONCRETS DU SEXCAM. - 68 -

3.1.	UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA NUMÉRISATION	- 69 -
3.2.	LE GLOBAL PRODUCTION NETWORK DU SEXCAM.....	- 70 -
3.3.	TRANSACTIONS CONCRÈTES ET CONTENUS DU SEXCAM.....	- 74 -
3.4.	LE CONTENU DE LA TRANSACTION.....	- 75 -
3.5.	COMPARAISON ENTRE DIFFÉRENTES ASM	- 77 -
3.6.	CONTOURNEMENT DES ESPACES PUBLICS.....	- 79 -

4. CONCLUSION - 80 -

ARTICLE 2 « LES TRANSACTIONS ÉCONOMICO-SEXUELLES : ACTRICES ET ACTEURS, INSTITUTIONS ET TERRITOIRES »

1. INTRODUCTION - 85 -

2. LES TRANSACTIONS ÉCONOMICO-SEXUELLES - 86 -

3. LA TRANSACTION ÉCONOMICO-SEXUELLE : ENTRE CONTINUUM ET STIGMATISATION..... - 93 -

3.1.	ESPACE ÉCONOMIQUE MARCHAND ET ESPACES DE LA SEXUALITÉ.....	- 93 -
3.2.	LES SPHÈRES DE LA PRODUCTION ET DE LA REPRODUCTION	- 95 -
3.3.	SPATIALISER LE CONTINUUM ÉCONOMICO-SEXUEL	- 97 -
3.4.	LA CONSTRUCTION TERRITORIALE DU « STIGMATE DE LA PUTAIN ».....	- 98 -
3.5.	LA NEUTRALISATION DU POUVOIR MARCHAND DE LA SEXUALITÉ FÉMININE	- 99 -

4. LA NUMÉRISATION : DÉPASSEMENT DU STIGMATE ET CLOISONNEMENT HORS DE L'ESPACE PUBLIC MARCHAND - 101 -

5. CONCLUSION - 103 -

ARTICLE 3 « MARCHÉS RÉPUGNANTS NUMÉRIQUES : LA CONSTRUCTION DE(S) VALEUR(S) DANS LES TRANSACTIONS DE SEXCAMS ET DE VENTES EN LIGNE DE SOUS-VÊTEMENTS PORTÉS »

1. INTRODUCTION - 109 -

2. LE SEXCAM ET LA VENTE EN LIGNE DE SOUS-VÊTEMENTS PORTÉS - 111 -

3. MÉTHODE COMPARATIVE - 112 -

4. VALEURS SOCIOCULTURELLES DES TSM : UNE APPROCHE INSTITUTIONNALISTE..... - 115 -

<u>5. CONSTRUCTION DE VALEUR DE LA TRANSACTION SEXUELLE INDIRECTE</u>	- 120 -
<u>6. EXPERIENCE ECONOMY ET ESPACES</u>	- 122 -
<u>7. STIGMATES : ENTRE ESPACES ET VALEURS</u>	- 125 -
<u>8. CONCLUSION</u>	- 128 -
<u>PARTIE C : CONCLUSION DE LA THÈSE</u>	- 131 -
<u>IV. CONCLUSION DE LA THÈSE</u>	- 133 -
<u>IV.I. TECHNOLOGISATION DU SOCIAL OU SOCIALISATION DE LA TECHNOLOGIE ?</u>	- 135 -
<u>IV.II. LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET DE GENRE COMME</u>	- 137 -
<u>IV.II.I. ... CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE</u>	- 137 -
<u>IV.II.II. ... COMME FRONTIÈRE INVISIBLE DES CHAMPS ACADÉMIQUES</u>	- 139 -
<u>IV.III. LES PRATIQUES SEXUELLES EN GÉNÉRAL</u>	- 140 -
<u>PARTIE D : RÉFÉRENCES</u>	- 147 -
<u>V. BIBLIOGRAPHIE</u>	- 149 -

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

INTRODUCTION

FIGURE A : STRUCTURE DE LA THÈSE

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....23

FIGURE B : UNE APPROCHE CONSTRUCTIVISTE DE LA (DES) VALEUR(S) LIÉE(S) AUX SEXUALITÉS

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....29

TABLEAU A : MATÉRIAUX MOBILISÉS – MÉTHODOLOGIE PROGRESSIVE

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....38

ARTICLE 1

FIGURE 1 : CONTINUUM DES FORMES D'ACTIVITÉS SEXUELLES TARIFÉES

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....66

FIGURE 2 : LE GLOBAL PRODUCTION NETWORK DU *LIVECAM*

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....71

FIGURE 3 : DÉROULEMENT ET DÉPLACEMENTS LORS DE LA TRANSACTION *LIVECAM*.

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....74

FIGURE 4 : COMPARAISON ENTRE FORMES CONCRÈTES ET NUMÉRIQUES DES ASM.

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....78

ARTICLE 2

FIGURE 1 : LES TROIS TEMPS ET SCÈNES DES TRANSACTIONS ÉCONOMICO-SEXUELLES

SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....89

FIGURE 2 : ESPACES DU CONTINUUM ÉCONOMICO-SEXUEL ET CONSTRUCTION DE LA STIGMATISATION	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	95

FIGURE 3 : LES ESPACES NUMÉRIQUES ET CONCRETS DU <i>LIVECAM</i>	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	102

ARTICLE 3

FIGURE 1 : IDÉAL TYPE DES DEUX TYPES DE TRANSACTIONS.	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	116

FIGURE 2 : LES ESPACES DES TRANSACTIONS : DIALOGIQUE, SPACES NUMÉRIQUES / PLACES CONCRÈTES.	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	124

TABLEAU 1 : COMPARAISON DE DEUX PRATIQUES DE SEXE INDIRECT : LES <i>SEXCAMS</i> ET LA VENTE EN LIGNE DE SOUS-VÊTEMENTS PORTÉS.	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	119

TABLEAU 2 : LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES DE VENTE DE SOUS-VÊTEMENTS PORTÉS.	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	127

CONCLUSION

TABLEAU B : <i>Processus, questionnement et approches théoriques de la thèse</i>	
SOURCE : ÉLABORATION PROPRE.....	134

I. INTRODUCTION

Aurait-on pensé un jour qu'une activité charnelle – la relation sexuelle – puisse se réaliser sans co-présences physiques ? Il y a encore 10 ans, cette idée aurait semblé saugrenue. Pourtant, dès la fin des années 2000, le *web* permet l'avènement de nouveaux types de pratiques sexuelles. Beaucoup de développements technologiques comme le minitel, la réalité virtuelle (VR) ou les capteurs sensoriels actuellement se réalisent au sein de l'industrie du sexe qui investit massivement dans le domaine, sachant que les retours sur investissement peuvent être importants. Cet élément démontre déjà la centralité des pratiques sexuelles au sein de nos sociétés et le fait qu'elles évoluent parallèlement aux domaines de la technologie et de l'économie. Les premières « *camgirls* » apparaissent alors, malgré une mauvaise connexion et des moyens technologiques rudimentaires en comparaison aux possibilités actuelles. Aujourd'hui, l'industrie travaille non seulement sur des caméras de vision à 360°, mais également sur des capteurs sensoriels capables de rediffuser les sensations ressenties, telles que les odeurs, les goûts ou encore le toucher. Cette industrie 4.0 semble esquisser le futur de ces pratiques sur une courte échelle temporelle. Selon certaines personnes investissant dans le domaine, il sera ainsi possible dans quelques années de réaliser une relation sexuelle complètement à distance, tout en mobilisant les sens humains afin de reproduire au plus proche des ressentis concrets au travers de capteurs de toucher, d'odeurs diffusées, de casque de réalité virtuelle, etc. Sur les cinq années dédiées à cette étude de terrain, le sujet a lui-même considérablement évolué. Les plateformes se sont démultipliées, et les couplages de ces dernières avec des réseaux sociaux de grande portée se sont démocratisés. Ainsi, on ne compte plus le nombre de plateformes de *sexcams* libres d'accès – une simple recherche sur un moteur de recherche dénombre plus de 57 100 000 résultats – ni le nombre de comptes OnlyFans ou Instagram redirigeant sur des sites de *sexcams*. Ces prestations de service en ligne se sont également vues coupler avec de la vente de biens matériels.

Pensant étudier l'utilisation d'Internet par les travailleuses du sexe pour poster des annonces et entrer en contact avec leur clientèle, le terrain m'a très vite confrontée à la prestation sexuelle entièrement digitale. Cette dernière m'a interpellée par sa dimension entièrement numérique dans un domaine où le contact physique me semblait très important. Ainsi, plus que de m'intéresser aux évolutions techniques, je me suis focalisée sur la prestation et les espaces qu'elle recouvre. Non seulement les prestations sexuelles se vendent en ligne (prise de rendez-vous, annonce, *marketing*, etc.), mais elles s'y réalisent totalement. Si nous connaissions déjà

les e-achats, les sites de vidéos et de *tchats* érotico-pornographiques, les voici maintenant réunis en une seule et même prestation digitale et sexuelle : une transaction de *sexcam*. Un *show* est alors co-construit en direct de manière synchrone. Pour ce faire, il faut *a minima* deux personnes, chacune postée devant un écran d'ordinateur, une plateforme en ligne et un transfert de monnaie. Sans bouger de leur domicile, les protagonistes peuvent interagir au travers d'un *tchat*, d'une caméra, d'un micro, et/ou d'un *sextoy* connecté. C'est au sein de cette co-construction synchrone, personnalisable et à l'abri des regards moraux de proximité que réside la particularité des *sexcams*. De fait, sans aucun contact physique, il est désormais possible d'utiliser son ordinateur pour proposer des prestations en ligne sur des plateformes dédiées, tout comme il est également possible d'y consommer ce type de prestations, pouvant être personnalisées.

Cet ensemble donne alors naissance à une prestation « sans échanges de fluides ». Cette première expression rencontrée sur le terrain lors de l'un de mes entretiens exploratoires m'accompagnera tout au long de mon travail. « Sans échange de fluides » comme l'expression de la sécurité d'une prestation sans contacts physiques directs, présentée comme sûre et hygiénique dans le monde du travail du sexe. Et nous voici face à une de mes réflexions de départ : « les personnes proposant des services de *sexcam* sont-elles des travailleuses du sexe ? ». Cette question était également au centre de nombreux débats que j'ai pu rencontrer sur des *forums* en ligne. Cette absence « d'échange de fluides » semble désarçonner bon nombre de certitudes et le fait que les stigmates moraux soient plus facilement évitables sur internet rebattait les cartes de la définition du travail du sexe. Si ces fluides liés à une conception sale et insalubre du travail du sexe sont abolis, une action élaborée par le corps des prestataires est bien effectuée pour fournir une prestation en direct à un public payant. On les appelle par ailleurs « *camgirls* » – les filles de la caméra – ou les « *cameuses* ». Afin de poser une base théorique au sujet des *sexcams* et du travail du sexe, je me suis spécifiquement appuyée sur les recherches réalisées par Marylène Lieber *et al.* (2010) au sujet de la définition du travail du sexe, déterminé selon elles par le « modèle wadelien » dont les critères définissant « le travail [comme une activité qui] (1) requiert une dépense d'énergie (physique ou mentale) ; (2) il a un caractère routinier ou répétitif ; (3) il a lieu dans des espaces particuliers et à des moments spécifiques ; (4) il a un caractère de nécessité ; (5) il est effectué pour autrui ; (6) il est orienté vers un produit ou un résultat et (7) il suppose une limitation ou une contrainte sur la liberté de celui ou de celle qui l'effectue. » (Lieber, Dahinden, Hertz 2010 : 17) Les prestations de *sexcams* sont ici définies comme un véritable travail du sexe à part entière, également par

Zelizer qui définit comme « travail : tout effort qui ajoute de la valeur d'usage aux biens et aux services » (2001 : 123), et aussi par Van Doorn et Velthuis (2018) qui mobilisent en anglais le terme de « *digital labor* » pour qualifier l'activité des *sexcams*. D'autres chercheuses et chercheurs ayant travaillé sur le sujet parlent également de « *sex worker* » pour qualifier les *camgirls* (Jones 2020, 2016, 2015 ; Van Doorn, Velthuis 2018 ; Brasseur, Finez 2020, 2019). Il est important de noter que le fait de parler de travail du sexe relève d'une évolution historique et d'un changement de paradigme. Ainsi, « pour le XIXe siècle industriel et le début du XXe siècle, le “mal” de la prostitution résidait dans la prostituée elle-même. (...). Toutefois à la fin du XXe siècle, avec le passage d'une économie fondée sur la production à une économie fondée sur la consommation, la critique morale et la réforme politique changent progressivement leur angle de vue : la prostituée est désormais une “victime” ou une “travailleuse du sexe”. » (Bernstein, Wirth 2013 : 64) En Suisse (Bugnon *et al.* 2009), la législation relevant du droit civil et donc du droit du travail endosse un point de vue libéral et considère cette activité comme un travail au sens de l'article 319 du Code des obligations. L'autorisation d'exercice de ce métier, malgré quelques différences cantonales (par ex. dans le canton de Fribourg il est nécessaire de s'annoncer à la Police des mœurs pour exercer), est donc instituée. Les dimensions numériques et spatiales deviennent alors centrales, puisque l'espace public concret ne se présente plus comme central pour exercer du travail du sexe. Dans quelle mesure le *sexcam* est-il du travail du sexe ? Proposer des prestations de *livecam* est-il soumis aux mêmes législations que le travail du sexe concret ? J'exposerai dans le premier article une comparaison analytique entre ces éléments afin de comprendre les changements opérés par l'avènement des *sexcams*.

Mais comment étudier cette nouvelle forme dématérialisée de travail du sexe ? Le premier point a été non seulement de comprendre les prestations de *sexcams* comme du travail du sexe, mais surtout de garder une focale spécifique sur les contextes spatiaux. Pour ce faire, il est intéressant de mobiliser le contexte social global. En effet, il est possible de constater, de manière générale, que les espaces dédiés au travail du sexe concret diminuent drastiquement depuis de nombreuses années et dans un nombre non négligeable de villes en Suisse et en Europe. Il semble utile de faire dialoguer une partie de ce contexte avec l'avènement du numérique. Mon propos ici expose le fait que les transactions permises par le numérique – débouchant sur une prestation concrète ou numérique – se conjuguent avec une diminution des espaces publics dédiés. Mais le numérique augmente-t-il le nombre d'espaces dédiés aux sexualités ? Je montrerai dans le premier article que la diminution des espaces publics dédiés au travail du sexe

concret se conjugue aux possibilités ouvertes par les canaux numériques. De manière générale, bon nombre d'études comme celle de Berlant et Warner (1998) exposent déjà les problématiques des espaces publics et des volontés politiques normatives de reléguer les sexualités aux sphères de l'intimité et aux espaces privés. Mais qu'est-ce que ce phénomène dit de nos sociétés ? Il semble montrer que nos sociétés tolèrent moralement ces types de marchés, tant qu'ils sont cachés dans des espaces privés ou sur le web.

Le second point réside justement dans les raisons de cette conjonction entre espace et stigmatisme. L'évitement de ce dernier par l'utilisation d'une construction spatiale nouvelle est apparu rapidement comme très central, tant du point de vue de la clientèle que des prestataires. Cette dimension fondamentale de l'absence d'une mobilité spatiale, rendue possible par les outils numériques, est en lien direct avec le jugement moral apposé aux pratiques sexuelles tarifées. Les sexualités relèvent moralement des espaces privés et des institutions matrimoniales. Elles sont ainsi cantonnées au sein d'un cadre définissant ce qui relève des "bonnes" sexualités associées étroitement à la reproduction. Les sexualités "déviantes" de ce cadre peuvent alors faire l'objet d'une condamnation morale : la sexualité tarifée hors mariage, les pratiques non-hétérosexuelles, les pratiques multipartenaires, etc. Dans le cadre du travail du sexe, lorsqu'une personne catégorisée comme « femme » se rend au sein d'une rue qui lui est dédiée – comme celle de la Grand-Fontaine à Fribourg étudiée pour mon mémoire de Master – celle-ci se verra facilement attribuer le statut stigmatisé de travailleuse du sexe par les personnes la voyant dans cet espace dédié. Par effet miroir, si la personne est catégorisée en tant qu'« homme », elle se verra alors infliger le statut moralement blâmable de clientèle. De cet état de fait, l'avènement du numérique rebat les cartes. Dans un premier temps, il a rendu possible la publicisation en ligne (via des photos, annonces, etc.) et la prise de rendez-vous, permettant ainsi la réalisation des prestations dans des espaces non dédiés, parfois directement au domicile de l'une ou l'autre des parties, évitant de fait le stigmatisme moral des lieux affectés au racolage. D'un point de vue temporel, le numérique est alors venu s'immiscer dans cette première phase de la prise de contact et de la publicisation précédant toute transaction. Dans un second temps, il s'est également installé durant le temps spécifique de la réalisation de la transaction, dématérialisant ainsi la part centrale de la prestation. Quelques données permettent au début de mes recherches d'estimer l'ampleur de la pratique. En 2018, le nombre de 100'000 *camgirls* était articulé pour la Roumanie et en 2019, la plateforme LiveJasmin à elle seule dénombrait 100'000 comptes actifs pour 50 millions de visites par mois (en ne comptant que les visites individuelles, sans prendre en compte les personnes qui revenaient plusieurs fois sur la plateforme). Si le marché

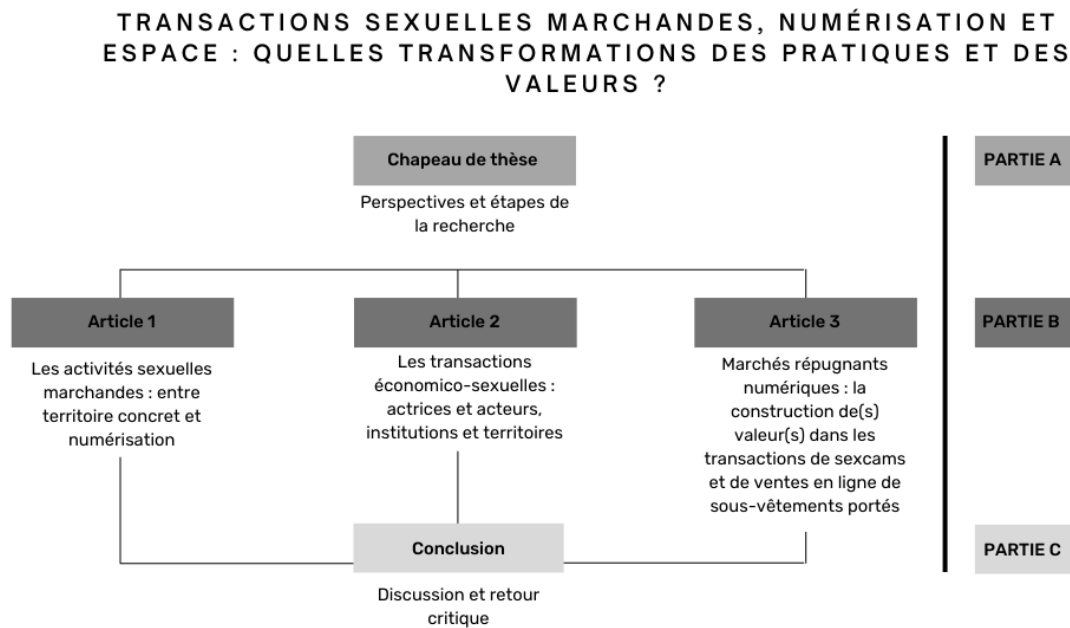
pour du *sexcam* pur et simple a trouvé son public rapidement, des mutations essentielles ont été perceptibles tout au long de cette recherche, notamment durant les périodes de (semi-)confinement liées à la pandémie de Covid-19, durant lesquelles une nette hausse de la demande a pu être constatée – et également en se conjuguant avec de nouveaux types de prestations – ce qui formera le dernier point d’analyse de cette recherche dans le troisième article.

Si les prestations entièrement numérisées détiennent bon nombre d’avantages durant des périodes données, elles ne peuvent pas se substituer complètement à la mobilisation de la sensorialité humaine dans ce domaine spécifique des pratiques sexuelles. Ceci relève de mon troisième point. Comme mentionné auparavant, les industries du sexe l’ont bien compris et travaillent sur des outils techniques à ce sujet, mais pour pallier sans attendre ces besoins, les actrices et acteurs du marché ont déjà mis sur pied des substituts possiblement conciliables, comme la vente en ligne de sous-vêtements portés, que j’analyserai dans le troisième article. Et c’est bien dans cette conjugaison numérique des temporalités, des lieux (concrets et numériques) et des objets, permise par les ordinateurs et les connexions internet, que la solution retenue par les marchés réside. La fusion des principes de plateformes de vente et de *livecam* a alors donné naissance à un nouveau type de prestation. Non seulement il est possible d’y vendre et d’y acheter du contenu numérique personnalisable (photos, vidéos, audios, etc.), mais également des supports matériels concrets (sous-vêtements portés, masque chirurgical de protection utilisé, chaussures, etc.) liés (ou non) au support numérique. Ainsi, la prestation peut alors additionner tant des éléments concrets faisant directement référence à la corporéité de l’autre et au sens individuel (odeur, toucher, goût) que des éléments numériques servant de support au fantasme et script sexuel (messages audios spécifiques, vidéos personnalisées, etc.).

Ces trois axes sont les bases de la réflexion de cette thèse et posent les jalons de l’ensemble de la recherche présentée ci-après. Celle-ci s’est ainsi appuyée d’une part sur des perspectives structuralistes et déterministes relevant des apports des théories féministes matérialistes et d’autre part, sur des perspectives constructivistes et pragmatiques faisant appel à des outils théoriques institutionnalistes. Les dimensions spatiales (public-privé, concret-numérique, etc.) et économiques (*trans*-actions, expérience, etc.) ont fait l’objet d’analyses spécifiques au travers des trois articles de cette thèse. Sans amener d’explications biologiques et naturalisantes sur les raisons de ces comportements, l’idée fondamentale de cette thèse de Sciences sociales est bien de mettre au centre les liens entre économie et pratiques sexuelles, et les conséquences de ces éléments sur la société, en analysant cet ensemble comme une boucle continue

s'influçant l'un l'autre. La structure de cette thèse est construite de la manière suivante : un « chapeau » contextualise les perspectives, ainsi que les étapes de la recherche. Il encadre les trois articles scientifiques réalisés durant ce doctorat et se conclut par une discussion et un retour critique au sujet de l'ensemble de cette démarche.

Figure A : Structure de la thèse



Source : Élaboration propre.

PARTIE A : Mise en perspective

Cette première partie propose une mise en perspective en trois temps. Tout d'abord, elle expose la posture épistémologique adoptée pour l'analyse, puis informe dans un deuxième temps la méthodologie générale de la recherche. Finalement, les perspectives analytiques et théoriques des valeurs et de l'espace comme outils mobilisés sont présentées et discutées afin d'introduire leur utilisation au sein des trois articles de thèse qui suivent et de les mettre en perspective. La partie B présente quant à elle le corps des trois articles de thèse et la partie C, conclusive, déploie et examine les rapports sociaux de sexe et de genre, ainsi qu'une ouverture globale au sujet des pratiques sexuelles, afin de compléter le cadre de cette thèse.

II. PERSPECTIVE ET POSTULAT DE DÉPART

Cette thèse se positionne dans le champ large des sciences sociales, d'une part d'un point de vue pragmatique et institutionnaliste et d'autre part d'un point de vue matérialiste et féministe. La conjugaison de ces deux perspectives permet d'englober la dialogique des échelles, exposant ainsi différents points de vue analytiques spécifiques pour cette étude au sujet des *sexcams*, tout en étudiant ceci comme un phénomène social total, c'est-à-dire impactant toute une société au sens de Durkheim (2007, [1895]) et Mauss (2007, [1923]). L'analyse part donc d'un point de vue structuraliste et déterministe au sujet du cas d'étude des *sexcams*, en mobilisant des outils descriptifs matérialistes relevant des théories féministes [rapports sociaux de sexe/genre (Delphy 2015, 1975), continuum économico-sexuel (Tabet 2004, 2001), stigmatisme de la putain (Odier 2008, Pheterson 1993)], et propose une analyse constructiviste et pragmatique de ce même cas à l'aide d'outils institutionnalistes [*trans*-actions (Commons 1989, [1934])], spatiaux [numérique/concret (Adams 2019, 2018, 2017, 2010, 2009), privé-public (Hubbart *et al.* 2017)], d'analyse de la construction de la valeur (Dewey 1939 ; Heinich 2020, 2017) et finalement de *l'experience economy* (Pine, Gilmore 1998).

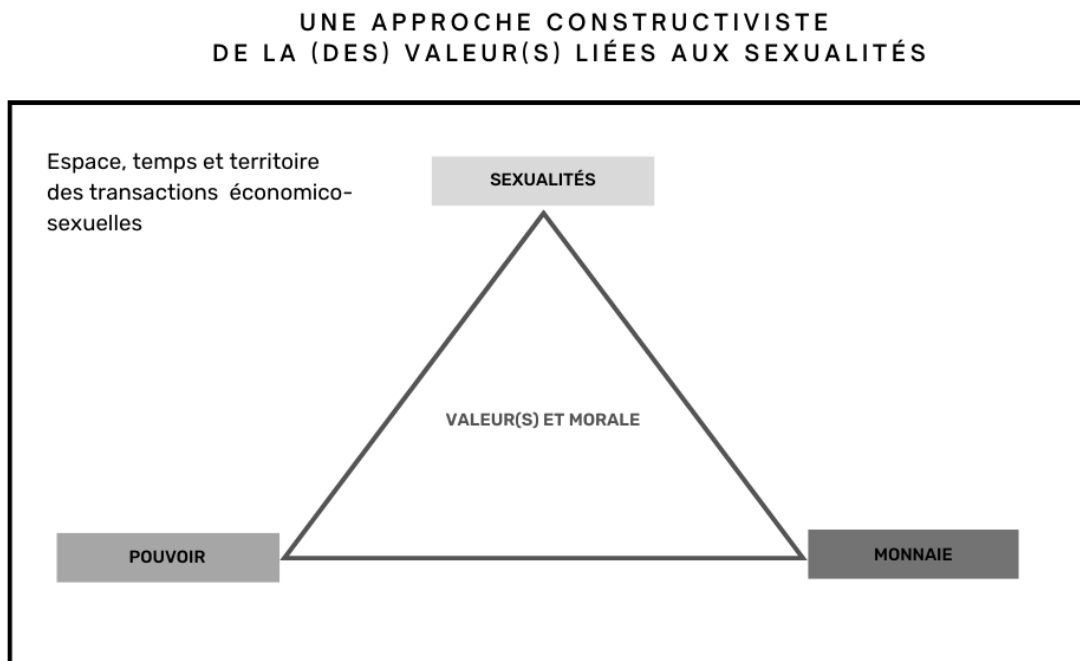
Ce cas d'étude relevant du domaine large de l'innovation – par le fait qu'elle a débuté au moment de la diffusion élargie des pratiques de *sexcams* – montre que les comportements ne sont pas totalement dictés par la structure et permet de rendre compte de la permanence et des changements (survenant souvent au travers de poches et de niches). Cette thèse a mis en exergue des situations qui mettent en jeu des institutions (légales, morales, etc.), mais qui ne déterminent pas totalement les pratiques. Ceci a permis de rendre compte d'un côté des phénomènes de pouvoir et d'un déterminisme certain par la structure sexe/genre et d'un autre côté, de montrer que ce phénomène innovant permet de rendre compte et de penser l'évolution des cadres structuraux en étudiant les liens entre institutions et interactions. Une analyse uniquement déterministe et structurelle n'aurait pas réussi à rendre compte et à étudier un phénomène d'innovation. L'objectif de cette thèse était bien de décrire, mais également d'analyser ce cas d'étude pour en rendre compte. La conjonction de ces deux approches a été fondamentale pour penser d'une part la manière dont les institutions opèrent dans des situations concrètes avec des actrices ou acteurs ayant une certaine agentivité et d'autre part de penser les structures inégalitaires du fondement sexe/genre du début. Analysées et décortiquées par le point de vue situé d'une chercheuse cis-hétéro blanche issue d'un milieu social ouvrier, précaire et militant, ces perspectives posent des questions tant du point de vue méthodologique qu'en termes de

limites et de biais. Ces éléments font l'objet d'une réflexion à part entière dans la suite de cette introduction. Cependant, l'adoption de cette posture – mobilisant tant les éléments personnels de l'autoréflexivité que les discours des individus participants ainsi que l'analyse des structures encadrantes – mène à décortiquer les choix au fondement même de ma recherche.

Fondamentalement, ma recherche part d'un constat : les hommes – pensés comme catégorie homogène – peuvent acheter des prestations sexuelles réalisées par des femmes*¹. Personnellement, en tant que femme cisgenre, je n'ai pas ce pouvoir – structuré et structurant – d'achat de sexe tarifé. Cet état de fait m'a toujours interrogée. Pourquoi n'existe-t-il pas autant d'hommes dans les rues dédiées au travail du sexe ? Pourquoi ne puis-je pas payer pour un cunnilingus ? Des bribes de réponses existent pourtant : la sexualité féminine comme le réceptacle d'une pulsion sexuelle masculine difficilement maîtrisable ; la détention masculine historique des moyens monétaires et de production – et donc du pouvoir ; les recherches scientifiques, médicales et anatomiques quasi inexistantes au sujet du désir et de la sexualité féminines ; l'essentialisation des sexualités à un phénomène naturel indépendant des pratiques, des discours et des représentations ; etc. Cet ensemble montre le socle de base formant les sexualités comme un objet peu exploré et analysé au sein des sciences sociales. Comme le mentionne Bozon (2020 : 29), « [l]es phénomènes sexuels sont des réalités sociales qui ne peuvent se réduire à leurs dimensions biologiques et individuelles. » Cette thèse souhaite donc penser les sexualités comme un ensemble de pratiques plurielles, explicatives de rapports sociaux structurants en termes d'(in)égalités, mais aussi de permanences et de changements. Ainsi, sans expliquer biologiquement les éléments constitutifs de la bicatégorisation des sexes (je recommande la lecture des travaux d'Anne Fausto-Sterling (2019, 2017, 2014, 2007) à ce sujet) et des sexualités, ma démarche souhaite montrer que ce qui se produit entre les domaines des sexualités et de l'économie a des conséquences sur les structures de nos sociétés et inversement.

¹ L'astérisque ici permet de définir la catégorie « femmes* » pour toutes les personnes qui s'y reconnaissent.

Figure B : Une approche constructiviste de la (des) valeur(s) liée(s) aux sexualités



Source : Élaboration propre.

Cette perspective liant sexualités et monnaie a trop souvent été teintée de jugements moraux, positionnant de manière binaire les sexualités dans une case condamnable, puisque déviant des institutions matrimoniales et de l'utilité reproductive assignée aux "bonnes" pratiques sexuelles. Aux prémices de ma recherche, cette vision binaire et jugeante des pratiques sexuelles me questionnait et j'ai souhaité m'en distancer clairement. J'ai voulu éviter cette approche morale, pour poser une analyse dotée d'outils théoriques moins mobilisés sur ce phénomène social spécifique. Ce regard moral puissant est présent même au sein de la recherche scientifique et se manifeste par le fait que ce type de sujet de recherche est cantonné à être publié dans des revues spécifiques traitant uniquement de ce type de sujet (*Porn Studies*, *Gender Studies*, etc.). Il démontre d'une part un jugement moral de ces pratiques hétérosexuelles tarifées pouvant être vues comme "déviantes" et expose d'autre part le fait que ces jugements moraux sont très présents dans les recherches LGBTIQ+ et *queer* qui traitent abondamment sur ce sujet depuis les années 1980 et peinent à se diffuser dans le domaine large des Sciences sociales. En raison de mon point de vue situé et de mon bagage académique, j'ai choisi d'entrer dans l'étude des *sexcams* par ses dimensions économique et spatiale, tout en réintroduisant les dimensions morales par la suite à l'aide des outils théoriques relatifs aux valeurs. Le but était bien d'observer les conditions dans lesquelles se développaient ces

jugements moraux, trop souvent posés au départ, pour ensuite les réintroduire en questionnant ce triangle fondamental de ma question « sexualité – pouvoir – monnaie ».

Ainsi, au sens de Bozon (2020) et de Commons (1989, [1934]), j'ai envisagé les sexualités comme des échanges et des *trans*-actions (faisant appel à des cadres et processus divers, mais également à des mécanismes, des pratiques ainsi qu'à des formes différentes). Le terme de « sexualités » est utilisé au pluriel afin de montrer la diversité des pratiques et des représentations. La sexualité mobilisé au singulier fait quant à elle référence à l'« "institution", c'est-à-dire instituant ou participant à instituer une hiérarchie des sexes et des sexualités ; la sexualité comme "expérience", c'est-à-dire l'ensemble des "pratiques érotiques [et pornographiques]" ; "les identités sociales et politiques associées à l'hétérosexualité". » (Clair 2013 : 94) Deux éléments découlent de ce fait.

Le premier relève des dimensions érotiques et pornographiques. Afin d'échapper aux considérations esthétiques et morales liées à ces termes, il est nécessaire de clarifier leurs définitions, ainsi que leurs mobilisations respectives. Au sens définitionnel du terme (Larousse 2023 ; Petit Robert 2023), l'érotique relève de l'évocation verbale et de scènes suggestives d'actes d'ordre sexuel, alors que le pornographique est quant à lui rattaché à la dimension explicite des représentations d'actes et de scènes sexuelles. Ces deux éléments sont parties prenantes des prestations de *sexcams*. Elles peuvent temporellement relever de moments différents (par ex. l'érotique se rencontre plus fréquemment dans la phase de teasing ou d'entretien relationnel sur le long terme), alors que le pornographique se trouve plus dans la phase de *show* et de mise en œuvre de la transaction. J'ai donc utilisé les termes érotico-pornographiques afin de montrer la variété des contenus (demandes et propositions) existant au sein des prestations de *sexcams*.

Le deuxième élément relève du fait que le champ de recherche a été posé historiquement autour des sexualités hétérosexuelles, mobilisant les catégories idéal-typiques et binaires de « femmes » et d'« hommes ». Ce choix analytique avait pour but de poser les rapports de pouvoir, ainsi que les injonctions morales différenciées entre sexualités masculines et féminines. Cette bipartition permettait également de rejoindre mon questionnement de base de cette impossibilité pour moi – en tant que femme – d'acheter des services sexuels comme un homme. Cette interrogation a amené des problématiques féministes importantes – personnelles et théoriques. L'inégalité de pouvoir d'action, dans ce cadre spécifique des transactions

sexuelles marchandes, a été le point fondamental de départ de ma recherche. Sans prétendre y apporter des réponses complètes et totalement explicatives, il a guidé l'amorce et le suivi de ma recherche ainsi que mes choix théoriques entre féminisme matérialiste et institutionnalisme. Cet ensemble m'a permis de réfléchir à la dialogique entre les *transactions* et les institutions. Le point suivant détaille ces deux postures.

II.I. UNE POSTURE FÉMINISTE ET MATÉRIALISTE

Principalement, cette thèse part d'une posture féministe matérialiste. L'idée n'est pas de penser le féminisme comme homogène, ni le féminisme matérialiste, mais bien de montrer l'utilisation que j'en ai fait dans le cadre de cette recherche et le fait qu'il existe des débats spécifiques à ces champs de recherche. Si l'apparition du féminisme matérialiste peut être située vers 1975 « sous la plume de Christine Delphy, avant d'être collectivement repris et, par là même, constitué en tant que courant théorique et politique de la pensée féministe » (Bidet-Mordrel, Galerand, Kergoat 2016 : 5), certaines de ses limites font encore débat aujourd'hui. De mon point de vue, l'intérêt principal de cette perspective réside tout d'abord dans son analyse en termes de catégories de sexe et de la manière dont ces dernières structurent une société, comportant « des aspects économiques, juridiques et politiques » (Clerval, Delphy 2015 : 26) tout en proposant des analyses de rapports de pouvoir. Si ce féminisme matérialiste peut être pensé au pluriel aujourd'hui, car la théorie de base a reçu de nombreux amendements, c'est un socle réflexif important au sujet du questionnement primaire de cette thèse entre les sexualités, les rapports de pouvoir et la monnaie.

Cette base permet d'un côté de penser les rapports de pouvoir au travers d'outils matérialistes comme le *continuum* économique-sexuel de Paola Tabet (2010, 2004, 2001) utile afin de penser l'ensemble des prestations sexuelles féminines comme un ensemble partant des prestations monétairement tarifées jusqu'aux relations sexuelles conjugales pouvant faire l'objet d'échanges non-monétaires. De l'autre elle permet également d'étudier la division spatiale et monétaire avec mon cas d'étude des *sexcams* « au sein d'un système patriarcal capitaliste basé sur l'exploitation sexuelle du corps féminin » (Scot 2020 : 107) et « l'expropriation des désirs et de la sexualité des femmes » (Bidet-Mordrel, Galerand, Kergoat 2016 : 9). Comme le décrivent Clerval et Delphy, « l'intérêt de l'analyse féministe matérialiste est de montrer la construction du genre (ou du sexe social) comme binaire, hiérarchique et complémentaire [et également] (...) consubstantiel à un système matériel d'exploitation (...). Néanmoins, cette

distinction a l'inconvénient de laisser le sexe à l'état d'impensé (...) binaire et exclusif. » (2015 : 15) Cette limite théorique est importante, elle fera l'objet de propositions d'ouverture et de solutions possibles dans les points suivants. En ce sens, il est nécessaire d'expliquer l'utilité de l'idéal-type de la bicatégorisation par rapport à mon terrain d'étude. En effet, la majorité des prestations proposées dans le domaine des *sexcams* est le fait de personnes se reconnaissant dans la catégorie homogénéisée de « femme », alors que la majorité de la consommation de ces prestations est réalisée par des personnes se reconnaissant dans la catégorie homogénéisée d'« homme ». Cet aspect bicatégoriel, sa construction, ainsi que son impact sont à questionner. La nature n'explique rien du social, qui est lui-même toujours réinterprété par les constructions sociales au sens notamment des travaux d'Anne Fausto-Sterling (2019, 2017, 2014, 2007). Cette chercheuse a consacré l'ensemble de sa carrière à montrer la construction sociale de la biologie, et précisément de la construction sociale de la bicatégorisation des sexes, remettant ainsi en perspective, l'idée d'une nature dont la lecture serait neutre et factuelle. Elle a d'ailleurs montré que les choix concernant les variables menant à catégoriser les individus en tant qu'homme ou femme étaient socialement construites, et également que la majorité des personnes humaines se situent sur un large *continuum* entre les deux pôles masculin-féminin biologiquement définis par ces variables choisies. Mon but est donc d'éviter d'essentialiser ou de réifier ces catégories sans nuances, mais bien de les utiliser pour questionner une structure sociale sous-jacente.

En ce sens, « un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité » (Juteau 2016 : 15) pourrait être pertinent à mobiliser avec une méthodologie spécifique. Il permettrait d'une part de poser de manière structurelle les rapports sociaux de sexe/genre, et d'y ajouter d'autres stratifications. Ainsi, des données sociodémographiques des interviewé·e·s liées à leur parcours de vie, apportant notamment des précisions quant au statut social, à l'âge, à l'origine, à l'orientation sexuelle, etc. De fait, si la catégorie « femme » n'est de loin pas homogène « en raison des rapports (...) liés au colonialisme, au néolibéralisme, au racisme, qui la constituent, (...) les autres catégories le sont tout autant en raison des rapports sociaux spécifiques (...) » (*Ibid.* : 16) à chacune d'elles et sont à questionner. Ceci permet également de poser les limites liées à mon point de vue situé de féministe occidentale, blanche et à prétention certainement trop universelle. Il serait donc fondamentalement possible d'affiner cette thèse, dont je qualifierais la portée plutôt d'exploratoire, sur un sujet fortement évolutif. Une approche théorique matérialiste et *queer* (Cervulle, Quemener, Vörös 2016) serait une autre ouverture à explorer (Dorlin 2003 ; Cervulle, Rees-Robert 2010). La perspective *queer* permettrait

d'interroger les « institutions hétéronormatives, de contester les normes de genre et de sexualités (...) » (2016 : 529) avec des sites de *sexcams* spécifiquement dédiés aux comportements sexuels hors cishétéro. Cette « union queer » est possible. Cependant, il me semble fondamental que les institutions persistantes et structurantes soient pensées parallèlement aux ouvertures de champs des possibles, notamment dans le domaine des sexualités.

II.II. UNE POSTURE PRAGMATIQUE ET INSTITUTIONNALISTE

À cette posture féministe, j'ai ajouté la posture d'origine des économistes institutionnalistes se basant sur « l'incomplétude de la logique marchande pure » (Orléan 1994). Ces courants théoriques hétérodoxes ont alors formé une rupture importante avec la vision de l'économie néoclassique en constituant un modèle alternatif. Le marché n'est en ce sens pas une entité répondant aux seules lois de la logique des intérêts individuels et de la rareté en fonction d'une offre et d'une demande. Il est ainsi constitué d'individus dotés non seulement d'intérêts, mais également de prises de décisions non calculées et non calculables, évoluant au sein de cadres institutionnels dynamiques. Au sein de ce travail, les marchés sont donc considérés comme *encastrés* dans le social, posant ainsi une dimension dynamique et évolutive non seulement de ces derniers, mais également des institutions sociales structurantes et des valeurs sous-jacentes. Au sens de Grossetti (2011, 2006, 2003) les institutions forment des constructions émergentes, plus ou moins stabilisées et pérennes, se modifiant et incluant les conséquences d'opérations diverses qui contribuent à cadrer les activités économiques.

La démarche a donc conjugué cette approche et celle du féminisme matérialiste présenté ci-dessus. En ce sens, les institutions n'existent pas sans les actions individuelles, contribuant à les faire exister. Commons (1989, [1934]), Boltanski et Thévenot (1991), Eymard-Duvernay (2006, 2002, 1989) et d'autres posent les individus comme étant en interaction dans un ordre social institué et périodiquement en évolution. Ainsi, si l'intérêt personnel existe, il est « médiatisé par des raisons d'agir, par rapport auxquelles les personnes ont une posture réflexive. » (Eymard-Duvernay 2002 : 334) La dialogique entre structure et individu conduit alors à la posture pragmatique. Au sens des tenants de cette posture, la vision pragmatique des actions humaines considère les individus comme des actrices et acteurs tentant de résoudre des problèmes et n'étant pas cloisonnés dans un cadre particulier de logiques institutionnelles. (Boltanski, Thévenot 1991) La posture pragmatique tient ainsi non seulement

compte des structures sociales, mais également de « la capacité des [actrices et] acteurs à s'ajuster à différentes situations de la vie sociale. » (Nachi 2006) Cette approche constructiviste et pragmatique du social conjuguée aux approches féministes matérialistes s'est révélée pertinente. De plus, cette prise de distance vis-à-vis de la vision des individus sociaux « mus par une loi universelle, la rationalité, et [construisant] la société [comme] la composition, intentionnellement, de ces comportements » (Eymard-Duvernay 2002 : 332) permet cette analyse englobante des *sexcams*, à la fois comme un phénomène socialement construit et contrôlant et comme un cadre d'actions d'individus libres, en particulier dans leur sexualité dans des cadres marchands.

Si cette thèse mobilise l'approche pragmatique, il est important de définir les différences d'échelle entre les institutions et l'action individuelle. En nous appuyant sur Grossetti (2018, 2011, 2003), nous posons que les « individus arbitrent entre les différentes institutions présentes dans les situations concrètes » qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Ces situations peuvent alors être entendues comme des moments d'interaction socialement situés. Cette dialogique de niveaux entre actrices et acteurs institué·e·s et structure de l'action collective semble d'autant plus importante pour notre époque qui voit ces interactions entre ces échelles comme étant de plus en plus médiatisées par la sphère numérique. Je développerai également les effets de l'innovation technologique sur les institutions et inversement. Les interactions entre espaces lointains sont dorénavant courantes, mettant ainsi en lien des individus évoluant dans et à travers des cadres institutionnels fondamentalement différents. Cette perspective prend alors tout son sens avec le sujet de cette thèse. Les *sexcams* sont un exemple emblématique de cette dialectique digitale actuelle, rebattant les cartes des cadres institutionnels en proie à un changement de paradigme, tout en mobilisant fondamentalement des rapports de pouvoir institués et structurants. Les éléments structurels de départ liés au rapport de pouvoir entre les catégories binaires de sexes – notamment au sein de l'achat de prestations sexuelles – permettent bien en ce sens de démontrer leur caractère pérenne et renforçant (inégalités entre pays à haut/bas pouvoir d'achat, pouvoir monétaire masculin de l'achat), tout en exposant des niches de changements (réappropriation de pouvoir des femmes sur leur propre sexualité ou leur revenu, institutions légales dépassées par le numérique).

III. MÉTHODOLOGIE DE LA THÈSE

La perspective et la posture décrites ci-dessus ont été adoptées dès le départ du travail de thèse. La raison fondamentale réside dans le fait que le sujet des *sexcams* n'était que peu exploré en 2017 et que le but de cette thèse était de rendre compte de ce "nouveau" phénomène social. Il était alors difficile de rendre compte d'aspects microsociologiques sans passer par le processus d'entonnoir – nécessitant une prise en compte à large échelle puis de se diriger pas à pas vers des éléments plus spécifiques. Comme expliqué dans l'avant-propos, c'est le cheminement du domaine large lié au travail du sexe qui m'a conduite à l'objet des *sexcams* et c'est à cette suite que les méthodes empiriques relevant des *qualitatives mixed-methods* (Fielding 2017) ainsi qu'une approche *connective* (*Ibid.*) ont été mobilisées. Ce dispositif original mêlant des postures structurantes et constructivistes ainsi qu'une méthodologie principalement qualitative avait pour objectif d'examiner globalement le cas d'étude des *sexcams*.

Des éléments quantitatifs et descriptifs ont été obtenus grâce aux données anonymisées de deux entreprises, mises à disposition au travers d'une documentation importante élaborée en 2018 afin d'effectuer une levée de fonds, ainsi que des données chiffrées tirées de deux *forums* de discussion en ligne. Dans la partie méthodologie, une attention particulière a été portée aux éléments permettant de brosser un tableau large et global des *sexcams*. Concernant le volet qualitatif, une approche analytique du discours recueilli sur ces deux *forums* ainsi que l'observation en ligne et les entretiens semi-directifs ont été privilégiés. J'ai enquêté par entretien auprès de 14 *camgirls* et de 6 actrices et acteurs du domaine [responsable et personnel d'entreprises gestionnaires de plateformes, responsable et personnel de studios dédiés, autres expert·e·s du milieu (journalistes-enquêteurs, créatrices et créateurs de contenus)]. Le protocole d'enquête était dans un premier temps ouvert, au sens exploratoire du terme sur les plateformes et *forums* en ligne, puis dans un deuxième temps structuré autour d'entretiens semi-directifs au sujet des pratiques liées au domaine des *sexcams*. La première phase m'a permis de créer un cadre de confiance. En ce sens, il est important de préciser que le milieu des transactions sexuelles marchandes est difficile d'accès. Les stigmates moraux sont nombreux et de ce fait, les personnes évoluant dans ce domaine sont plutôt réticentes à des entretiens. La sélection des personnes entretenues s'est alors faite par effet "boule de neige". Ainsi, j'étais recommandée par l'une ou l'autre des premières personnes interviewées et celle-ci me recommandait auprès d'une autre. Les interviewé·e·s étaient invité·e·s à préciser les contextes particuliers lors desquels iels avaient évolué dans le milieu (pratiques de *sexcams*, gestion de forum en ligne,

découverte de studios de production ...) et les éléments qui les avaient amené·e·s à cela. Par la suite, ces entretiens avaient un prolongement possible en cas d'accord de la personne entretenue. Un deuxième entretien était alors mené afin d'approfondir les premières données proposant des axes spécifiques de discussion aux interviewé·e·s. Concernant les contenus recueillis sur les deux *forums* de discussions dédiés, ces derniers ont permis de créer une base de compréhension des questions utiles aux *performers* et également d'étoffer certaines hypothèses de départ. Les partages d'expériences et de recommandations sur ces *forums* étaient également analysés afin de comprendre les fonctionnements des plateformes de *sexcams* – notamment en termes de pourcentage des retenues monétaires sur les prestations, mais également sur les questions de définitions de la pratique (par ex. la définition du *sexcam* comme du travail du sexe ou non).

Les éléments quantitatifs descriptifs ont été retirés de l'analyse secondaire de données de deux entreprises du domaine. Des documents proposant des données chiffrées de deux types ont été analysés : l'un relevant d'une étude de marché et l'autre de bilan annuel de réalisation. Des chiffres confidentiels nous ont été communiqués et ces derniers ont été mobilisés uniquement de manière corrélée à d'autres chiffres officiels fournis par les entreprises rencontrées ou trouvés dans de la documentation relative aux données secondaires. Il est important de noter que ces données produites présentent l'avantage de nous donner accès aux dispositifs marchands avec un grand niveau de détails. L'un des enjeux de la démarche était de faire dialoguer les résultats issus des deux méthodes avec des allers-retours constants. Les données quantitatives ont permis de relever les principes économiques relevant de la structure de ces marchés, mais ne permettaient pas de donner accès à l'interprétation qu'en font les actrices et les acteurs du domaine. Au sens de Dubuisson-Quellier, Gojard et Plessz (2019), un double mouvement a été réalisé entre un examen « quantitatif-déductif » retiré de l'analyse de données chiffrées documentées et une autre épreuve « qualitatif-inductif » effectuée au travers d'entretiens semi-directifs opérés auprès d'un large panel d'actrices et d'acteurs du domaines.

Cette enquête méthodologique qualitative présente plusieurs limites, dont deux principales. Le recrutement au sein de la démarche d'enquête a constitué une problématique d'hétérogénéité des résultats, liés à des types de plateformes spécifiques. Ainsi, les *performers* interviewé·e·s opéraient généralement sur des plateformes *Freemium*, alors que les autres actrices et acteurs du domaine étaient plutôt relié·e·s à des plateformes *Premium*. Ce biais méthodologique est dû au fait que les *performers* de plateformes *Premium* sont relié·e·s à des contrats de studio

professionnels de production. De ce fait, leur temps est quasiment entièrement dédié à leur travail en ligne et pour accepter mes demandes d'entretiens, iels requéraient une rémunération que je n'étais pas en mesure de fournir. La seconde est la période de récolte de données relativement courte (1 an et 6 mois) à mettre en miroir avec le fait que ces dispositifs digitaux changent très vite dans un contexte dynamique qui évolue et se modifie rapidement avec les *sexcams*. Le biais méthodologique lié à l'utilisation de différentes langues est également à signaler. Majoritairement, les actrices et acteurs du domaine des *sexcams* parlent anglais, alors qu'ils et elles (moi inclus) ne sommes pas de langue maternelle anglaise. Il est ainsi possible que des imprécisions tant au sein des entretiens qu'au sein de discours en ligne aient surgi.

Tableau A : Matériaux mobilisés – Méthodologie progressive

<u>PHASE I</u> (2017 – 2020)	<u>PHASE II</u> (2018-2021)	<u>PHASE III</u> (2021-2022)
<p>Entreprise n°1 TC (documentation – levée de fond)</p> <p>Entreprise n°2 DH</p>	<p>127 profils sur le site/forum WeCamGirls</p>	<p>Données partagées avec Masciocco (2022)</p>
<p>20 entretiens (d'abord exploratoires, puis semi-directifs). 14 <i>camgirls</i> et 6 actrices et acteurs du domaine (créateur de webcams professionnelles dédiées au <i>sexcam</i>, gestionnaire de plateforme, journaliste expert·e·s ayant enquêté sur le sujet).</p>	<p>Observation en ligne</p> <p>2 heure par semaine étalées sur les 3 ans.</p> <p>Protocole selon dernière visite : nouveaux profils, nouveaux sujets, réponses, nombre de commentaires.</p>	<p>5 sites de vente (<i>marketplaces</i> dédiées, plateformes dédiées et <i>marketplaces</i> de vente généraliste)</p> <p>3 entretiens exploratoires, puis semi-directifs (1 vendeuse de sous-vêtements portés, 2 responsables de site de ventes dédiés, avec expérience de vente personnelle)</p>
<p>Données du mémoire de MA au sujet du travail du sexe de rue</p>	<p>Covid-19 – méthodologie online privilégiée.</p>	
<p>Observations en ligne (compte créé – sans échange monétaire)</p>		
<p>Service Information UniNE (Sitel) pour la gestion et le stockage des données numériques</p> <p>Validation par la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel</p>		

Source : Élaboration propre.

Une dernière dimension méthodologique de cette thèse est à mettre en exergue. Présentées au point précédent, les différentes postures adoptées pour cette recherche, couplées aux outils méthodologiques présentés ci-dessus, ont donné naissance à des dialogiques complexes. Différents niveaux d'analyses théoriques (entre structurels et individuels) ont été mobilisés avec des données relevant parfois tant des niveaux macro que microsociologiques. La dimension territoriale mobilisée s'insère dans ce cadre complexe, afin de rendre compte des impacts et influences entre espaces concrets et numériques. Cet ensemble a fait l'objet de réflexions importantes et fondamentales au sein de ce travail. Elles ont été souvent traduites par l'élaboration de schémas et de graphiques explicatifs. Ainsi, une dizaine d'illustrations jalonnent cette thèse, afin de clarifier la dialogique de dynamiques micro-macro spatio-temporelles.

III.I. PHASE I : L'EXPLORATION DU CHAMP

La première phase de recherche a été marquée par l'étude de cas que j'avais réalisée au sujet du travail du sexe de rue en 2017. Intéressée depuis le début de mes études en Sciences sociales par les questions liées aux pratiques sexuelles, j'ai réalisé plusieurs de mes travaux universitaires sur ce sujet. Tout d'abord au travers de mon travail de Bachelor que j'ai accompli au sujet d'une association LGBTIQA+*, nommée les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence, puis au travers de mon mémoire de Master. Pour ce dernier, j'ai réalisé une recherche de terrain traitant d'une rue dédiée au travail du sexe concret en y mobilisant des approches théoriques de conflit spatial (Torre 2015, 2013, 2010). Ce socle m'a permis de comprendre la manière dont les travailleuses du sexe opérant au sein de l'espace concret mobilisaient les supports numériques. Il fut rapidement évident que le numérique se présentait comme un outil de contact avec la clientèle, mais qu'il n'était pas en soi un espace de prestation. Ensuite, j'ai rencontré une start-up suisse de la branche évoluant spécifiquement dans le milieu du *livecam* dédié aux sexualités. Ce contact a fourni de nombreuses informations sur l'organisation générale du marché des *sexcams*, et également au sujet des principaux actrices et acteurs du domaine et m'a donné accès à une documentation importante, élaborée en 2018, afin d'effectuer une levée de fonds. Le terrain était alors défini : j'allais étudier les *sexcams*. Cependant, l'accès aux discours des personnes réalisant ce type de prestations était complexe. Les prestataires des plateformes *Premium* – engagées par des studios professionnels – demandaient des rétributions financières pour participer aux entretiens et cet aspect me posait problème vis-à-vis des autres prestataires des plateformes *Freemium* qui acceptaient de participer sans contrepartie financière. J'ai donc

choisi de me concentrer exclusivement sur les prestataires des plateformes *Freemium* pour les entretiens semi-directifs. Suite à cette première entrée concrète sur le terrain, nous avons alors mobilisé la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel, parce que les actrices et les acteurs de mon terrain d'étude évoluent dans des milieux stigmatisants pouvant être qualifiés de sensibles. J'ai ainsi explicité clairement les démarches cadrant mon étude, non seulement afin de protéger les personnes interviewées, mais également afin de me prémunir de potentielles difficultés liées à ce terrain de recherche spécifique. J'ai également sollicité le Service informatique, afin d'approuver notre processus de recherche et nos modalités de stockage de données sensibles. Nous avons ainsi décidé de faire parvenir des formulaires de consentement à chacune des personnes entretenues, d'enregistrer de manière audio (sans l'image) les entretiens, puis que les données retranscrites et stockées sur un disque dur externe le seraient de manière totalement anonymisée. Ces dossiers n'ont été accessibles qu'au Prof. Olivier Crevoisier et à moi-même.

Cette phase de défrichage, permettant la compréhension générale du terrain, a été opérée de manière multiscalaire afin de comprendre la dialogique des processus aux échelles locale, nationale et internationale. À ce stade, une deuxième porte d'entrée ouverte au niveau international m'a permis d'étudier une multinationale de la branche aux commandes de la principale plateforme *Premium* de *sexcam*. Le site se situait en 2018 au troisième rang du Top 10 des sites comprenant le plus de *performers* enregistré·e·s. Au travers de contacts directs avec le directeur financier du groupe, j'ai obtenu des documents relatifs à l'activité du groupe dans son ensemble et plus précisément au sujet de la plateforme. J'ai ensuite effectué un grand nombre d'heures d'observation en ligne sur cette plateforme en récoltant données et informations publiques.

Ces deux premiers contacts ont eu un effet « boule de neige » bien connu en Sciences sociales et m'ont permis d'accéder à des professionnelles du domaine opérant sur des plateformes *Freemium*. Comme mentionné auparavant, les *performers* travaillant sur des plateformes *Premium* se révélaient difficiles d'accès. En effet, il fallait non seulement se créer un compte en ligne, mais payer pour accéder au *tchat* et par la suite elles demandaient à être rétribuées pour le temps mis à disposition de l'entretien. Je me suis donc concentrée sur les prestataires des sites *Freemium* en jouant la carte des « contacts personnels importants dans ce milieu ». Grâce à cela, les portes numériques privées se sont ouvertes plus facilement. Cet effet de « séduction » au sens où Moser (2021) l'entend menant « à faire faire quelque chose à

quelqu'un qui n'en avait pas l'intention » (2021 : 130) m'a permis de réaliser, sans contrepartie financière, 20 entretiens exploratoires semi-directifs (enregistrés ou non en fonction de la demande de la personne entretenue) avec des femmes réalisant des prestations de *sexcams*. L'ensemble des entretiens ont été réalisés en visioconférence, via la plateforme *Skype* et ont été retranscrits à la suite. Une analyse de leurs contenus à l'aide des perspectives théoriques a alors systématiquement été réalisée. Chaque analyse catégorielle, reliée à un axe de recherche s'est vu attribuer une couleur. Plusieurs lectures approfondies des entretiens retranscrits ont alors été opérées et les discours des interviewées minutieusement disséqués en fonction de ces catégories. L'objectif était d'identifier les axes théoriques mobilisés. En ce sens, les catégories relevaient de deux dimensions :

- Une macro de niveau structurel ayant comme sous-catégorie l'espace (avec comme sous-catégorie les dichotomies public/privé et numérique/concret), le stigmat, le type de plateforme, les institutions ;
- Les valeurs micro de niveau transactionnel ayant comme sous-catégories le paiement, le pourcentage, les contenus, les données sociodémographiques, l'expérience.

Un classement a ensuite été réalisé par tableaux, afin de regrouper les éléments discursifs liés à chacune de ces catégories. Le stockage des données hors du serveur universitaire, ainsi que ma navigation sur des sites dédiés ont été autorisés et validés avec le Service informatique de l'Université et la Commission d'éthique.

Un élément important résidait alors dans ce support digital mobilisé dès le départ, sans que je ne m'en rende compte. Cette vidéoconférence était en effet déjà un dispositif de distanciation du stigmat pour mes entretenues. Le fait d'avoir un entretien par écran interposé semblait pour elles moins intrusif qu'une rencontre dans un espace concret. Certaines sont par ailleurs restées anonymes, n'allumant pas leur caméra. Cette première phase a également été élaborée avec des observations exploratoires des différents espaces numériques où opère l'économie du *sexcaming*. L'ensemble de cette phase était alors une découverte du champ numérique. Je commençais à comprendre ce qui est intrinsèque à ce domaine : « l'anonymat (Mann, Stewart 2000), la contraction de l'espace et du temps (Hine 2000), la possibilité de voir sans être vu (Howard 2002 ; Kozinets 2002), le brouillage de la frontière privé/public (Markham et Baym 2008). » (Pastinelli 2011 : 39)

De plus, je me suis également questionnée méthodologiquement sur l'utilisation des termes en rapport aux catégories de sexe et de genre. Tout au long de cette thèse, j'utiliserai ponctuellement des termes relevant de catégories binaires de sexe et de genre (femme – homme). Cette utilisation reflète les formes dominantes des rapports sociaux de sexe et de genre au sein de mon terrain d'étude et la manière dont elles s'articulent avec la société. En effet, sur les plateformes de *sexcam*, la majorité des offres sont proposées par des personnes se reconnaissant dans le sexe et le genre féminin, alors que la majorité de la consommation est réalisée par des personnes s'identifiant comme des hommes cis hétérosexuels (Jones 2020, 2016, 2015 ; Donzallaz, Crevoisier 2020). L'échantillon plus restreint des plateformes de vente en ligne de sous-vêtements portés reflète une répartition similaire. De ce fait, les formes de langage épïcène ou inclusif ne sont pas utilisées de manière systématique dans ce texte. De plus, il nous semble important de préciser que les termes de *livecam* et de *sexcam* seront utilisés indifféremment, l'un étant le terme émique mobilisé par les actrices et acteurs de notre terrain (Donzallaz, Crevoisier 2022), alors que l'autre définit de manière claire et précise les objets d'étude.

III.II. PHASE II : CONSOLIDATION ET DONNÉES SECONDAIRES

Après cette phase exploratoire, j'ai eu l'impression d'avoir épuisé l'effet du contact initial. Pour cette raison, et afin de consolider mon terrain, je me suis alors spécifiquement intéressée aux forums spécialisés dans le domaine et aux nombreux témoignages de *performers* qui y étaient disponibles. J'ai alors identifié un site d'échange dédié spécifiquement aux prestataires et j'ai pu entrer en contact avec son créateur. Ce premier entretien m'a donné accès à des informations au sujet du site et m'a permis par la suite de récolter mes données. Ce site est une plateforme en ligne dédiée aux échanges entre professionnel·le·s de la branche et non comme profils de vente de services. Ceci me paraissait alors d'autant plus intéressant qu'il me permettait d'avoir accès aux discours des intéressées entre elles. De plus, le site comptait un nombre important de modèles – plus de 15'000 – de 141 pays différents (2018).

J'ai continué à étayer cet ensemble par la récolte et l'analyse de données secondaires. Nous avons par ailleurs pu assister à une pièce de théâtre montée à Genève. Cette création mettait en scène des *performers* roumaines jouant leur propre rôle. L'ensemble était donc une reconstitution de leurs pratiques et de leurs discours. Cet élément a été fondamental par la suite dans la compréhension des perspectives spatiales, notamment des différents espaces de la prestation, de l'importance du canal numérique comme espace et comme outil, ainsi que leur

mise en connexion. Cet ensemble cohérent se tenait dans mes deux premiers articles de thèse et c'est à ce moment-là que j'ai rencontré Elisa Masciocco, étudiante à l'Institut de Sociologie de l'Université de Neuchâtel.

III.III. PHASE III : COMPARAISON

Pour son mémoire de Master, Elisa Masciocco s'intéressait à un cas particulier de transactions sexuelles numériques : la vente en ligne de sous-vêtements portés. Faisant partie du même corps de recherche en termes de sujet, je m'y suis intéressée de plus près et tout de suite la comparaison est apparue comme féconde et évidente. L'objectif était alors de saisir la manière différenciée, mais complémentaire, dont deux pratiques sexuelles tarifées et digitalisées opèrent au travers des outils conceptuels mobilisés jusque-là. La vente en ligne de sous-vêtements portés est considérée dans le cadre de cette thèse comme une pratique sexuelle, au sens où elle fait appel de manière directe aux fluides ou odeurs corporelles dans un but d'autostimulation (masturbatoire ou faisant appel à des fantasmes). Cette pratique fait également partie de la catégorie des marchés répugnants (Roth 2007) comprenant l'ensemble des transactions condamnables moralement par un groupe social. L'intérêt central m'ayant mené à faire cette comparaison résidait dans un fait simple : au début de mon terrain au sujet de *sexcam*, l'argument – que cette nouvelle forme de prestation sexuelle « sans échange de fluides » – était invoqué de manière récurrente, afin de montrer les avantages sécuritaire et hygiénique de la pratique, lui conférant ainsi une dimension morale plus acceptable. Lorsque j'ai découvert la pratique de la vente en ligne de sous-vêtements portés, celle-ci a rebattu fondamentalement cette idée que les pratiques en ligne liées au domaine sexuel supprimaient ces échanges de fluides. J'ai donc analysé les deux types de transactions dans leurs spatialités et leurs temporalités, ainsi que les mécanismes de construction de leur(s) valeur(s) comme point de jonction. Ce découpage a été opéré dans le but comparatif susmentionné et s'est basé sur la récolte de données réalisée dans le cadre du mémoire de Master de Masciocco (2022). L'ensemble de l'analyse et de ses conclusions est à retrouver dans le troisième article.

Ceci nous a permis de comprendre corrélativement les effets au sein des différents espaces concrets et numériques, mais également de saisir les tensions entre généralisation et singularité de ce que nous avons appelé les Transactions Economico-Sexuelles (TES) numériques de bien et de services.

IV. AUTORÉFLEXIVITÉ, BIAIS ET LIMITES

Le cadre éthique d'une recherche doctorale est important, d'autant plus s'il porte sur un sujet sensible et polarisant comme les pratiques sexuelles tarifées au sujet desquelles la morale – individuelle et collective – est une dimension fondamentale. Comme le mentionnent Genard et Roca i Escoda (2019), « les sociologues se trouvent constamment confronté·e·s à des enjeux éthiques qui couvrent en réalité un spectre extrêmement étendu. » (2019 : 12) Pour cette raison, j'ai choisi de réfléchir dans un premier temps sur l'éthique générale de cette recherche, pour ensuite me concentrer sur sa dimension numérique en réfléchissant méthodologiquement au sujet des contextes de production de certaines de mes données, leurs interprétations et l'anonymat partiel y étant liés et enfin proposer une analyse autoréflexive au sujet des rapports de pouvoir avec mes entretenu·e·s et des questions morales.

L'éthique générale des recherches en Sciences sociales et humaines vit un contexte de plus en plus administré et réglementé. Genard et Roca i Escoda (2019 :14) parlent par ailleurs de bureaucratisation de la recherche et « d'un "parcours du combattant" face à des commissions d'éthique, des formulaires (...) » parfois plus importantes que la réflexivité elle-même. Si ces réflexions éthiques sont apparues dès le début de ma recherche et qu'elles sont inévitables, j'ai soumis une méthodologie de sauvegarde protégée de mes données numériques – notamment liée à la protection de l'anonymat des documents récoltés et enregistrés – à la Commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel, ainsi qu'au Service informatique. Comme le relèvent Marcochia en 2016 et Gingras en 2011, la situation est « paradoxale : alors que les gens dévoilent de plus en plus d'informations sur leurs vies privées – en particulier sur les plateformes de réseaux sociaux – les chercheurs [et chercheures] en sciences humaines et sociales sont soumis[·es] à des cadres éthiques et réglementaires de plus en plus rigides. » (2016 : 41) Cependant, il me semble que ces cadres réglementaires de recherches sont d'autant plus importants que ceux liés aux législations et aux domaines du numérique ne le sont pas encore.

Le contexte de recherche numérique se révèle alors comme un véritable casse-tête éthique. D'une part, la récolte de données en ligne semble très facile d'accès. En effet, les internautes laissent de très nombreux discours et échanges sur les forums et des commentaires disponibles sur les plateformes. Non seulement cette nouvelle forme de mise à disposition m'a alors permis d'observer « en cachette » (Marcochia 2016 : 37), mais je montrerai comment elle permet aux *performers* de déjouer les stigmates – d'une part au travers de l'évitement de l'espace public

proche dans la réalisation de leur travail et d'autre part en choisissant les espaces de diffusion de leur *show*. La question relative à la dimension privée de ces informations s'est alors très vite posée. J'ai d'abord conclu que ces espaces numérique se définissaient comme publics et que cette mise à disposition d'informations était faite consciemment exposée. Cependant, j'ai souvent dû réaliser une inscription pour avoir accès aux forums de discussions. Ces espaces pouvaient donc aisément « amener [les auteur·e·s] à considérer le forum comme privé. En d'autres termes, un accès facile ne signifie pas un accès public (...). » (*Idem.*) Afin de pallier ce biais et de respecter les identités et contenus des écrits analysés, j'ai fait le choix de ne pas les retranscrire mot pour mot dans mon travail, lorsqu'ils relevaient de ce type de récolte. Par conséquent, seules les paroles des interviewé·e·s ayant donné leur accord pour être cité·e·s figurent en toutes lettres dans cette thèse.

L'accès au terrain semble facilité par le numérique, bien qu'il pose de grandes questions éthiques. Cependant, il est également important de questionner le contexte de production de ces données, ainsi que leur interprétation. Une situation paradoxale se dessine alors encore une fois. « L'internet et les technologies numériques peuvent permettre l'accès à de nombreux corpus (...), mais, en même temps, cet accès se limite aux productions discursives et rend difficile, parfois impossible, l'accès au contexte de production de ces messages. » (Marcoccia 2016 : 39) Deux éléments se dessinent ici : l'absence de chercheur·e·s dans le contexte de production des données et l'intentionnalité des actrices et acteurs sociaux produisant ces *verbatim*. D'une part, il serait envisageable de se dire que ces données produites sont épurées du biais de recueil scientifique, mais d'autre part « les données recueillies possèdent des significations multiples, complexes et variables. » (Genard, Roca i Escoda 2019 : 199) Face à cet équilibre fragile, la position pragmatique institutionnaliste m'a apportée une perspective de réponse, corroborée et très bien formulée par Marcoccia (2016) : « les éléments du contexte pris en compte sont ceux qui sont accessibles à travers les discours eux-mêmes. » Cet ensemble de réflexivité éthique trouve alors un sens supplémentaire par le fait qu'elle n'est pas mobilisée seule. L'utilité de la méthode de recherche mixte prend alors ici tout son sens. Elle permet la conjugaison d'échelles, d'espaces et de discours non homogènes sur un même sujet encore peu exploré à ce jour et l'observation du contexte propose des "effets de cadrage" caractéristiques de ces activités "en ligne".

Le numérique est-il un espace aux prises de la morale au même titre que les espaces concrets ? Dès le départ, j'ai souhaité traiter de mon cas d'étude des *sexcams* en empruntant des chemins

analytiques différents des travaux traditionnels réalisés au sujet du travail du sexe. Je ne souhaitais pas entrer dans cette thématique en traitant des parcours de vie menant à l'accomplissement d'un tel travail, ou en analysant les structures internationales inégalitaires permettant leur mise en place. Les marchés contestés ont le point commun que des entrepreneurs et entrepreneuses de morale (Becker 1985) explicitent le fait qu'il existe des victimes/populations précaires ou fragiles qu'il est nécessaire de protéger. Et donc à l'opposé il existe une population dangereuse qui exploite. D'une part, cette vision binaire me posait un problème d'entrée de jeu, puisqu'elle pose l'ensemble des personnes pratiquant une activité sexuelle marchande tarifée comme des victimes (volontaires ou non) reliées généralement à des questions « d'étiologie » (Bernstein, Wirth 2013 : 65), me propulsant dans un rapport hiérarchique de catégorisation binaire que je refuse en tant que chercheur. D'autre part, cette vision charrie avec elle un « idéal moral de gratuité dans les rapports sexuels, qui serait la marque de fabrique de la bonne sexualité et de la bonne reproduction » (Bozon 2020 : 37), jugement de valeur que je réfute également. Pour ces raisons, la conjugaison des approches féministes matérialistes et institutionnalistes pragmatiques se présente comme un dispositif analytique utile et pertinent rendant compte de la complexité de mon sujet d'étude. Cette porte d'entrée moins commune aux questions de travail du sexe m'a cependant coûté beaucoup d'incompréhension et de rejet de la part de nombreuses revues du domaine de l'économie institutionnaliste et territoriale. Ces dernières ont estimé de manière récurrente (11 soumissions pour les deux premiers articles) que le contenu des articles et leurs apports étaient pertinents, mais que les angles d'approches ne suivaient pas les lignes rédactionnelles. Il aurait certainement été plus aisé de publier ces articles dans des revues de *Porn Studies* ou de *Gender Studies*, habituées à publier ce type de thématique. La publication d'articles d'autres auteur·e·s traitant de ce même objet d'étude dans l'intervalle et dans d'autres revues a certainement aidé à la publication.

Ce parcours de la combattante à la publication m'a amenée à beaucoup d'autoréflexivité quant à mon positionnement de chercheur et à son impact sur mon terrain, ma question de recherche, ainsi que sur sa réalisation et son analyse. La première dimension autoréflexive est relative à la catégorie « femme », employée au pluriel dans le cadre de cette thèse. Sur le terrain, j'ai étudié des femmes qui se reconnaissent dans ce terme et je n'ai pas cherché à déconstruire la catégorie en tant que telle ou à savoir précisément ce que les personnes mobilisaient pour se définir en tant que telle. Si cette catégorie m'a permis de penser un groupe, ce dernier n'a pas été pensé comme homogène. Ce serait une erreur d'appréhender une si grande catégorie sans nuances de

statuts sociaux, d'origine, ou d'autres variables ayant un pouvoir explicatif et structurel sur les choix et comportements. Les apports des outils intersectionnels sont fondamentaux à ce sujet, mais ne sont pas mobilisés dans le cadre de ce travail, puisque la méthodologie et les données sociodémographiques n'en étaient pas l'objet. Ceci permet donc d'éviter le biais d'une interprétation surdéterminée de la catégorie, tout en la mobilisant de manière englobante pour rendre compte de la structure sous-jacente des rapports sociaux de sexe/genre. J'ai donc considéré cet ensemble d'une part comme une production de genre au sens de la performativité des catégories émiques de mon terrain – les femmes adoptent certains attributs ou comportements, car elles ont été socialisées de manière primaire et secondaire comme telle et participent (in)volontairement à la reproduction de ces schémas – et d'autre part comme la partie indissociablement liée de manière binaire à la catégorie « homme » et induisant des rapports de pouvoir, tenant d'une structure déterministe.

La deuxième dimension autoréflexive me paraissant très importante relève de l'utilisation d'une posture féministe présentée en début de thèse sous le chapitre de la posture de recherche. Cet adjectif encore souvent « perçu comme incompatible avec toute recherche vraiment scientifique, jusque dans les rangs des chercheur·e·s qui manient le concept de genre » (Clair 2016 : 69) m'a posé problème dès le départ. Je m'en suis d'ailleurs distancée par peur du jugement non seulement des personnes critiques face aux postures féministes, mais également par peur des critiques des tenantes de ces recherches. En mobilisant cette posture, j'avais l'impression d'un côté de n'être pas crédible à cause de ma casquette féministe biaisant l'ensemble de mon travail et de l'autre de ne pas être assez investie en tant que féministe pour rendre compte de manière utile d'une réalité devant servir à déconstruire des inégalités de fait. Cependant, comme le dit très bien Clair (2016 : 81), « la promotion du positionnement féministe comme projet épistémologique va de pair avec la reconnaissance de l'impossible neutralité de l'enquêteur·trice sur le terrain » qui me semble essentielle. Ainsi, si au début de ma recherche, cette double peine ressentie m'a fait me distancier de choix théoriques affirmés et assumés, ces derniers ont cependant jalonné ma posture de manière sous-jacente et ont été réintroduits clairement à la fin du processus. Ainsi « adopter le positionnement féministe implique pour les chercheur·e·s (...) de se situer socialement et d'admettre que c'est souvent d'abord en raison de contraintes sociales qui pèsent sur leur propre vie qu'ils ou elles formulent leur problématique. » (Clair 2016 : 82) Cette autoréflexivité m'a permis de réintroduire cette posture féministe assumée en amendant l'introduction de cette thèse par l'exposition des questions ayant motivé et fait démarrer cette recherche. C'est alors là que certaines formes de

stigmates prenaient tout leur sens pour moi. Non seulement un stigmate lié au fait que je ne souhaitais pas porter une casquette de chercheuse féministe – cible de larges critiques – mais également au fait qu’il fallait exposer l’idée que ma propre sexualité, son rapport à l’argent, la catégorie de sexe et de genre à laquelle je suis assignée, et les possibilités de mon agentivité au travers des institutions et des structures me questionnaient. C’est lorsque j’ai dû écrire « je me demande vraiment pourquoi il n’existe pas d’hommes réalisant du travail du sexe de rue, vers lesquels je pourrais me diriger sans annonce, et payer pour une passe en vitesse et repartir » que j’ai reconnu le mystère qui avait précédé à ma recherche. Dire que « j’ai été confrontée à la violence de l’exposition des corps de ces milliers de femmes sur des plateformes en ligne pour de nouvelles formes de consommations masculines » pourrait faire croire à une position SWERF² avec laquelle je ne suis pas en accord. En effet, il existe tout un pan de militantes féministes abolitionnistes, tenant du fait que les travailleuses du sexe doivent être exclues des combats féministes, car elles ne sont que le reflet d’un système qui asservit les femmes et doivent uniquement être sorties de leur condition de travailleuse du sexe. Cette vision homogénéisant l’ensemble des travailleuses du sexe en tant que victimes et leur niant toute agentivité ne correspond pas aux situations auxquelles j’ai été confrontées. Des travailleuses et travailleurs du sexe victimes et exploité·e·s existent, mais appliquer cette image à l’ensemble de cette catégorie serait une schématisation simpliste, doublée d’une position moralement jugeante, puisque bon nombre de discours de professionnel·le·s du sexe relatent une réalité autre que celle de victime. Ce type de questionnement est à la base de ma thèse et doit être explicite.

Cet élément est en lien direct avec la légitimité générale de mon travail dans un contexte de recherche académique. De nombreuses et nombreux chercheur·e·s ont travaillé sur les questions de transparence et de mensonge en rapport au terrain et à la production de la recherche. Me rendre compte que j’avais moi-même utilisé ces mêmes mécanismes sous couvert de scientificité me fait maintenant sourire. J’ai caché mes origines rurales et précaires dans un monde académique regroupant majoritairement des personnes issues de milieux sociaux beaucoup plus aisés que le mien. Je n’ai par ailleurs que peu demandé de données sociodémographiques à mes interviewé·e·s afin de me protéger des clichés victimisant de femmes pauvres et exploitées. J’ai également lissé mon accent pour gagner en légitimité dans le monde académique et je me suis prémunie de parler du parcours biographique de ces femmes,

² *Sex Workers Exclusionary Radical Feminist*

car comme le dit l'anthropologue étasunienne Laura Nader « n'étudiez pas les pauvres et les sans-pouvoir : tout ce que vous direz sur eux pourra être retenu contre eux. » (In : Clair 2016 : 82) Apporter de l'autoréflexivité au sujet de mes choix de recherche et également sur mes pratiques académiques m'a permis d'ouvrir une autre réflexion importante au sujet du monde académique qui « peine à reconnaître qu'il est lui-même loin d'être sans tabous. » (Clair 2016 : 81) Le rapport de pouvoir induit par le dispositif d'enquête vis-à-vis de mes entretenu·e·s ou de l'utilisation de leur parole sur des forums en ligne vient directement briser une solidarité que je plaçais faussement au centre de mes principes et valeurs personnelles. Transformer la vie des autres en objet d'étude n'est pas un phénomène anodin, mais il me mène aujourd'hui à éclaircir les motivations de ma démarche pour « participer à une construction d'un savoir plus démocratique. » (Clair 2016 : 82)

V. PERSPECTIVES THEORIQUES : ENTRE VALEURS ET ESPACES

Comme explicité ci-dessus, l'entrée théorique de cette thèse a été réalisée à deux niveaux : d'une part, au travers d'outils descriptifs et structuralistes liés à une perspective féministe et matérialiste et, d'autre part, au travers d'outils analytiques constructivistes liés à une perspective institutionnaliste et pragmatique. Dans cette partie, je vais expliciter les outils constructiviste et institutionnaliste mobilisés dans les articles de cette thèse. En ce sens, j'ai posé que la construction des valeurs socioculturelles et économiques et la construction des espaces étaient les deux faces d'une même pièce. Dans un premier temps, j'exposerai la manière dont la construction de la valeur se réalise à l'échelle large d'une société construisant de manière dynamique et processuelle ses valeurs socioculturelles et la manière dont ces dernières se logent dans les expériences et les transactions entre individus. Puis, dans un second temps, je montrerai comment l'articulation des espaces, leur définition, ainsi que leur lien à la construction de valeur est une variable centrale pour le domaine des *sexcams*.

V.I. LES DIFFÉRENTES CONSTRUCTIONS DE VALEURS

Au sein du large domaine de la sociologie économique, bon nombre de chercheur·e·s (Aspers, Beckert 2011 ; François 2008) relèvent trois enjeux fondamentaux au sein de la coordination marchande : la concurrence, la coopération et les valeurs. Dans le cadre de cette thèse, la focale a été mise sur l'axe des valeurs, plus précisément sur la manière dont les valeurs au niveau macro structurel construisent une ou des valeurs au niveau micro interindividuel. Ceci

permettait de faire dialoguer cette dimension analytique recherchée entre les valeurs socioculturelles relevant de l'échelle des structures et des institutions en lien aux valeurs transactionnelles mobilisées. Sans aborder la concurrence et la coopération de manière ciblée, ces dernières sont effleurées au sein des articles au travers de l'analyse des institutions. De fait, durant l'élaboration de cette thèse, ainsi que durant sa rédaction, j'ai adopté la posture établissant l'organisation spatiale du marché, des transactions et leurs contenus comme explicatifs de la construction des valeurs. Pour débiter, il me semble donc fondamental de rappeler que « différents systèmes de valeurs [socio]culturelles peuvent coexister avec différents modèles de création de valeur économique. » (Vörös 2020 : 170) Notre cas d'étude prenant place dans un système numérique mondialisé, cette dimension est alors centrale. De fait, les valeurs socioculturelles relevant principalement des mondes marchand et domestique mènent à la construction de la valeur monétaire au sein de transactions de *livecam*.

En mobilisant la notion de marché, il est important de préciser que celle-ci est comprise comme une manière de faire société (François 2008). Ainsi, « le marché est une forme stabilisée qui repose sur un double jeu d'interactions entre une interaction concurrentielle [que nous avons constatée entre les plateformes et entre les *performers*] entre l'ensemble des offreurs d'une part, des demandeurs de l'autre [au sens de la clientèle et des enchères que cette dernière peut réaliser] et une interaction d'échange entre un offerreur et un demandeur en particulier [compris comme la transaction fixant la relation entre un·e *performer* et sa clientèle]. » (François 2008 : 54) Un marché des *sexcams* existe donc bel et bien au sens définitionnel. Plus largement, j'utiliserai cette notion au pluriel – soit “les marchés” – afin de rendre compte de la diversité des possibilités de “faire marché” et des différences importantes entre les plateformes *Premium* et *Freemium* et les différents *business models* des plateformes raccordées comme celles des réseaux sociaux. D'un point de vue institutionnel, ces marchés revêtent donc la forme d'institutions marchandes « qui orientent les actions des [actrices et] acteurs, lorsqu'ils sont engagés dans des interactions marchandes. » (Dubuisson-Quellier, François 2011 : 12) Les actrices et les acteurs « s'appuient donc sur des institutions, qui simultanément les guident (...) et les aident. » (François 2008 : 54) Le projet de cette thèse n'est pas de faire la genèse ni d'étudier l'efficacité de ces institutions marchandes, mais ces dernières sont mobilisées comme point de repère entre les dimensions de structures et d'agentivité de nos deux perspectives initiales. Si la notion de marché est un socle de base indispensable pour l'étude des *sexcams*, il doit être mis en relation avec les éléments constitutifs des transactions mobilisés au sein des échanges de *sexcam*, ainsi qu'avec la dimension numérique de ces marchés.

Si le marché comme cadre est « une ressource pour cartographier les institutions et les pratiques économiques » (François 2008 : 54), les « intérêts matériels et monétaires [des individus], ainsi que les inégalités économiques, loin de polluer irrémédiablement les relations et le désir, les créent, les motivent et les spécifient. » (Bozon 2020 : 38) Bozon montre ici que d'une part la dimension des inégalités économiques positionnant la catégorie des femmes dans des situations de revenus plus précaires que la catégorie « homme » est un élément central et d'autre part que cette même bicatégorisation influe sur les comportements économiques au sein d'un marché. L'autrice montre donc deux divisions principales : sexuelles/genrées et sociales. Zelizer va dans le même sens et décrit que « les transferts d'argent dépendent normalement des relations sociales intimes et [également] les définissent. » (2001 : 121) Les relations sexuelles font évidemment partie intégrante de cet ensemble défini par Zelizer comme « transactions intimes. » (2001 : 126) L'introduction de cette thèse exposait l'idée de comprendre la dialogique entre les dimensions sexuelles, économiques et institutionnelles au travers du cas d'étude des *sexcams*. Zelizer vient donc renforcer la pertinence de cet objectif en posant le fait que les « transactions intimes ne sont pas négligeables. Elles peuvent avoir d'importantes conséquences macro-économiques, par exemple par des flux considérables de transferts de pays riches vers des pays pauvres (...) » (2001 : 125), ce que nous avons pu par ailleurs montrer dans les deux premiers articles de cette thèse. Ce point de vue macro-structurel est important, mais ne doit nous amener à exclure des dimensions non-marchandes au sein des prestations (Tabet 2010, 2004, 2001 ; Zelizer 2001). En effet, « les relations sexuelles peuvent présenter à la fois des aspects de marché et de non-marché : les relations peuvent débiter et se poursuivre en partie pour des raisons économiques et en partie pour [des raisons] interpersonnel[les] (...). » (Zelizer 2001 : 132) Pour mobiliser clairement ces dimensions marchandes et non-marchandes, le concept du *continuum* économique-sexuel de Tabet (2010, 2004, 2001) a été mobilisé et décortiqué dans l'article 2.

La dimension numérique des marchés est une variable importante de leur architecture. Au sens de Callon (2017), cette dernière a été envisagée dans cette thèse comme de nouvelles modalités et dispositifs d'organisation et de rencontres marchandes. Ainsi, la plateforme se définit comme « un dispositif d'éléments matériels, mais également de règles, de textes, de compétences incorporées qui sont pris dans un faisceau d'interdépendances. (...). Toutes les plateformes de rencontre jouent simultanément sur deux registres : faire se croiser tout en organisant les ajustements. » (2017 : 238-240) L'influence algorithmique n'a cependant pas été traitée au sein de cette thèse, bien qu'elle joue un rôle majeur sur ces plateformes. L'accès aux données,

l'absence de transparence à leur sujet, ainsi que le caractère exploratoire de cette thèse n'ont pas permis d'examiner cette dimension. L'analyse s'est concentrée, notamment dans l'article 1, sur les dimensions spatiales liées aux différents espaces créés au travers du numérique, ainsi qu'aux nouvelles modalités rendues possibles et leurs impacts en comparaison aux dimensions concrètes des transactions sexuelles marchandes.

La construction de la valeur économique de la sexualité féminine est centrale. J'exposerai par ailleurs au point suivant comment le système territorial de construction de valeur – privé/public – y est étroitement lié. Si cette valeur économique de la sexualité féminine n'est plus à démontrer, car elle fait l'objet de nombreux travaux (Bessière, Gollac 2020 ; Tabet 2010, 2004, 2001 ; Pheterson 1993 ; Rubin 2001, 1975), il semble cependant important de penser la manière dont le numérique module cette valeur, non seulement d'un point de vue macro au niveau des valeurs socioculturelles et du marché, mais également d'un point de vue micro au niveau de la transaction, des discours, des pratiques et des représentations. De plus, comme le rappelle Vörös (2020 : 172), « [l']essor du capitalisme numérique est contemporain de la féminisation du travail rémunéré, du déclin de l'emploi stable et du détricotage des filets de sécurité sociale. » Cet élément explique certainement une partie de l'engagement des prestataires dans les pratiques du sexe tarifé en ligne. En outre, les valeurs liées à la "sexualité féminine" – comme concept réflexif – sont intrinsèquement liées au « stigmate de la putain » conceptualisé par Gail Pheterson (1993) et au contrôle social, tant au niveau des prestataires que de la clientèle. Les pratiques numériques ont alors rebattu certaines cartes et mené à des redéfinitions des frontières du stigmate social lié aux sexualités féminines d'une part et aux sexualités féminines tarifées d'autre part. Ainsi, le *sexcam* est-il réellement un travail du sexe puisqu'il ne mobilise plus de contact physique ? Si j'ai déjà répondu à cette question d'un point de vue scientifique dans l'introduction de cette thèse, il semble que les actrices et acteurs du terrain jouent consciemment avec le floutage de cette frontière entre les prestations concrètes fortement stigmatisées et celles réalisées en ligne – mobilisant l'écran et la distance physique comme bouclier contre le jugement moral de proximité. Cette distanciation physique est centrale dans la construction des valeurs pour les personnes le pratiquant et le consommant. En effet, elle permet un éloignement des stigmates moraux utile aux prestataires et à la clientèle. Cependant, l'exemple des sous-vêtements portés et vendus en ligne met en exergue que si le stigmate aide bel et bien au développement des prestations numériques plus discrètes, la pratique ne suffit pas seul à répondre aux besoins physiques de la clientèle. C'est dans cette perspective que notre comparaison avec la vente en ligne de sous-vêtements portés prend alors tout son sens. Elle

montre alors que la conjugaison de différentes prestations permet de pallier cette dématérialisation de la prestation en mobilisant de manière découplée les sens humains.

Si les éléments moraux et socioculturels sont essentiels dans la compréhension de la construction des valeurs d'un marché, les éléments relevant de la transaction sont également fondamentaux. Pour les deux cas d'étude mobilisés, j'ai eu recours à la théorie de *l'expérience economy* de Pine et Gilmore (1999), afin de comprendre comment les valeurs se construisaient au sein des transactions. Deux grands ensembles de cette théorie expérientielle se révélaient alors comme pertinents pour les deux cas d'étude : la co-construction et l'individualisation. En effet, tant pour les *sexcams* que pour la vente en ligne de sous-vêtements portés, la participation de la clientèle est indispensable dans la construction de la valeur. Tant la mobilisation de son imagination au travers de *scripts sexuels* (Monteil 2016 : 585) « au sens intrapsychiques et interpersonnels » au sein de « scénarios culturels » que la réalisation de demandes particulières et la personnalisation sont essentiels au sein des prestations. Cet aspect n'est pas du tout spécifique ou cloisonné au domaine des pratiques sexuelles. Le numérique comme levier de création de valeur pour les entreprises et les marchés se positionne comme central depuis plusieurs années déjà. Ainsi, sur l'ensemble des marchés, il est recommandé de « repenser l'offre produit/service notamment en élargissant la conception et la création de cette offre en collaboration avec l[es] clients. » (Berger-Douce, Gautier, De Beneditis 2018) De fait, la construction des valeurs se joue sur deux échelles : d'une part, sur celle de la participation de la clientèle, ainsi que la personnalisation des prestations, et d'autre part sur celle du cadre de valeurs socioculturelles dynamiques, faisant constamment l'objet de (re)discussions. Pour le cas des *sexcams*, la dimension de synchronicité joue un rôle important dans la co-construction et l'individualisation de la création de valeurs. En effet, la possibilité d'interaction directe par *tchat* et *micro* permet une co-construction en temps réel, ouvrant la porte à une infinité immédiate de possibilités plus personnelles les unes que les autres.

La construction de la valeur ne fait pas simplement l'objet d'une transposition en ligne depuis le cadre concret. L'outil technologique transforme véritablement non seulement le marché, les transactions et les pratiques, mais également les aspects socioculturels qui voient apparaître de nouveaux types de sexualités. Ainsi, toute chose étant égale par ailleurs, et avec toutes les nuances et les précautions nécessaires, il semble qu'aujourd'hui l'institution du mariage se conjugue aisément avec celle du divorce, que plus de femmes qu'auparavant peuvent connaître des relations sexuelles hors-mariage, que les sexualités sont perçues de manière moins

reproductive, etc. En bref, une ouverture du champ des possibles semble s'amorcer, sans assurance qu'elle perdurera dans le temps et pour tous les espaces. Ces éléments posent la question de la plasticité de la sexualité dans les interactions et montrent l'adaptabilité et l'évolution de ce domaine. Cela n'est pas fondamentalement nouveau, mais la rapidité de changement et l'impressionnante ouverture du champ des possibles en termes de sexualités, amenées par les technologies, posent véritablement la question des pratiques futures. Il est déjà possible d'avoir des "relations sexuelles" via un casque de réalité virtuelle avec l'avatar de notre célébrité préférée, et la marchandisation des capteurs sensoriels numériques n'est à mon sens qu'une question d'années. Les êtres humains se dirigeront-ils vers une sexualité conjuguant espaces numériques et concrets ? Notre vocabulaire en est une bonne illustration : ne dit-on pas « *sexter* » pour mentionner d'envoyer des messages à caractères sexuels ? Envoyer des « *nudes* » pour expliciter l'envoi de photos de corps dénudés ? La pandémie de Covid-19 aura sans doute contribué à guider encore plus les pratiques sexuelles entre les terrains numériques et concrets.

V.II. PERSPECTIVE SPATIALE

Cet ensemble de nouvelles pratiques sexuelles, nées au travers des technologies numériques, pose des questions fondamentales en termes d'espaces. En préambule, il semble nécessaire de préciser que les espaces numériques ont été considérés dans ce travail comme des espaces sociaux réels, ne se situant pas à part de la réalité du monde concret. Comme Crewe (2022), nous avons pensé nos cas d'étude et ses espaces comme les « diverses formes de concurrence, de coexistence ou d'agrégation pouvant produire entre les espaces conventionnels (...) (villes, magasins ...) et les espaces médiés par le numérique, ainsi que les possibilités de déploiement de réseaux relationnels entre ces espaces. » (Crewe 2022 : 27) Analyser ces espaces publics numériques comme des formes spatiales différenciées, selon les personnes et l'utilisation qu'elles en font, aurait été pertinent. De ce point de vue, une analyse intersectionnelle aurait été utile afin de comprendre socio-démographiquement les usages des plateformes de *sexcams*. Cependant la méthodologie choisie et la récolte des données réalisée ne permettaient pas de répondre à des hypothèses faisant référence à ces aspects. L'élément central de notre analyse spatiale tient aux effets de transformation des technologies numériques sur ces espaces. Ainsi, « l'émergence de nouvelles géographies hybrides dans lesquelles certaines activités transcendant les distances peuvent être mises en œuvre tout en étant incrustées dans la positionnalité dans l'espace matériel de la personne les exécutant. » (Graham 2011 : 10) Ils

rèvelent également de nouveaux types de temporalité « (...) caractérisée par l'immédiateté, la viralité et des formes d'engagement plus interactives. » (Crewe 2022 : 55)

Cette interconnexion entre les espaces concrets médiatisés au travers d'internet et les nouveaux espaces numériques ainsi créés sont au cœur de la problématique spatiale de cette thèse. Tant les espaces de la production que les espaces de la consommation des *sexcams* ont fait l'objet d'une analyse au travers du prisme numérique et cette dernière a pu montrer la permanence de certains schémas dans le domaine des sexualités tarifées comme celui des rapports entre pays à hauts et faibles revenus ou celui des rapports sociaux de sexe/genre. De plus, il a également été possible de montrer comment ces nouvelles pratiques et représentations spatiales mobilisant la voie numérique remodelent par l'espace les formes d'institutions et les valeurs socioculturelles. Les pratiques et représentations se voient alors remaniées à l'aune des (re)discussions de la sphère publique (débat, mouvements sociaux, etc.) et des négociations interpersonnelles entre individus (*empowerment* féminin, redéfinition des lois concernant le consentement, etc.). Les Sciences sociales ont par ailleurs montré le rôle important que jouent les espaces numériques – notamment les réseaux sociaux – dans la modification et la refonte de ces valeurs socioculturelles. Il existe donc un double effet de la numérisation d'une part parce qu'elle transforme les pratiques et d'autre part parce qu'elle transforme des discours en mettant à disposition des espaces et supports inconnus jusqu'alors au sein des mécanismes sociaux. L'espace domestique est donc devenu un espace de travail comprenant des transactions intimes tarifées en ligne effectuées majoritairement par des personnes se reconnaissant dans la catégorie « femme ». La grande différence vis-à-vis d'un travail domestique reproductif non-rémunéré réside non seulement dans le fait d'introduire de la monnaie dans cet espace, mais également de le réaliser grâce à un travail de *care* (compris au sens large) réalisé dans ce même espace domestique. À l'exception de quelques prestations de *care* à l'image des proches aidant·e·s pour lequel·le·s un lent changement vers une rémunération est amorcé en termes de politiques publiques (notamment en Suisse), le *sexcam* semble se présenter comme une modalité de modification spécifique concernant la rémunération du travail du *care* au sein de l'espace domestique.

Cette prise en compte analytique des espaces met également en exergue la dématérialisation des échanges sexuels spécifiques aux *sexcams*, permis uniquement au travers d'espaces privés – évitant ainsi tout espace public concret. De plus, la dimension immersive des nouvelles technologies donne ainsi lieu à la création de nouveaux espaces de production-consommation,

dont les niveaux de co-construction, d'individuation et de personnalisation sont inédits. Grâce à cela « la distance physique est abolie et la sociabilité peut s'affranchir de la nécessité de se rencontrer dans un lieu [concret]. » (Rallet, Torre 2007 ; Beaudé 2012 ; In : Liefoghe 2018) Le numérique permet ainsi une forme d'ubiquité spatiale de chaque individu fondamentale pour l'essor des pratiques sexuelles marchandes en ligne, permettant ainsi l'évitement du stigmate social direct présent tant du côté de la consommation que de la production des prestations sexuelles tarifées. Le numérique se dessine ainsi comme une solution à la stigmatisation dans le domaine sexuel marchand. Au sein d'un espace privé digital, ces plateformes « loin d[re]présenter] un espace "public", (...) proposent une communication en "tête à tête", c'est-à-dire à l'abri des regards environnants. Surtout, ces services permettent une dissociation nette entre réseaux sociaux et réseaux sexuels. (...) [L]es sites et les applications déjouent (...) les instances de sociabilité traditionnelles » (Bergström 2019 : 12) et donc le jugement moral.

Si les dialogues spatiaux entre numérique et concret, privé et public, ainsi que marchand-domestique sont étudiées dans cette thèse. La dimension des rapports de pouvoir se retrouvent dans l'article 2. Les avances en monnaie, ainsi que les dimensions institutionnelles sont des composantes de ce pouvoir. De plus le jeu des trois types de transactions rend compte, chez Commons, du pouvoir dans les délimitations des institutions. Au sein de ces espaces et entre ces derniers aurait été un axe également pertinent, tant du point de vue de la protection des données intimement reliée à l'anonymat de nos pratiques en ligne, que de la défense des droits d'auteur·e·s (complètement ignorés dans le domaine des *shows* sexuels) ou encore au travers du prisme des algorithmes guidant nos trajectoires numériques (Glassey 2017) ou de la surveillance de nos pratiques (Klauser 2017).

PARTIE B : Articles de thèse

Cette seconde partie regroupe les articles constituant la thèse de doctorat. Les deux premiers sont publiés respectivement dans les revues d'Économie Régionale et Urbaine (RERU) et NETCOM. Le troisième résulte d'une collaboration dans le cadre d'un mémoire de Master soutenu au sein de notre institut. Il est publié en ligne au sein des articles proposés par la Maison d'Analyses des Processus Sociaux (MAPS) de l'Université de Neuchâtel. Chacun d'entre eux se définit comme un palier de la recherche générale réalisée durant 5 ans. De manière dynamique et complémentaire, ils constituent différents repères théoriques et empiriques d'une approche économique et territoriale des *sexcams*.

Article 1

Les activités sexuelles marchandes : entre territoire concret et numérisation

Donzallaz Salomé et Crevoisier Olivier (2022). « Les activités sexuelles marchandes : entre territoire concret et numérisation ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, [En ligne], 2022/0, mis en ligne le 09 juin 2020, consulté le 10 octobre 2022. DOI : <https://doi.org/10.3917/reru.pr1.0043>

Résumé

Depuis le milieu des années 1990, une nouvelle forme d'activités sexuelles marchandes (ASM) emblématique de la numérisation se développe rapidement : le *sexcam* (Jones 2020, 2016, 2015 ; Brasseur, Finez 2020, 2019 ; Bleakley 2014). Les formes territoriales de ces activités expliquent leur essor, notamment parce que la numérisation rend possible une nouvelle division spatiale de la production et de la consommation. De plus, le contenu des services proposés se transforme, en comparaison avec les formes traditionnelles et plus concrètes d'ASM. Cet article vise à discuter des impacts de la numérisation et de l'économie des plateformes sur les activités sexuelles marchandes par la mobilisation de l'approche d'Adams (2010) sur la relation entre médias et espaces et celle de Hubbard *et al.* (2017) sur les liens entre espaces publics et privés, ville et sexe.

1. INTRODUCTION

De nombreux aspects de nos vies sont touchés par la numérisation. Ce phénomène s'accompagne souvent d'une individualisation liée à nos émotions et d'une marchandisation des activités intimes (Bergström 2020 ; Illouz 2019 ; Trachman 2013). Le champ de la sexualité est une thématique privilégiée pour cerner ces changements. En effet, depuis le Minitel, il a toujours représenté une part importante des activités en ligne alors que, paradoxalement, la sexualité est l'activité de contact physique par excellence. De nombreuses recherches montrent que la transformation graduelle de l'emploi ouvre un nouveau champ de possibles dans lequel se développe une nouvelle économie du sexe digitalisé (Brasseur, Finez 2019 : 238). Cette activité a pu se développer d'autant plus que les horaires y sont flexibles et qu'elle n'est exercée que quelques années (Van Doorn, Velthuis 2018). Les baisses des prix des appareils technologiques (Henry, Farvid 2017 ; Senft 2008) ainsi que l'accroissement des accès internet et des débits (TC, Entreprise n°1, 2018) ont également contribué à son développement.

Dans ce contexte, comment définir le champ des activités sexuelles marchandes (ASM) ? Pour Tabet (2004), les échanges économique-sexuels englobent l'essentiel de la sexualité humaine. Dans ces échanges, on trouve « une compensation masculine pour une prestation féminine [dont le] paiement (...) pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent, emploi, promotion, prestige ou statut social, et jusqu'au nom pour n'en citer que quelques-unes) en échange d'une sexualité largement transformée en service. (...). Le paiement n'est en effet pas ce qui définit une relation sexuelle par rapport à une autre, c'est le caractère occasionnel ou intermittent de la relation, et non pas le type d'objets échangés, qui distingue la prostitution (...) des autres relations. » (Tabet 2010 : 106) Tout en partant de cette définition pour rendre compte des rapports de sexes en général, nous utiliserons la notion plus restreinte d'activités sexuelles marchandes (ASM), définie comme des échanges intermittents à caractère sexuel et donnant lieu au paiement d'une contrepartie. Notre recherche s'ancre davantage dans les approches territoriales de l'innovation, et moins dans les *Gender studies*. Il s'agit de rendre compte d'un système territorial de construction de valeur dans lequel, outre les rapports de sexes, il est possible d'y trouver d'autres acteurs et composants : entreprises, dispositifs vidéo, systèmes de paiement, immeubles dédiés, etc. En d'autres termes, comprendre en partie comment le numérique a affecté la façon dont nous avons et achetons du sexe (Henry, Farvid 2017).

La dichotomie proposée par Harcourt et Donovan (2005) entre sexe direct et indirect permet une première compréhension des liens entre ASM et numérisation. D'un côté, les activités concrètes, directes (prostitution de rue ou en salons, cabarets, etc.), connaissent un élargissement des possibilités de mise en contact via des sites spécialisés (annonces en ligne, présentation et *teasing* vidéo, etc.) à la fois discrets et largement accessibles au grand public. D'un autre côté, les activités indirectes, comme l'industrie du film porno, modifient leurs modèles économiques de financement et de distribution en s'appuyant sur le numérique (TC, Entreprise n°1, 2018). En effet, la digitalisation a transformé les formes traditionnelles de la pornographie et du travail du sexe en général (Brasseur, Finez 2020, 2019 ; Jones 2015 ; Sanders 2005). L'idée est de comprendre une partie de ces éléments de changement, d'innovation et de concurrence dans le champ des ASM.

Au sein de ce nouveau champ, nous avons choisi de nous inscrire dans une perspective d'économie territoriale. L'hypothèse principale de ce travail est que ces changements s'expliquent par les nouvelles formes spatiales et temporelles rendues possibles par les technologies internet et la visioconférence en haute définition. Plus particulièrement, nous examinerons l'innovation que constitue le *sexcam*³, une activité ayant débuté au milieu des années 1990, boosté par le haut débit et le *streaming* (Bleakley 2014) et qui a connu un développement très important depuis 2014. Avec la pandémie de la COVID-19, la croissance a été extrêmement forte. Si actuellement il n'existe pas de chiffres issus de recherches académiques concernant les *sexcams*, une montée rapide des webcams de manière générale durant les confinements a pu être observée (Jarratt 2021).

Cet article cherche à identifier comment et pourquoi ces activités numérisées se développent. Sur le plan théorique, Adams (2019, 2018, 2017, 2010, 2009) aborde la numérisation comme la présence accrue de médias permettant d'une part une modification de l'organisation spatiale (de nouvelles relations entre les lieux à travers l'espace) et d'autre part comme une réorganisation des différents lieux en raison de la présence de ces médias (une modification du contenu des activités et de la manière de les réaliser). Il s'agit donc de saisir les effets de la numérisation par la dialogique entre les espaces/lieux numériques et concrets. Conformément

³ Nous utiliserons les termes de *sexcam* et de *livecam* en tant que synonymes, car si le premier terme définit clairement notre cas d'étude, le deuxième est un terme émique couramment utilisé par les actrices et acteurs de ce domaine que nous avons rencontrés. D'autres articles académiques mobilisent les termes de *sexcamming* ou de *livecamming*.

à cette approche, une première hypothèse est que la diffusion des technologies et des infrastructures de visualisation en ligne a permis la mise en relation plus directe à travers l'espace de différents lieux. Cette organisation spatiale se caractérise par une nouvelle division spatiale du travail/production (DST) et de la consommation (DSC). Le passage de contacts par la contiguïté (la co-présence en un lieu) à des contacts par la connexité (en ligne) entraîne une baisse significative des coûts de reproduction de la main-d'œuvre et relatifs aux lieux d'exercice des ASM. Une seconde hypothèse est que la possibilité technique de *shows* synchrones, mais sans contact physique direct, requiert des modalités de construction de la valeur économique différentes des ASM concrètes, mais aussi de l'industrie du film pornographique. Ces *shows* se caractérisent par un engagement tant des *performers* que de la clientèle, engagement caractéristique de *l'experience economy* (Pine, Gilmore 1999 ; Lorentzen, Jeannerat 2013). Toutefois, dans le cas du *sexcam*, cet engagement se fait dans deux lieux séparés et réunis au sein de l'espace numérique de la plateforme.

Dans une première partie, nous situons le *sexcam* dans le contexte des activités marchandes liées au sexe. Nous décrivons les méthodes utilisées pour réaliser une étude de cas multiscalaire, afin de capter simultanément les changements aux échelles locales, nationales et internationales dans l'organisation de ces activités et multilcales, afin de cerner ce qui se passe aux deux extrémités de la transaction du *sexcam*. La seconde partie décrira l'idéal type de la forme territoriale du marché du *sexcam* et détaillera les avantages économiques engendrés par cette nouvelle organisation. Nous recourons aux concepts de *global production networks* (Coe, Dicken, Hess 2008 ; Narouzilame *et al.* 2014) tout en les adaptant aux nécessités d'une activité relevant non pas de la production industrielle classique, mais de *l'experience economy*, où l'engagement des consommatrices et consommateurs est décisif, notamment au sein de l'espace numérique. Ensuite, une caractérisation de l'idéal type de la transaction entre les *performers* et la clientèle permettra de comprendre comment cette dernière se construit dans le temps et dans l'espace lors d'un *show*. Enfin, en dernière partie, nous comparerons ces avantages aux formes établies d'ASM.

2. CARACTÉRISTIQUES DU SEXCAM ET MÉTHODE

Par *sexcam*, *webcamming*, *livecam* ou encore *Peep Show 2.0*, nous entendons des prestations érotiques ou pornographiques, proposées en visioconférence comme *show live*, co-construites de manière synchrone et bilatérale entre, de manière générale, un·e client·e qui paie et un·e artiste qui offre la performance. Les artistes sont généralement appelé·e·s *performers*, *camgirls*,

ou encore modèles. Tout au long de cet article, nous utiliserons les termes de *sexcam*, *livecam*, et de *performers*, afin de souligner les dimensions performées, faisant référence à la constitution de l'expérience, et numériques de notre cas d'étude.

2.1. HISTORIQUE ET IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU *SEXCAM*

Historiquement, les premières apparitions sur internet des pratiques de *livecam* se font faites au milieu des années 1990 par le biais de *performers* professionnels de *sexcam*, dont l'activité nécessitait des technologies avancées pour l'époque. Le ralentissement de l'industrie de la pornographie payante en lien à l'augmentation du *streaming* gratuit (Moye 2013, In : Bleakley 2014) survient parallèlement à la diffusion des réseaux à haut débit (HD). Par la suite, il est possible d'observer une certaine stabilité, puis une croissance très importante avec la pandémie liée à la COVID-19, aux divers confinements et à la diffusion du télétravail. Durant les périodes de confinement, il apparaît que beaucoup de loisirs se sont réalisés en ligne plutôt que physiquement et que dans de nombreux cas, la technologie est devenue l'espace de loisirs (Gammon, Ramshaw 2020).

Les chiffres portés par des acteurs industriels révèlent le même type de tendance. En 2018, selon l'entreprise DH (Entreprise n°2), multinationale dans le domaine du divertissement pour adulte,⁴ on comptait « *50+ million unique monthly visitors* » pour un temps passé en ligne d'environ vingt minutes par jour et entre 300'000 et 500'000 *performers* actives en ligne. Et selon les chiffres de TC (Entreprise n°1, 2018), une entreprise⁵ basée en Suisse et aux États-Unis qui produit et loue des caméras de réalité virtuelle pour le marché des *sexcams* « *the Livecam business has evolved and constantly grown over the last two decades to become one of the largest segments in Adult Entertainment.* » (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018)

Ces prestations sont majoritairement effectuées par des personnes de sexe féminin. Selon TC (Entreprise n°1, 2018), elles représenteraient 80% des *performers* en ligne, les 20% restant se divisant en 15% d'hommes, 3% de couples et 2% de transgenres. Pour les parties prenantes de cette industrie, cette répartition est due au « *fact that most customers are men. Women are less willing to pay for online adult entertainment.* » (Entretien Rutger, directeur de la plateforme

⁴ DH, Entreprise n°2, basée au Luxembourg, en Hongrie, et aux États-Unis. Prévision d'être cotée en bourse en octobre 2021.

⁵ TC, Entreprise n°1, basée aux États-Unis et en Suisse.

WeCamGirls) Pour ces raisons, nous utiliserons à l'écrit des formes généralistes au féminin pour parler des *performers* et au masculin pour parler des clients.

Le marché du *sexcam* regroupe deux grands types de plateformes : les *Premiums*, qui produisent à partir d'un studio, et les *Freemiums*, où les *performers* exercent généralement depuis leur domicile. Pour une minorité de site *Freemium* il existe une possibilité de travailler en studio, mais l'idée ici est bien de comprendre les grandes caractéristiques de ces deux catégories. De plus, « *with Premium sites any nudity used as live content is only accessible once the visitor has paid by entering into a private chat room or in rare cases (...) if he has subscribed for a monthly fee* » (TC, Entreprise n°1, 2018), alors que sur les sites *Freemium* les modèles exposent leur *show* de manière directe, pour lesquels le paiement est optionnel et se fait généralement par l'attribution de pourboire – « *tips* ». Cette différence centrale mène à de nombreuses spécificités liées à chacun de ces deux types de plateforme. Historiquement, les sites *Premium* ont préexisté puisque les techniques avancées (image, son, internet, etc.) n'étaient disponibles que pour des spécialistes. C'est la démocratisation de la sphère internet et des bandes passantes Haut-Débit (HD) qui ont permis un essor large du *livecam*, et dans cette suite, l'émergence des plateformes *Freemium*.

Concernant le modèle type de prestation *sexcam*, il existe trois espaces spécifiques : deux espaces concrets – les *places* (Adams 2009) de la production et de la consommation – auxquels se superpose un troisième espace numérique synchrone – le *space* numérique (Figure 3). Le fait de penser ces différents types d'espaces permet d'appréhender cette nouvelle forme d'interaction sexuelle synchrone sans contact physique. En effet, comme dans beaucoup d'autres domaines vivant une transformation numérique « internet (...) comme technique de synchronisation (...) transforme profondément la place relative des choses. » (Beaude 2013) Ainsi, dans notre cas, le canal de communication numérique influe sur la prestation de *sexcam*, réalisée sans co-présence physique de la clientèle et des prestataires.

2.2. LES FORMES CONCRÈTES/NUMÉRIQUES ET DIRECTES/INDIRECTES DES ASM

Cet article vise à identifier les effets du développement de la numérisation en termes d'économie territoriale dans le champ des ASM. Il s'agit donc de comparer des formes traditionnelles d'ASM, comme la prostitution de rue, des formes déjà anciennes comme le film porno et le *livecam*. Toutes ces activités ont été influencées par le développement du numérique et elles sont toutes, à certains degrés, en concurrence les unes avec les autres. Tout comme

Jones, « (...) we adopt a fluid definition of online sex work. Then, online sex work is the internet mediated exchange of sexual commodities and/or services. » (Jones 2015 : 795) Elles forment donc bien un champ ayant une certaine cohérence et dont la caractérisation permet d'identifier les effets de la numérisation.

Il est possible de classer ces activités le long d'un *continuum* divisé entre l'industrie directe et indirecte du sexe (Harcourt, Donovan 2005) allant d'activités réalisées entièrement en présentiel, avec une co-présence physique tant pour la prise de contact que pour l'activité sexuelle proprement dite, à des formes entièrement numériques, comme le *livecam* (Figure 1). Pour la majorité des formes de prestations, les déplacements sont effectués par la clientèle, mais d'autres formes existent : des prestations sexuelles peuvent être effectuées au domicile de la clientèle. Il est important de préciser que la mobilité internationale des prestataires n'est pas prise en compte ici.

Figure 1 Continuum des formes d'activités sexuelles tarifées

	Direct Sex Industry			Indirect Sex Industry
FORMES DE LA PRESTATION	Travail du sexe de rue et prestations concrètes	Prestations concrètes En salon	Prestations concrètes avec utilisation d'annonces (journaux, internet)	Prestations par webcam Prestations par téléphone
TYPE D'ESPACE	De public concert– À privé concret	De privé concert– À privé concret	De privé concert– À public (numérique) À privé concret	De privé concret– À public (numérique) À privé numérique À privé concret
MOBILITÉ*	Avec déplacement	Avec déplacement	Avec déplacement	sans déplacement
CONTACT	contiguïté	contiguïté	Connexité puis contiguïté	Connexité

Source : Élaboration propre.

Harcourt et Donovan (2005) proposent une typologie définissant de manière bicatégorielle le « *direct sex industry* » et le « *indirect sex industry* ». Ce concept est né dans le cadre du développement de programmes complets de promotion de la santé sexuelle qui avait nécessité une compréhension complète des types de travail du sexe dans une zone donnée. Ici, cette classification permet alors de penser notre *continuum* en deux parties : celles qui se réfèrent « *to direct genital contact (as when an escort has penetrative sex for a fee)* » et celles « *to sex work where there is no genital contact. Therefore, adult webcamming is a new form of indirect sex work (...)*. » (2005 : 203) Ces deux catégories peuvent également être liées directement aux

dimensions de contact et de formes d'espace. Au sens de Beade (2015), nous sommes donc en présence de deux types de lieux. Dans le premier, le contact est établi par contiguïté qui forme les lieux *territoriaux*. Les formes de prestations établies par ce biais font donc référence à la catégorie *direct* de Harcourt et Donovan (2005). Les prestations établies par connexité se regroupent dans des lieux dits *réticulaires* (Beade 2015), et forment les échanges économique-sexuels indirects. Ce qui est intéressant avec le *sexcam* est qu'il s'agit d'une forme indirecte, dans le sens où il n'y a plus de contact génital physique, mais il y a une forme de co-présence mettant en œuvre les sens de l'ouïe, de la vue et de plus en plus, via des palpeurs et des actuateurs développés par l'industrie, différentes formes de toucher. Le *sexcam* vient ainsi brouiller les catégories traditionnelles et constitue un exemple frappant de la manière dont la numérisation transforme les activités du quotidien.

2.3. MÉTHODOLOGIE

Nous avons tout d'abord procédé par quelques entretiens exploratoires avec une start-up suisse de la branche, qui a fourni de nombreuses informations sur l'organisation, sur les principaux acteurs et qui a donné accès à une documentation importante, élaborée en 2018 afin d'effectuer une levée de fonds. Comme mentionné précédemment, nous avons collaboré avec la commission d'éthique de notre institution, ainsi que le service informatique, afin de faire valider notre processus de recherche.

Puis, nous avons réalisé à une brève étude de cas concernant un grand groupe de la branche, une multinationale qui contrôle la principale plateforme *Premium*, LiveJasmin. Cette étude a été rendue possible grâce à un contact direct avec un directeur du siège social luxembourgeois de l'entreprise. LiveJasmin compte un nombre total de 50'000'000 de visiteurs uniques par mois et un revenu mensuel moyen de 35'000'000 USD, en regroupant plus de 100'000 *active performers accounts*, dont plus de 2'000 actifs en *live* à tout moment (DH, Entreprise n°2 2019). Le site se situait en 2018 au troisième rang du Top 10 des sites comprenant le plus de *performers* enregistrées (TC, Entreprise n°1, 2018) pour un prix moyen de 3,69\$ la minute « *for an exclusive private chat.* » (*Idem.*)

Nous avons pu assister à une pièce de théâtre montée à Genève et qui mettait en scène des *performers* roumaines qui jouent leur propre rôle et racontaient leur histoire, ainsi que leur quotidien, dans une mise en scène qui montrait à la fois ce que voient les clients, ce que montrent les *performers* et l'arrière du décor (puisque ce *show* se déroule dans des décors

simulant des espaces domestiques – chambre à coucher, cuisine, etc.). Ceci nous aura permis d’analyser les perspectives spatiales, notamment des différentes scènes de la prestation et de leur connectivité. Enfin, pour ce qui concerne la prostitution de rue, nous avons réalisé une première étude de cas sous la forme d’un mémoire de master concernant l’évolution d’une rue dédiée dans la ville de Fribourg (Donzallaz 2017).

Via une méthodologie qualitative mixte prenant forme à différentes échelles. Au sens de Hine (2017, In : Fiedling, 2017 : 408), nous ferons appel à des « *multi-modal and multi-sited designs* », ainsi qu’à une approche « *connective* [dans laquelle la chercheuse ou le chercheur] *moves between different modes of communication and locations (online or offline) according to a set of theoretically driven interests focusing on the contingent connections that emerge as people appropriate and make sense of online activities offline and vice versa.* » Ceci a permis alors d’associer des données numériques relevant de l’analyse de plateformes *sexcam*. Nous avons eu accès à de très nombreux témoignages de *performers* grâce à des *forums* spécialisés. Nous avons réalisé l’analyse des profils enregistrés depuis 2018 jusqu’en 2021 sur le site WeCamGirls (n =127). Nous avons choisi cette plateforme, car elle opère pour des échanges entre *performers* et non comme profils de vente de services. De plus, ce site héberge un nombre important de modèles – plus de 15’000 – de 141 pays différents (Entretien WeCamGirls 2018). Nous avons accédé à une grande quantité de discours en ligne, notamment sur les *forums* proposés sur la plateforme. Pour ce faire, nous avons parfois créé des profils en ligne, mais ne sommes jamais entré·e·s en paiement de service. Cet ensemble a été complété avec des données qualitatives obtenues par le biais de 20 entretiens exploratoires et semi-directifs, ainsi que de l’étude de données secondaires, telles que les documents fournis par les entreprises du domaine. Nous avons par ailleurs effectué un grand nombre d’heures d’observation participante en ligne sur les deux plateformes choisies – LiveJasmin et WeCamGirls – en récoltant les données et informations publiques des sites.

3. FORMES SPATIO-TEMPORELLES ET TERRITOIRES CONCRETS DU *SEXCAM*

Cette partie est une étude de cas structurée en trois temps. En premier lieu, on expose le cadre d’analyse d’Adams (2010), qui permet de penser la manière dont les (nouveaux) médias modifient les lieux (les *places*) et leur mise en relation (les *spaces*). On décrira ensuite la nouvelle organisation spatiale mise en place grâce au développement des webcams. Nous verrons qu’il s’agit à la fois d’une nouvelle division spatiale de la production, mais aussi de la consommation et d’une nouvelle manière de mettre l’une en lien avec l’autre. En effet, ces

nouvelles possibilités techniques ont permis de relier dans un *Global Production Network (GPN)* des pays et des régions éloignées tant spatialement qu'économiquement. En second lieu, on s'intéressera à ce que cette innovation a changé dans le contenu de la transaction, notamment en explorant ce qui se passe dans chacun des lieux reliés par la plateforme numérique. Enfin, on effectuera une comparaison entre cette nouvelle forme et les formes plus traditionnelles d'ASM afin d'expliquer son succès actuel.

3.1. UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA NUMÉRISATION

Adams (2018, 2010, 2009) part de la distinction traditionnelle de la géographie anglo-saxonne entre les *places* – les lieux – délimitées physiquement, et les *spaces* résultant de la mise en relation des *places*. Il identifie la manière dont les médias, conçus comme n'importe quel dispositif intermédiaire communicationnel, s'insèrent dans cette géographie et la modifient en retour. Il construit une typologie de ces articulations. Sans entrer dans les détails de la construction théorique d'Adams, on peut distinguer différentes configurations pertinentes pour le *sexcam* :

- Les *spaces in media* sont les plateformes de livecam, les « espaces » numériques qui mettent en relation de nombreux lieux physiques, où sont localisés les *performers* et les consommateurs.
- Les *medias in space*, c'est la manière dont les médias vont transformer la mise en relation physique des espaces économiques. Par exemple, les webcams rendent possible la mise en relation synchrone entre des consommateurs et des *performers* dispersés et très éloignés l'un·e de l'autre.
- *Media in place* rend compte de la manière dont la présence d'un dispositif de visioconférence modifie le lieu à partir duquel le consommateur utilise les plateformes. Ainsi, le bureau ou la chambre à coucher vont être organisés de manière à pouvoir s'isoler, et à dissimuler l'écran à d'autres personnes. Il en va de même chez les *performers Freemium*, qui exercent le plus souvent depuis leur domicile. Dans les grands studios, il existe une véritable mise en scène professionnelle des lieux, des décors, généralement simulant des chambres à coucher ou des appartements.

Les concepts d'Adams, mobilisés ici de manière analytique, permettront de comparer le *sexcam* avec des ASM concrètes. Une approche territoriale consiste à caractériser les changements dans les spatialités et les temporalités du *livecam*, tout en en construisant une image globale et en

inférant un certain nombre de conclusions plus larges concernant les effets de la numérisation. La baisse des coûts de transaction, la modification des mobilités et/ou des mises en relation synchrones à distance ainsi que le contournement de certains espaces publics apparaissent comme des éléments centraux des changements induits par la numérisation. La Figure 2 permet d'appréhender la logique territoriale à l'œuvre entre les espaces concrets et numériques via les médias numériques, tout en montrant les aspects généraux des espaces nationaux du côté de l'offre, de la demande, ainsi que d'autres composants de l'économie de plateforme.

3.2. LE GLOBAL PRODUCTION NETWORK DU *SEXCAM*

La visioconférence à haut débit change la division spatiale des ASM par la synchronicité d'une part et le relâchement de la contrainte de contiguïté d'autre part. Il en résulte une sérieuse baisse des coûts tant dans la production que dans la consommation.

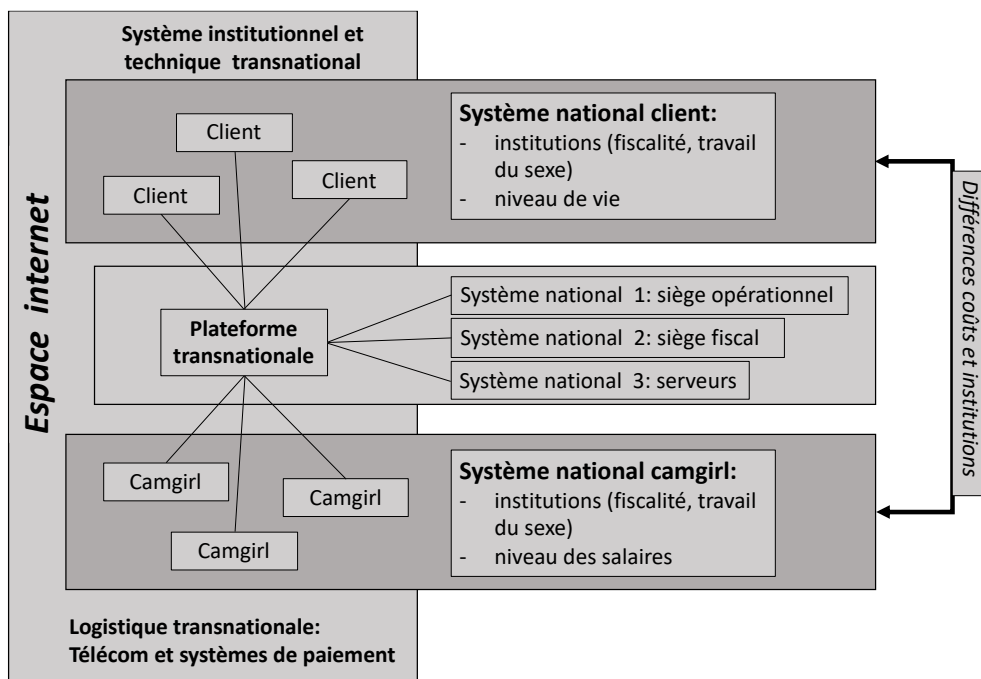
Les ASM directes ont presque toujours impliqué une forme de déplacement à longue distance, que ce soit celui des prestataires, qui échappent ainsi que le stigmat de la putain (Pheterson 1993) dans leur propre pays, ou celui des clients, par le tourisme sexuel, qui se soustrait ainsi largement au contrôle social dans leur lieu de vie. Le *livecam* substitue le déplacement par une mise en relation – et non plus une contiguïté – entre offre et demande.

L'espace numérique d'internet offre la possibilité de mettre en relation, via des plateformes ou divers services en ligne, n'importe quels individus situés dans des espaces qui peuvent être extrêmement différents du point de vue économique et institutionnel. Les plateformes constituent des *spaces in media* dans le sens où elles opèrent une mise en relation directe entre des lieux concrets distants. La plateforme n'est pas qu'un dispositif technique, c'est également une entreprise qui peut être multinationale et à ce titre jouer de l'optimisation de la localisation de ses différentes fonctions. La localisation des serveurs, du siège opérationnel ou fiscal vont se faire en fonction des avantages de localisation offerts par les différents pays. Ainsi, l'entreprise DH a localisé son siège financier et fiscal à Luxembourg tout en ayant des studios à Bucarest et en commercialisant l'accès à sa plateforme dans de très nombreux pays. Ces entreprises restent bien entendu soumises aux législations des pays dans lesquels elles opèrent. Ainsi, certains pays interdisent la commercialisation d'ASM, même sous une forme numérique. D'autres pays, qui n'ont pas signé d'accord de libre-échange dans ce domaine, protègent leur marché. Si internet rend les connexions techniquement possibles, il reste soumis aux

législations économiques nationales et aux espaces économiques transnationaux institués, par exemple celui de l'OMC.

Tant les *performers* que les consommateurs restent soumis à la législation de leur pays de résidence respectif (Figure 2). Une connexion vient se substituer aux migrations de prestatrices de pays relativement pauvres vers des pays relativement riches. Toutefois, la logique économique préserve la minimisation des coûts par le choix d'une main-d'œuvre aussi peu coûteuse que possible et la fixation de prix aussi élevés que possible. En comparaison avec les ASM concrètes, le *space in media* que constitue la plateforme permet de recréer de plus grands différentiels entre les coûts de reproduction de la main-d'œuvre localisée dans un pays relativement pauvre et la disposition à payer des clients localisés dans des pays relativement riches.

Figure 2 : Le Global Production Network du livecam



Source : Élaboration propre.

Le lieu de production principal du *sexcam* est le lieu où les *performers* sont mises en scène. Dans le cas des sites *Premium* et plus spécifiquement du site LiveJasmin, la production prend place dans un studio professionnel. À une échelle mondiale, la plus grande concentration de studios de cette industrie se situe à Bucarest, en Roumanie, et une majorité des shows élaborés au sein de ces studios sont diffusés sur la plateforme LiveJasmin (TC, Entreprise n°1, 2018).

Les niveaux de rémunérations des *performers* peuvent être très différents pour deux raisons, en partie interdépendantes : le niveau général des rémunérations dans chaque pays et les coûts de la vie (y compris les coûts de la mobilité) dans le pays d'exercice. D'autre part, il est important de noter que le rapport entre les niveaux standards de vie du pays (salaire, loyer, etc.) et les revenus finaux obtenus en proposant des prestations *livecam* bénéficie aux *performers* dans le cas des plateformes *Freemium*, qui regroupent généralement des indépendantes. Dans le cas du *Premium*, les rémunérations sont établies par les studios. En général, la plateforme ponctionne un forfait, pouvant diminuer en fonction du temps passé en ligne et des gains, puis le studio fait de même. Au final, les modèles reçoivent un pourcentage pouvant considérablement varier en fonction des heures effectuées et paiements encaissés. Par exemple, « si un client dépense 100\$ sur le site [LiveJasmin], 70\$ sont pris par la plateforme comme commission, mais cela peut descendre jusqu'à 20\$ en fonction des gains et du temps passé en ligne par la modèle. (...). La plateforme envoie ensuite le reste de l'argent au studio qui paie la modèle. Au final, la *camgirl* reçoit un pourcentage variable en fonction de ses gains et de ses heures. Chez nous [au studio Best], il faut travailler au moins 160 heures/mois pour toucher la moitié de ses gains. » (Maria Boroghina, directrice Best Studio)⁶

Les modèles peuvent alors aisément gagner un revenu au-dessus des moyennes nationales, bien que la plateforme et le studio gardent une part substantielle de leurs rétributions. Le moyen de la faire est surtout de trouver son « *top spender* », comme le client principal et régulier qui apporte la plus grosse part du revenu en passant beaucoup de temps en ligne quotidiennement, assurant ainsi un paiement élevé et régulier (Jones 2015).

Le regroupement des studios de l'industrie du *sexcam* à Bucarest peut s'expliquer par plusieurs facteurs. En premier lieu, le niveau général des salaires est parmi les plus bas d'Europe (Eurostat 2016). Quant aux loyers de Bucarest, « vous pouvez trouver un appartement une pièce pour 200 à 320 euros par mois. »⁷ Par comparaison, en Suisse, le loyer moyen se situait en 2017 entre 1300 et 1400 CHF⁸. La location d'une chambre dans un quartier dédié aux ASM peut s'élever jusqu'à « 100 CHF par jour durant la semaine, et 150 CHF par jour durant le week-

⁶ Tiré de [En Ligne] : <https://www.arte.tv/fr/videos/091987-000-A/camgirls-l-uberisation-du-porno-vox-pop/>

⁷ Tiré de [En Ligne] : <https://www.ri.ro/fr/montants-des-loyers-en-roumanie-2554063>

⁸ Tiré de [En Ligne] : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.7346306.html>

end » (Entretien travailleuse du sexe), ce qui avoisine donc un total extrêmement élevé de plus de 3000 CHF (env. 2700 €) pour un mois de location.

Les activités liées au *livecam* ne sont pas taxées en Roumanie, ce qui permet à ces industries de prospérer. En effet, comme le mentionne Maria Boroghina, directrice des Studios Best de Bucarest : « Les studios ont essayé d’être légaux. On disait “Regardez, on est là, tout le monde le sait, alors légalisez-nous ! On veut payer nos impôts.“. Mais ils ne le font pas. (...). C’est pornographique, donc ils ne veulent pas légaliser. [Alors que] notre chiffre d’affaires est d’environ 20 millions de dollars par an. »⁹ De plus, toute une économie locale gravite autour de ces studios en Roumanie. De nombreux artisans prennent part à cette nouvelle industrie par diverses prestations, telles que la fabrication de costumes, les techniques de maquillage et de coiffure, etc.

Enfin, en raison de choix stratégiques opérés par les pays dans le domaine du numérique, la Roumanie a la plus performante et la meilleure marché des infrastructures internet du G20¹⁰. Comparativement à une forme d’ASM traditionnelle, bon nombre de coûts de production des entreprises et de reproduction de la force de travail sont diminués grâce à la numérisation et permettent donc d’expliquer l’essor de ce marché tant au niveau des *performers* que des entreprises.

Les coûts relatifs à la production du *sexcam* et leur comparaison avec ceux relevant d’une ASM standard peuvent également être analysés du côté de la clientèle. Les ASM indirectes traditionnelles, comme le film porno, sont peu coûteuses pour le consommateur en raison de la possibilité de reproduire la visualisation de très nombreuses fois. Le *livecam* produit un *show* en direct, avec une *performer* qui dédie son temps à un ou à un petit nombre de consommateurs présents en direct. Il s’agit donc d’une prestation à haute valeur ajoutée. Tout en gardant une perspective territoriale, on peut observer à une échelle macro que la majorité de la clientèle se situe dans des pays occidentaux, tels que l’Angleterre, le Canada, la Suède, l’Australie ou les Pays-Bas (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018). « En termes de consommation de *livecam*, la clientèle est très diverse, mais c’est une petite partie qui en consomme le plus. En gros, sur un total de 500’000 personnes regardant du *livecam*, 100’000 en consomment pour 3000-4000\$/mois. » (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018)

⁹ *Ibid.*

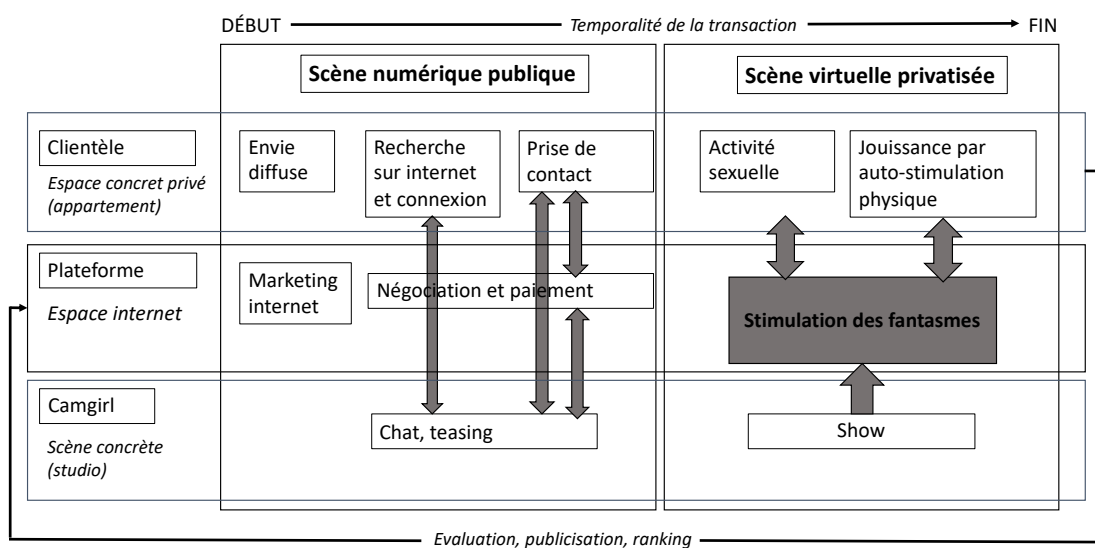
¹⁰ Tiré de [En Ligne] : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/broadband-romania>

Cette mise en perspective des sphères de production et de consommation permet alors de mettre en lumière le fait que cette division spatiale du *sexcam* reproduit une dichotomie déjà identifiée dans le domaine des ASM traditionnelles. Ces différences de pouvoir d'achat, de niveaux de vie, etc. entre les lieux de production et de consommation illustrent alors un effet d'optimisation de ces nouvelles formes d'ASM dans le temps et l'espace, rendues possibles par la numérisation. En parallèle à l'évolution des coûts, on assiste à une augmentation de l'offre disponible et à une facilité d'accès pour les clients. En bref, la numérisation entraîne une modification des rapports économiques entre territoires nationaux tout en s'appuyant fortement sur des différences et des inégalités existantes. Voyons maintenant comment s'organisent les lieux et contenus des activités *livecam*.

3.3. TRANSACTIONS CONCRÈTES ET CONTENUS DU *SEXCAM*

Notre seconde hypothèse pose que la numérisation change non seulement l'organisation spatiale par la mise en relation de lieux éloignés, mais aussi le contenu des transactions en raison de la présence de terminaux dans les lieux où vont se dérouler les activités concrètes. En effet, la nouvelle organisation spatiale n'aurait pas de sens si elle ne s'appuyait pas sur de nouveaux types de prestations : les contenus sont réorganisés et les nouvelles possibilités d'organisation spatiale vont largement expliquer l'évolution des contenus et de la manière dont se construit la valeur.

Figure 3 : Déroulement et déplacements lors de la transaction *livecam*



Source : Élaboration propre.

3.4. LE CONTENU DE LA TRANSACTION

Si une transaction *livecam* ne nécessite la mise en relation que de deux personnes – par exemple un couple temporairement séparé -, il ne faut pas oublier qu’il s’agit également d’un vaste marché et la numérisation contribue massivement à cet approfondissement marchand. Elle permet en effet d’atteindre des nombres de participants beaucoup plus élevés que pour les ASM directes. En effet, un nombre illimité de lieux concrets peuvent être connectés en direct par le biais de webcam. À toute heure de la journée, plus de 2’000 *performers* sont en ligne et proposent leur *show* sur la seule plateforme LiveJasmin (DH, Entreprise n°2, 2019). En parallèle, ceci augmente également la possibilité d’action de la clientèle par le choix des plateformes, et d’un large panel de catégories. On peut dorénavant choisir le type de *show* désiré (en privé, VIP, avec un *sextoy* connecté, etc.), la langue souhaitée, le prix demandé à la minute, et le profil du modèle en fonction de différents critères (sexe, origine, niveau d’expérience, âge, etc.). On estime qu’il existe aujourd’hui environ 5000 plateformes dédiées au *livecam*, formes *Freemium* et *Premium* confondues (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018).

Cet ensemble de plateformes en général et chacune d’elle en particulier sont assimilable à des places de marché public (*public market*) : l’offre et la demande s’y rencontrent sans obligation de contracter. La clientèle déambule numériquement et choisit un site, puis une ou plusieurs offres disponibles. Comme dans un espace marchand concret, ce *space in media* numérique est un espace de chalandise, de mise en scène et de *teasing*. Dans ce premier temps, le but pour les *performers* est d’attirer l’attention de la clientèle. Dans un deuxième temps, la clientèle et les prestataires basculent de ce *space* numérique public de chalandise vers un *space* numérique privatisé, généralement restreint à une *performer* et à un client. Ce basculement signifie le passage en mode payant à la minute. Une autre configuration est un *space* numérique public où certains clients paient par le biais de pourboires, dans quels cas les clients sont appelés « *tipers* ». Des prestations spécifiques payantes peuvent être offertes. Des rémunérations de type pourboire peuvent être utilisées en fonction de la volonté du client ou pour faire fonctionner un *sextoy* connecté.

Le *livecam* n’est pas une « prestation de service » au sens strict, où seul le prestataire est actif dans le processus de création de valeur. Il relève plutôt de l’*experience economy* (Pine, Gilmore 2007, 1999, 1998 ; Lorentzen *et al.* 2015), où le consommateur s’engage plus ou moins intensément et joue un rôle central dans la construction de la valeur (Von Hippel 2008, 2007, 2005). Le *show* se déroule entre la *performer* et son audience de manière synchrone. Durant le

show, il est possible d'interagir – ce qui se fait majoritairement via des *chats*¹¹ – afin de formuler des demandes, des attentes, etc. L'*expérience* peut donc prendre la forme d'un mode individualisé et dédié. Même si le consommateur reste passif, bien qu'il puisse être totalement actif (en partageant sa webcam, interagissant sur le *tchat*, formulant des demandes spécifiques, etc.) la performance n'en reste pas moins mesurée et tarifée sur la base du temps d'attention du consommateur, et ceci tant sur le plan monétaire que sur celui du contenu de la prestation.

Il est important de noter que la fin du *show* ne détermine pas la fin de la transaction. En effet, il existe un troisième temps, crucial dans la construction de la valeur de la performance et de la structuration du marché : la notation. Ainsi, la clientèle peut évaluer, donner des points, etc. En fonction de la plateforme, les modalités diffèrent, mais le résultat est le même : un *ranking*¹² des *performers* se dessine, accessible à toute la clientèle – habituée ou novice – entrant sur le site. La boucle est alors formée, et on remonte de l'échelle de l'espace privé numérique à l'espace public de la plateforme : la nouvelle clientèle accède aux informations de la clientèle déjà initiée, les critères de sélection sont donc à la fois personnels (envies et désirs spécifiques), mais également partagés, au sens où les évaluations des autres peuvent également être utilisées comme critères de choix. En résumé, si la valeur est construite dans l'espace numérique privé, l'espace numérique public est central dans le choix, l'évaluation sociale et la valorisation monétaire de la prestation (Beauvisage *et al.* 2013 ; Espeland, Sauder 2007 ; Lehuédé 2007). Le *sexcam* gagne donc à être analysé selon les théories de la valuation (Dewey 2011, 1939 ; Vatin 2013 ; Aspers, Beckert 2011), qui donnent toute leur place aux processus individuels et sociaux de construction de la valeur, avec l'engagement des consommateurs, plutôt que comme une prestation de service traditionnelle, où ce sont les connaissances des prestataires *incorporées – embodied* – dans la prestation qui sont déterminantes. La numérisation, en ce qu'elle permet l'interaction bilatérale et plus large, favorise une économie de l'expérience et permet la création d'un surcroît de valeur en jouant à la fois sur l'individualisation de l'*expérience* et sur son évaluation sociale. Les connaissances qui sont mises en jeu tant par la *performer* que par le consommateur sont en partie publicisées et partagées, directement sur les plateformes via les commentaires et les notations, mais aussi indirectement sur les blogs spécialisés des *performers*. Ces connaissances sont ainsi encadrées – *embedded* – dans la communauté (Crevoisier 2015).

¹¹ Définition : Discussion en ligne sous forme de messagerie instantanée.

¹² Définition : Hiérarchie interne à la plateforme en fonction des notes et du temps passé en ligne.

Concernant la plateforme LiveJasmin, il est important de noter que le lieu numérique, tel qu'il apparaît au client, fait l'objet d'une mise en scène étudiée au travers d'effets d'ambiance, de jeux de lumière, de costumes, etc. Le cadrage varie et est piloté par la *performer*. À titre d'exemple, les Studios 20 de Bucarest investissent entre 3'000 et 5'000\$ dans l'équipement électronique de chaque chambre de studio, « *computer, large screens, latest generation Pan-Tilt-Zoom Cameras, lighting systems, etc.* » et environ 3'000\$ « *per room for the home staging.* » (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018) Ces investissements conséquents dans la mise en scène permettent d'enrichir considérablement l'expérience. Concernant les lieux concrets où se situent les consommateurs lors de la transaction, il s'agit généralement du domicile du consommateur. L'accès au *livecam* est par conséquent beaucoup plus aisé qu'à des ASM directes, nécessitant une co-présence en un lieu qui est généralement hors du domicile, dans des salons, des appartements ou des hôtels dédiés.

Pour penser ces transactions monétaires en termes spatiaux, il est intéressant de noter qu'au sein du *space* synchrone de la transaction, c'est le temps qui est payé et non l'acte. Ce temps est calculé proportionnellement à la présence du client dans l'espace numérique privatisé. L'objectif de la *performer* est de faire durer la performance le plus longtemps possible. Par comparaison, dans le cadre des prestations sexuelles concrètes dites « traditionnelles », le temps passé avec la clientèle doit quant à lui être optimisé, afin de pouvoir augmenter le nombre de clients au cours d'une journée de travail. Cet aspect reste pourtant à nuancer, puisque de nouveaux types de prestations dans le domaine du travail du sexe posent un rapport différent à la temporalité et au nombre de clients : par exemple les pratiques *d'escorting*, de prestations du type *sugar daddy* ou *puppy girls*.

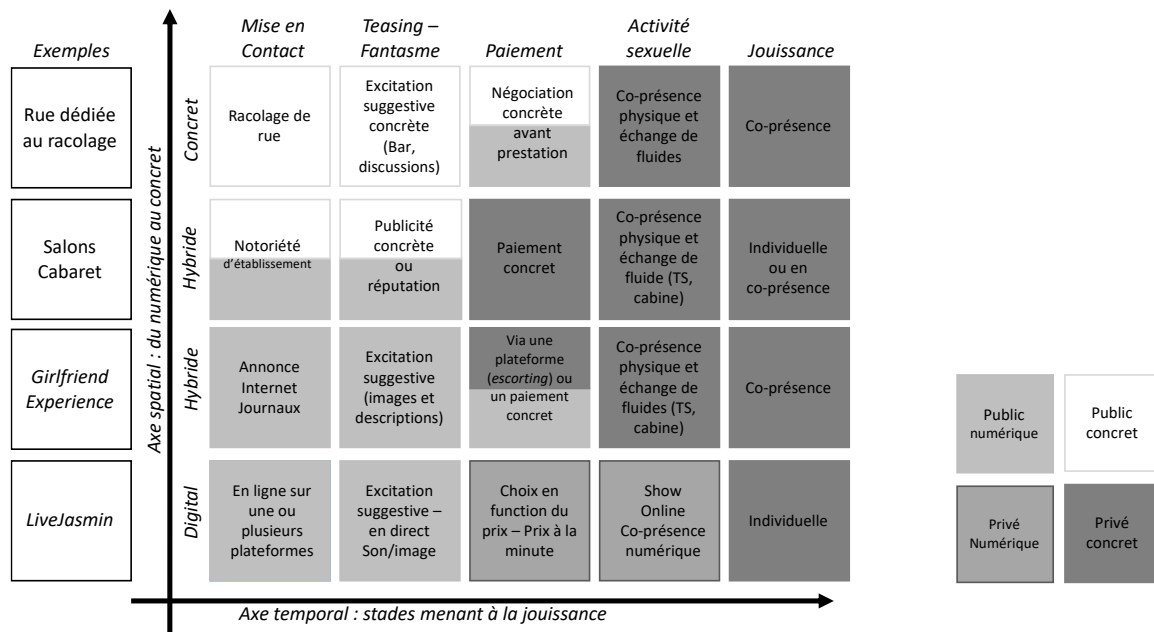
3.5. COMPARAISON ENTRE DIFFÉRENTES ASM

Quelles sont les différences ou similitudes entre les formes territoriales du *sexcam* et celles des prestations sexuelles concrètes ? Comment ces deux ensembles s'influencent-ils ? On compare les dimensions privées et publiques liées aux espaces utilisés, mais également dans leurs dimensions numériques et concrètes (Figure 4). Trois éléments ressortent.

Tout d'abord, le caractère exclusivement privé des lieux de la jouissance et de l'activité sexuelle est maintenu. Nous verrons au point suivant comment cette dichotomie privé-public, utilisée par toutes les formes d'ASM, joue un rôle important dans le contrôle social de ces dernières (Hubbard *et al.* 2017). Le deuxième réside dans le fait que la numérisation a permis la création

de formes hybrides, dans les phases de prise de contact, de *teasing*/publicité et de paiement. Certaines ASM concrètes mobilisent des médias durant les premières phases de publicité et de prise de contact. Des plateformes telles que Sex4u, Sexup ou Anibis, sont des supports très utilisés. L'industrie du *livecam* mobilise divers types de plateformes numériques, afin de proposer des possibilités de paiements divers (*tokens*¹³, *Paypal*, etc.) ou de faire de la publicité, via des sites très visités, tels que PornHub, YouPorn, etc. ou encore sur certains *forums* en ligne ou via des réseaux sociaux comme OnlyFans ou Facebook. Il y a donc tout un écosystème numérique dans lequel le *sexcam* prend une place de plus en plus centrale. Le troisième et dernier élément réside dans le fait que le *livecam* est la première forme de prestations sexuelles avec son et image, dont l'activité prend place dans un *space* synchrone totalement numérique.

Figure 4 : Comparaison entre formes concrètes et numériques des ASM



Source : Élaboration propre.

Ces différences en termes de temporalités et d'espaces entre les différentes formes d'ASM illustrent les modifications amenées par la numérisation au travers de nouveaux modèles. Quelles incidences ces modifications ont-elles en retour sur les espaces concrets ?

¹³ À titre informatif, en moyenne 10 *tokens* sont l'équivalent d'1\$ – Change moyen 2021. Tiré de [En Ligne] : <https://fr.beincrypto.com/>

3.6. CONTOURNEMENT DES ESPACES PUBLICS

Notre troisième hypothèse traite le fait que le *livecam* permet un évitement de l'espace public concret en connectant à l'aide de médias numériques des *places* privées au travers de *spaces in media*. Ces nouvelles industries du sexe indirect semblent mobiliser à tous les niveaux cet évitement. De fait, la numérisation apporte nombre d'alternatives à l'utilisation d'espaces concrets dédiés et exposés au public. En ce sens, le *sexcam* semble former le bout de ce *continuum* annulant totalement toute forme de déplacement pour la prestation. Ainsi, tant les prestataires que la clientèle bénéficient d'un évitement du stigmat, lié au déplacement dans l'espace public concret vers des espaces dédiés. Le stigmat se situerait donc davantage dans le caractère explicite de la transaction au sein du *continuum* que dans le fait d'être publiquement exposé, bien que ces deux éléments soient en partie liés. Dans le même ordre d'idée, les autorités en charge de l'ordre public, et particulièrement les municipalités, semblent bénéficier des mêmes effets, par le déplacement progressif des ASM vers des espaces privés, ne nécessitant plus un encadrement d'espaces publics concrets. En d'autres termes, si le stigmat peut être évité, il ne disparaît pas et trouve son essence dans le caractère explicitement marchand de l'échange, qu'il s'opère au sein d'un espace numérique ou concret.

Notre dernière hypothèse réside dans le fait que de plus en plus de territoires concrets abritant des ASM (quartiers chauds, rues dédiées au racolage, etc.), diminuent drastiquement¹⁴ et qu'ils sont peu à peu remplacés par des formes – hybrides ou non – d'ASM faisant appel au numérique. Si nous ne pouvons pas affirmer ou infirmer cette hypothèse de manière précise, nous pouvons constater que l'essor considérable de l'industrie du *livecam* se déroule parallèlement à la diminution des territoires concrets dédiés aux ASM. En Suisse par exemple, la Ville de Lausanne a diminué la longueur de la rue dédiée de 1700m à 700m et à Zurich, seules deux zones autorisées subsistent. Ces formes numériques permettent d'éviter les problèmes dans les espaces publics et « *provides anonymity for both models and customers.* » (Jones 2015 : 786) À ce stade, il est donc important de garder à l'esprit que si les territoires dédiés sont en diminution par le fait d'enjeux institutionnels et que leur évitement permet aux actrices et acteurs de ce domaine de déjouer en partie le stigmat lié aux ASM, les coûts présentés dans la première partie de cet article, liés à l'utilisation de ces espaces, sont également enravés. En résumé, tout le monde y gagne, malgré des enjeux d'ordre public importants soulevés dans l'ensemble des domaines relevant exclusivement du numérique (protection des

mineurs, etc.). Quelques exigences et/ou législations selon certains pays entrent en vigueur progressivement, notamment en Europe. « Les activités sur le territoire européen sont très réglementées et dans le milieu une transparence totale est nécessaire, car des pénalités peuvent être infligées pour certaines entreprises frauduleuses. Les sites ont l'obligation de garder les données personnelles de leurs *performers*, ainsi que les contrats sur lesquels figurent les règles précises. » (Entretien TC, Entreprise n°1, 2018) Il existe également des sites tels que Webcamlaws¹⁵ qui renseignent au sujet des lois de manière vulgarisée et proposent des « *live webcam best practices* » tant pour les opérateurs de plateforme, que pour les modèles.

4. CONCLUSION

Adams (2019, 2018, 2017) pose que la numérisation doit être comprise comme un processus de réorganisation spatiale – de nouvelles mises en relation de lieux grâce aux médias – qui joue dialectiquement avec les contenus, les activités, qui se développent à l'intérieur de ces médias. Dans cet article, nous avons adopté cette conception en la couplant aux dynamiques territoriales d'innovation et avons ancré notre approche dans le champ de l'économie territoriale en incluant quelques éléments de *Gender Studies*. « *While camming and other forms of technologically mediated sex work are relatively new and still-evolving practices, they would be useful to research in a range of disciplines (...).* » (Henry, Farvid 2017 : 123) En mobilisant l'économie territoriale, nous espérons avoir apporté une contribution originale dans cette direction.

Sur le plan territorial, le *livecam* correspond à un *space in media*, c'est-à-dire des « *topologies of communication, social networks, virtual places, surveillance, and "code-space"*. *These various concepts converge around the idea that communications are a kind of space – that is, a structured realm of interaction that both enables and constrains occupants in particular ways.* » (Adams 2010: 46) Ce « lieu virtuel » est constitué de la mise en relation à travers l'espace, grâce à une plateforme numérique, d'au moins deux lieux concrets – en principe le domicile du client et le studio de la *performer* – pour un *show* de nature érotique. Il résulte d'une action entrepreneuriale de la part d'une multitude d'actrices et acteurs, parmi lesquelles de très nombreuses amatrices ou *performers* indépendant·e·s, mais aussi quelques grandes plateformes internationales, préparant leur entrée en bourse et propriétaires de nombreuses sociétés.

¹⁵ [En Ligne] : <https://www.webcamlaws.com/>

Dans une perspective territoriale, la dimension économique de cette innovation s'explique par sa forme spatio-temporelle et réciproquement. Par rapport aux ASM concrètes – la prostitution de rue ou en salon – le *sexcam* permet d'économiser de nombreux coûts (migration des *performers*, loyers, coûts de la vie dans les pays d'exercice, etc.) tout en permettant une *expérience*, l'accès à des jeux à caractère érotique interactifs. Par rapport à l'industrie du film pornographique, il a l'avantage de n'être en principe pas reproductible, car c'est l'expérience qui confère de la valeur à l'activité. Si le consommateur veut la vivre, il est obligé de payer. Jones le mentionne également : « *Unlike traditional pornography, with its highly performative character and high production values, webcamming provides customers with what I am calling embodied authenticity that they cannot find in traditional pornography.* » (2015 : 786) À plus grande échelle, les plateformes peuvent se domicilier là où c'est le plus avantageux pour elles, indépendamment de la localisation des activités tant de production que de consommation, en tout cas aussi longtemps que les règles d'imposition des activités numériques resteront ce qu'elles sont aujourd'hui.

Ces caractéristiques économiques s'expliquent notamment par la connexion à distance qui permet de mobiliser du travail à bas coûts et des consommateurs à hauts revenus. En effet, « *[a]dult webcam platforms do not only offer a unique customer experience that is both live and interactive, they also reduce transaction costs (...).* » (Van Doorn, Velthuis 2018 : 178) On peut faire jouer les avantages d'une division spatiale du travail et de la consommation. La construction d'une valeur d'*expérience* est possible grâce à la synchronicité à distance permise par la visioconférence. Cette organisation spatiale permet également de diminuer la mobilité tant du côté des *performers* que des consommateurs, que ce soient des migrations internationales ou des déplacements dans la ville vers les rues ou les salons dédiés. Enfin, on a vu que le *livecam* permet de contourner les espaces publics concrets, ce qui évite les stigmates à l'échelle des municipalités, mais repose la question des accès aux espaces publics numériques – concrètement les plateformes – notamment pour les mineurs.

Si la présente recherche s'est concentrée sur une étude de cas d'un site *Premium*, la réalité du secteur est beaucoup plus diversifiée, avec, à côté de grandes entreprises, des plateformes de *performers* indépendantes, ainsi que des plateformes d'amateurs. À l'instar des nombreuses activités postindustrielles basées sur l'engagement des consommateurs (le sport, la cuisine, la musique, le maquillage, etc.), le *sexcam* articule des activités non monétarisées, des activités marchandes et monétarisées, ainsi que de grandes entreprises capitalistes. Pourtant, elle forme

bien une catégorie à part entière, puisque « *[t]he camgirl's engagement dynamic therefore takes shape in their collective distancing of themselves from classical forms of pornography.* » (Brasseur, Finez 2019 : 238) Ce qui est frappant est la rapidité avec laquelle ce secteur s'est développé. Une trajectoire s'est amorcée, avec des innovations technologiques d'ores et déjà annoncées, *sex toys* activables à distance, caméras spécifiques, etc.

Enfin, la grande question est de savoir si la numérisation conduit à une substitution des activités concrètes ou si elle les fait évoluer et les enrichit. Si on peut avancer que le *sexcam* s'est ajouté aux autres formes classiques de l'industrie du sexe en y occupant une place importante, son impact sur l'ensemble des ASM n'est pas facile à cerner. On constate une baisse généralisée des espaces de rue dédiés au racolage, mais il est probable que ces activités se soient simplement déplacées dans des espaces privés dispersés. L'*expérience* permise par le *livecam* ouvre probablement un nouveau champ de possibles quant à la monétarisation des activités sexuelles. En effet, il s'agit de prestations toujours plus individualisées et personnalisées permettant en partie d'échapper au contrôle social. En cela, elles sont emblématiques du développement du « capitalisme libidinal » (Dufour 2012), à la fois transgressif et qui pénètre toujours davantage dans les sphères privées et même dans la chair des protagonistes. La numérisation ne peut pas être comprise indépendamment du système marchand, capitaliste et libéral actuel (Srnicek 2018).

Article 2

Les transactions économique-sexuelles : actrices et acteurs, institutions et territoires

Donzallaz Salomé et Crevoisier Olivier, « Les transactions économique-sexuelles : actrices et acteurs, institutions et territoires », *Netcom* [En ligne], 35-3/4 | 2021, mis en ligne le 06 juillet 2022, consulté le 05 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/netcom/6340> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/netcom.6340>

RÉSUMÉ

Cet article adopte l'hypothèse de Tabet (2004, 2001) selon laquelle les transactions sexuelles sont toujours encadrées dans l'économie et cherche à montrer comment cet encastrement se présente aujourd'hui. Les Transactions Economico-Sexuelles (TES) sont abordées dans une perspective institutionnaliste et territoriale permettant de compléter le cadre structuraliste de Tabet et de saisir les changements en cours. Il s'agit de cerner les modalités relationnelles, institutionnelles et calculatoires des TES et d'en proposer un idéal type à partir de la théorie des transactions de Commons (1989, [1934]). Afin de comprendre l'articulation entre les TES et le reste de la société, nous dégagons dans une deuxième partie une typologie des territorialités grâce aux oppositions entre espaces publics et privés d'une part, marchands et domestiques de l'autre. Partant de l'idée que les TES ont été historiquement des activités structurantes de ces oppositions, nous examinons la manière dont la numérisation affecte aujourd'hui cet ensemble, son inscription dans la société et les changements qu'elle dessine au travers du cas des *sexcams*. En conclusion, nous proposons une hypothèse selon laquelle les TES ont historiquement revêtu un caractère dangereux pour l'ordre social et qu'elles ont toujours fait l'objet d'un contrôle très marqué, en particulier dans l'espace public marchand. Ce contrôle est aujourd'hui renouvelé par l'évitement du « stigmatisme de la putain » (Pheterson 1993), tout en séparant encore plus profondément la sphère publique et marchande d'un côté et le pouvoir marchand de la sexualité féminine de l'autre.

1. INTRODUCTION

De nombreuses recherches ont mis en évidence le caractère calculatoire de la sexualité et de l'amour (Bourdieu 1972 ; Deschamps 2013 ; Bozon 2020). Il s'agit de comprendre la manière dont les actrices et acteurs de ce champ se coordonnent, concluent des accords et les mettent en œuvre. Inscrit dans cette perspective, cet article postule l'encastrement économique de la sexualité et propose, dans une analyse institutionnaliste et territoriale, une caractérisation de la transaction économique-sexuelle (TES). Complémentaire aux approches de Deschamps (2020) et de Bergström (2020), notre démarche cherche à cerner les modalités par lesquelles les agent·e·s de la sexualité construisent des accords relatifs à des activités sexuelles conjointes et les réalisent tout en étant socialement contrôlé·e·s, au sein d'espaces numériques et concrets.

L'approche pionnière de Tabet (2001, 2004), structuraliste et matérialiste, se caractérise par l'idée que les différentes formes que prennent les TES (mariage, travail du sexe, etc.) se rangent le long d'un *continuum* : toutes ces formes comportent un apport masculin préalable constituant la sexualité féminine en service dû en retour. Dans cet article, nous adoptons cette posture tout en développant une théorisation pour rendre compte des changements en cours dans la société (augmentation de la participation féminine au marché du travail, numérisation, mouvement féministe, etc.). Nous proposons donc une approche institutionnaliste basée sur la théorie des transactions de John Commons (1989, [1934]), pour qui l'échange économique ne saurait se comprendre comme un simple échange entre des volontés libres et indépendantes qui se dérouleraient dans un vide social. Commons distingue ainsi trois transactions (*bargaining, managerial, rational*), chacune étant nécessaire pour réaliser l'ensemble dans leurs dimensions relationnelles, institutionnelles et calculatoires. Ce cadre, pouvant être qualifié de structuraliste ouvert, permet d'intégrer le changement institutionnel, culturel et technologique dans les TES.

Dans la deuxième partie, l'approche est également territoriale (Crevoisier 2010), car elle postule que l'insertion des TES dans la société se comprend par leurs formes spatio-temporelles et par leur déploiement dans le temps et dans l'espace. Il s'agit de saisir la façon dont la sexualité s'encastre dans la société en identifiant les espaces dans lesquels elle s'insère ainsi que, en retour, la manière dont elle façonne les territoires. Des distinctions comme espaces publics et privés ou sphères de production et de reproduction sont déterminantes du point de vue des activités sexuelles. Ces dernières jouent un rôle central dans l'institutionnalisation de ces espaces et dans l'articulation des séquences temporelles qui caractérisent une TES, en

particulier l'enchaînement entre consentement¹⁶ et activité sexuelle proprement dite. À une autre échelle, il existe également une succession entre la dimension contrôlante des institutions et la rediscussion des normes et valeurs. Le cadre conceptuel proposé est mis à l'épreuve dans la troisième partie afin de comprendre les changements induits par la numérisation. À partir d'une étude de cas sur le *sexcam* (Donzallaz, Crevoisier 2022), nous caractériserons les principaux changements ainsi que les permanences induites par la numérisation. L'article vise donc à faire dialoguer une revue de littérature avec cette étude de cas réalisée par ailleurs (*Idem.*), dont les éléments nous permettent d'émettre des hypothèses théoriques. Pour ce faire, nous amenons des éléments descriptifs de diverses TES afin de montrer la logique de leur construction, de leur cloisonnement dans l'espace public ainsi qu'au sujet de la valorisation monétaire de la sexualité féminine.

Tout au long de cet article, nous mobiliserons les catégories binaires de sexe et de genre (femme – homme) pour proposer un idéal type hétéronormé des TES. Il s'agit de rendre compte des formes dominantes de TES et de la manière dont elles s'articulent avec la société. En effet, sur les plateformes de *sexcam*, la majorité des offres sont proposées par des personnes se reconnaissant dans le sexe et le genre féminin, alors que la majorité de la consommation est réalisée par des personnes s'identifiant comme des hommes cis hétérosexuels (Jones 2020, 2016, 2015 ; Donzallaz, Crevoisier 2020). De ce fait, nous n'utiliserons pas de manière systématique les formes de langage épïcène ou inclusif dans ce texte. De plus, il nous semble important de préciser que nous userons indifféremment des termes de *sexcam* et de *livecam*, ce dernier étant un terme émique mobilisé par les actrices et acteurs de notre terrain (Donzallaz, Crevoisier 2022), alors que le premier définit de manière claire et précise notre objet d'étude.

2. LES TRANSACTIONS ÉCONOMICO-SEXUELLES

John Commons (1989, [1934] ; Chavance 2012) a construit une théorie des transactions économiques permettant de sortir du modèle traditionnel du marché qui oppose et articule quantités offertes et demandées. L'activité économique est conçue comme l'anticipation

¹⁶ Nous utilisons volontairement le terme de « consentement » bien qu'il soit actuellement l'objet de débat nourri, notamment dans le domaine du droit. Nous en usons afin de rendre compte d'une dimension explicitement asymétrique en termes de rapport de pouvoir entre la sexualité féminine et masculine. Nous n'entendons pas « consentement féminin » ici au sens de volonté individuelle libre de toute contrainte. Les nécessités économiques et des relations de pouvoir peuvent jouer un rôle, comme dans d'autres transactions marchandes. Le sexe féminin est ici vu au sens d'un « capital » et repose donc sur « les différences de pouvoir et précisément sur les modalités et les possibilités que chacun[-e] a de négocier la gestion des rapports sexuels. » (Tabet et Contreras, 2001 : 144)

commune de transactions bénéfiques structurées par des règles d'actions (*working rules*). La transaction est ainsi pensée comme une activité sociale, mettant en jeu des dimensions calculatoires et inscrites dans une certaine durée pour les actrices et acteurs direct·e·s et régulateur pour le contrôle que la société exerce sur ces activités. Au sens de Commons, ce sont des *trans*-actions (Beaurain, Bertrand 2009) complexes et non une équation d'offre et de demande – qui serait plus adaptée à un échange commercial de marchandises. Pourtant, une offre est un mouvement concret de proposition, en particulier sur les marchés privés. De ce fait, c'est la demande qui peut opter pour telle ou telle offre, s'exprimer en fonction de celle-ci ou s'abstenir (Hirschman 1970). C'est donc bien une séquence temporelle et spatiale spécifique et c'est sous cet angle que nous allons étudier les TES marchandes, à partir de leurs formes concrètes, comprenant des contacts physiques, jusqu'à leurs formes numériques « sans échanges de fluides » (Entretien TC, Entreprise n°1¹⁷, 2018), au sein du marché, mais également dans la sphère du ménage (Tabet 2004). En ce sens, « la démocratisation de l'accès à Internet a contribué à la prolifération des intermédiaires sur des marchés (...) [en tant que] nouveaux acteurs marchands (...). » (Brasseur, Finez 2020 : 23). Au sein de cet ensemble, « *online sex work is the internet mediated exchange of sexual commodities and/or services. Online sex work can relate to the use of the internet to actually deliver a service. Therefore, online sex work also refers to a webcam model who performs a masturbation show for a client.* » (Jones 2015 : 795) Au travers du modèle mobilisé, vivre une relation matrimoniale à distance en utilisant des plateformes numériques pour échanger (sexto, appel vidéo, etc.) fait également partie intégrante des TES domestiques de notre modèle.

¹⁷ TC, Entreprise n°1, entreprise basée en Suisse et aux États-Unis qui produit et loue des caméras de réalité virtuelle pour le marché des *sexcams*.

SOURCES DES DONNÉES EMPIRIQUES

Le présent article est une élaboration théorique et conceptuelle réalisée postérieurement et sur la base des enseignements tirés d'une étude de cas sur le *sexcam*, étude de cas publiée récemment (Donzallaz, Crevoisier 2022). Cette recherche de terrain était de nature exploratoire. Une première étude de cas au sujet du travail du sexe de rue avait été réalisée sous la forme d'un mémoire de Master (Donzallaz 2017). Ensuite, nous avons eu la chance d'avoir un contact privilégié et d'avoir pu effectuer quelques entretiens avec une *start-up* suisse de la branche. Ceci nous a donné accès à une importante documentation secondaire et décrivant bien les enjeux actuels du secteur, documentation élaborée par l'entreprise dans la perspective d'une levée de fonds décisive pour le développement et la commercialisation de caméras spécifiques au secteur du *livecam*. Ceci a permis de comprendre les grandes lignes de l'organisation de ce marché et de ses actrices et acteurs.

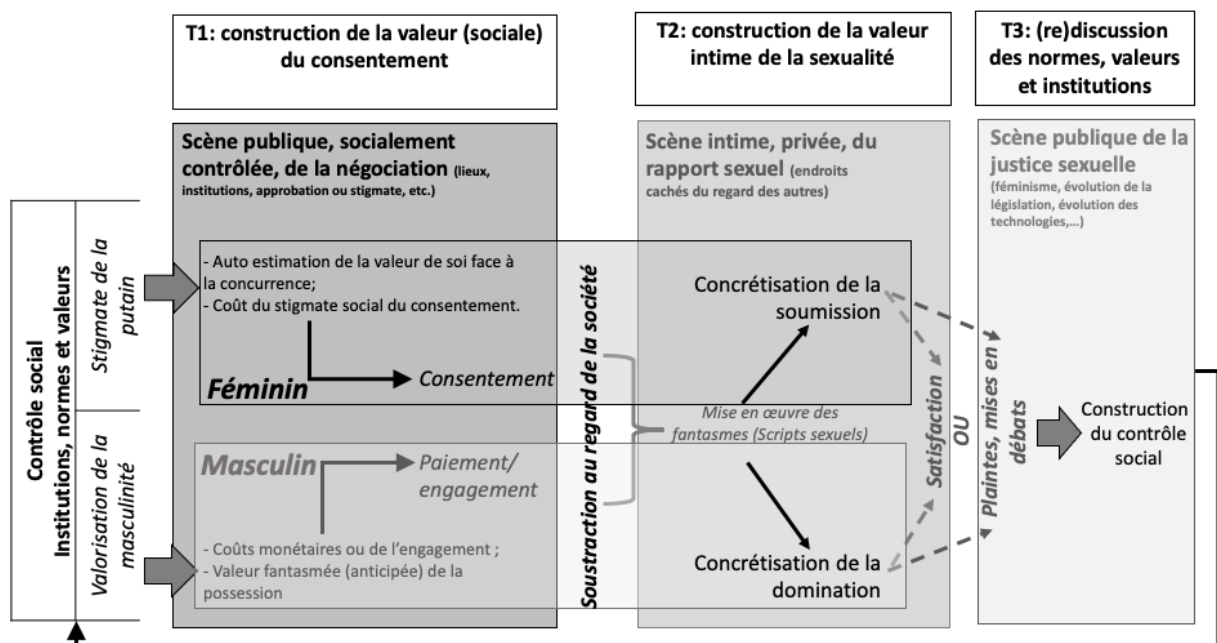
Suite à cette phase exploratoire, nous avons réalisé une étude de cas multiscalaire dans le but de comprendre la dialogique des processus aux échelles locales, nationales et internationales. Au niveau international, nous avons étudié une multinationale de la branche aux commandes de la principale plateforme *Premium* de *sexcam*. Pour ce faire, nous avons un contact direct avec le directeur financier du groupe qui nous a fourni des documents décrivant l'activité du groupe et plus précisément de la plateforme de *sexcam*. Cette dernière compte un total de 50'000'000 visiteurs uniques par mois et génère un revenu mensuel moyen de 35'000'000 USD, en regroupant plus de 100'000 *active performers accounts*, dont plus de 2'000 actifs en *live* à tout moment (DH, Entreprise n°2, 2019). Le site se situait en 2018 au troisième rang du Top 10 des sites comprenant le plus de *performers* enregistrées (TC, Entreprise n°1, 2018) pour un prix moyen de 3,69\$ la minute. Afin de compléter cette phase analytique, nous avons procédé à 20 entretiens semi-directifs en ligne auprès de *performers* (actives et n'exerçant plus) en plus de l'étude de ces données secondaires.

D'un point de vue numérique, nous avons analysé de manière systématique les *forums* et profils de deux plateformes – LiveJasmin et WeCamgirls. Pour ce faire, nous avons créé des comptes personnels *online*, mais ne sommes jamais entré·e·s en transaction avec des prestataires ou de la clientèle. Cette analyse a été complétée par un grand nombre d'heures d'observation en ligne. Sur le site WeCamGirls, nous avons étudié les profils enregistrés depuis 2018 jusqu'en 2021 (n=127). Cette plateforme a été choisie, car, à côté des services proposés, elle permet des échanges entre *performers* concernant leur activité, échanges auxquels nous avons eu accès. Cette plateforme héberge un nombre important de modèles – plus de 15'000 – de 141 pays différents (Entretien Responsable WeCamGirls 2018).

Bien entendu, ces recherches ont été menées en accord avec les services informatiques et la Commission d'éthique de l'université de Neuchâtel.

Commons distingue trois transactions : de négociation, managériales et de répartition. Chacune est basée sur des équivalences négociées et attendues, transactions que nous appliquons à la sexualité. L'ensemble se caractérise également par une « scène territoriale » (Guex, Crevoisier 2015) combinant différents temps, différents lieux et différentes échelles. Si Bozon (2020) étudie la nature de l'échange au sein du *continuum* de Tabet, nous montrons comment la dimension numérique – tant en termes territoriaux que temporels – s'incruste dans la transaction. Pour ce faire, nous avons élaboré un idéal type en trois temps et trois « scènes » des transactions économique-sexuelles (Fig. 1).

Figure 1 : Les trois temps et scènes des transactions économique-sexuelles



Source : Élaboration propre.

En premier lieu, la négociation proprement dite (T1) – *bargaining transactions* – est le moment où les protagonistes direct·e·s, en l'occurrence les partenaires sexuel·le·s potentiel·le·s, négocient les modalités d'une activité sexuelle future conjointe. Cette rencontre peut se faire lors d'interactions sociales (sorties en ville, entre ami·e·s, etc.) ou dans des endroits concrets (bars, clubs de rencontre) ou numérisés (plateformes de *dating*, réseaux sociaux). Elle peut aussi se faire dans les rues ou les espaces dédiés au travail du sexe. Dans tous les cas, il s'agit de négocier le consentement en vue d'une activité sexuelle qui donne lieu au calcul d'une première forme d'équivalence. Il est question ici précisément de montrer la dimension de négociation et son asymétrie, contrainte par le contrôle social. Le calcul peut ne comprendre que l'activité

sexuelle proprement dite à court terme (par exemple dans le cas du travail du sexe de rue) ou englober de nombreuses autres dimensions (comme dans le cas de la négociation d'un mariage ou d'un concubinage). Pour l'ensemble des cas, cette négociation peut donc se réaliser dans un espace concret dédié privé ou public, mais également en ligne pour les formes numériques. Les sites de rencontre laissent généralement totalement ouverte la question d'une éventuelle activité sexuelle. Leur fonction réside dans le fait de mettre les personnes en relation. Les sites d'*escorting* ou d'annonces en ligne supposent d'emblée une offre publique, généralement faite majoritairement par des femmes, mais mêlant diverses prestations non directement sexuelles (sorties au restaurant, *girlfriend experience*, *puppy girls*, *sugar daddy*, etc.), bien que les termes puissent avoir été fixés avant la rencontre, le consentement se négocie, de manière bilatérale, dans un espace numérique ou concret. Enfin, sur les sites de *livecam*, la relation évolue à partir d'un espace public numérique (une plateforme de *sexcam* par exemple) en principe vers une activité directement sexuelle privatisée – même si diverses prestations relevant du *care* (Scrinzi 2016) sont fréquentes. En effet, tout un « travail émotionnel (...) permet de masquer (au moins partiellement) la dimension vénale de la rencontre. » (Bozon 2020 : 70) Dans le cas du *livecam*, les « [*w*]ebcam models (...) use highly stylized chat rooms to sell a range of erotic fantasy to online voyeuristic patrons—from benign conversation to exotic strip tease to explicit sex acts. » (Jones 2015 : 777) La relation reste en principe numérique de bout en bout.

Cette première forme d'équivalence n'est pas qu'une simple rencontre de volontés totalement libres, mais d'actrices et d'acteurs institué·e·s – c'est-à-dire disposant de certaines libertés et de contraintes face aux institutions. Chaque protagoniste va s'autoévaluer en fonction de divers critères du marché, de la concurrence, de ses envies et de ses ressources (monétaires, physiques, culturelles, etc.). Comme nous l'avons mentionné, il n'y a donc pas d'égalité dans le pouvoir marchand entre les parties en raison des différents bagages acquis durant la socialisation et les différents capitaux transmis. Concernant les TES, l'objet de la négociation est largement sexisé et genré. Il s'agit – toujours dans le cadre de l'idéal type de la TES – d'obtenir le consentement féminin à partir d'une offre de contreparties sous la forme d'engagements (monétaires, en biens, etc.) fournis par la partie masculine. En cela, les espaces numériques de *sexcams* reproduisent ce schéma, car majoritairement les prestataires de service sont des femmes et la clientèle regroupe majoritairement des hommes (Jones 2020, 2016, 2015 ; Donzallaz, Crevoisier 2020).

Cette liberté de négociation est toutefois largement contrôlée socialement par des lois (par exemple les comportements acceptés dans les espaces publics, les possibilités d'unions pour les

couples de même sexe, etc.) ou des normes sociales (endogamie sociale au sein des mariages, cellule familiale avec enfants, etc.). Plus particulièrement, nous retiendrons deux normes culturelles très prégnantes concernant les TES : d'une part le « stigmatisme de la putain » (Pheterson 1993) et d'autre part la valorisation de la masculinité comme capacité d'engagement et positionnement social (Bessière, Gollac 2020) au travers d'éléments à connotation économique, tels que les noms de famille, les signes matériels ostentatoires, les capitaux culturels, etc. Ces normes et valeurs du contrôle social sont élaborées par le débat public (Fig.1 – T3 de la transaction économique-sexuelle), mais doivent être comprises comme contrôlantes au temps premier de la transaction (Fig.1 – T1 de la transaction économique-sexuelle).

En termes spatiaux, il est important de noter que le travail du sexe concret est principalement le fait de personnes migrantes (Deschamps 2007 ; Lévy, Lieber 2009), opérant ainsi de manière moins directe sur les territoires fréquentés par leurs proches. Face à cela, le numérique permet d'éviter le stigmatisme par la non-superposition entre les espaces publics numériques sur lesquels les prestataires de *sexcam* offrent leurs services (directement sexuels), grâce aux paramètres de diffusion par pays activables sur les plateformes. « Ces services sont [ainsi] dissociés des cercles de la sociabilité ordinaire et permettent à ce titre l'organisation de rencontres loin des regards » (Bergström 2020 : 159) au sein d'espaces concrets ou numériques. Nous reviendrons sur ce changement fondamental et sur les limites de cet anonymat par la suite.

Pour autant qu'il y ait eu accord en T1, il s'agit de comprendre la manière dont se déroule l'exécution concrète de la TES dans le temps et dans l'espace, en l'occurrence des activités sexuelles, qu'elles soient ponctuelles ou liées à des accords plus larges comme celui du mariage. Les transactions managériales – *managerial transactions* de Commons – consistent à accomplir les activités prévues dans le T1 et cette concrétisation nécessite de mettre en place une quantité importante d'éléments (des objets, des horaires, des lieux, etc.). Pour Commons, qui avait pour source d'inspiration le droit du travail, ces transactions managériales se font entre une personne dominante et une autre dominée. Dans le cas des transactions économique-sexuelles, l'activité sexuelle proprement dite passe par l'exécution de *scripts sexuels* (Monteil 2016), dont le principal est celui de la domination masculine par l'achat de la disponibilité et de la soumission féminine. D'un côté au travers de la vente de disponibilité et de l'autre en position de prestataire de service, les femmes sont en position d'exécution, que l'acte sexuel ait lieu dans le cadre d'une activité professionnelle du sexe ou dans celui du devoir conjugal.

Cette activité se réalise en principe dans l'espace privé, que ce soit celui du ménage, d'un espace numérique synchrone ou d'une chambre d'hôtel. La société détourne alors pudiquement le regard, tout en ayant auparavant édicté, au travers des institutions, les principes d'équivalence entre les parties (ex : au travers des lois concernant l'engagement matrimonial, au travers d'un prix, de la structuration de lieux dédiés, etc.). Cette partie de la transaction est emblématique de l'espace privé (Fig. 1 – T2 de la transaction économique-sexuelle). Concernant les équivalences et en s'inspirant d'Hirschman (1970), le résultat de cette activité peut déboucher sur la satisfaction, sur la loyauté, sur la défection ou sur la prise de parole, en privé ou publiquement. Ainsi, il est possible de refuser le prix d'une prestation dans une rue dédiée ou de consommer une prestation de *sexcam* et de commenter la performance sur le profil de la personne prestataire.

Enfin, il faut comprendre la manière dont la société – entendue ici comme un ensemble d'actrices et d'acteurs participant aux débats sur la sexualité, y compris les médias, les parlements, les gouvernements, les différentes associations, etc. – structure et encadre les TES. Les institutions relatives à un domaine – dans notre cas celui de la sexualité – permettent de répartir les coûts et les avantages en fonction d'un critère d'équité. Ce sont les transactions de répartition – *rationing transactions* (Fig. 1 – T3 de la transaction économique-sexuelle).

Ces transactions prennent la forme concrète de débats dans l'espace public visant la production de formes de justice. Elles peuvent donner lieu à des règles formelles, comme les lois, mais également diffuser des normes et valeurs spontanées, comme la langue, ou pour le domaine économique-sexuel, le « stigmatisme de la putain » (Pheterson 1993) ou la valorisation de la masculinité. Cette scène des institutions à l'échelle de la société permet de donner lieu à des formes de contestations. Cela peut être le fait de controverses militantes (celles de certains mouvements féministes jouent un rôle important), de procédures de modifications institutionnelles formelles (modification de la législation de l'institution du mariage) ou d'avènements technologiques produisant de nouvelles pratiques (comme le *sexcam*). C'est donc au niveau de cette scène que se construit le contrôle sur les transactions managériales et de négociations discutées précédemment.

La proposition d'examiner la transaction économique-sexuelle comme le déploiement dans le temps et dans l'espace d'un enchaînement continu de trois formes distinctes d'équivalences entre partenaires, avec leur entourage et sous le contrôle de la société, permet de dépasser le modèle de l'échange de l'économie politique traditionnelle et d'ancrer cet ensemble de manière

spatiale, tout en permettant de mieux comprendre le rôle du numérique dans la transformation de ces transactions. Dans le cas du *livecam*, Nayar (2017) avait déjà partiellement montré ces séquences en les découpant en quatre phases temporelles : « (1) *hosting and (2) animating site users' sexual and emotional fantasies. Still, they do not solely view their work in professional terms, highlighting the usefulness of enacting their amateurism by (3) performing authenticity and (4) developing ongoing friendships with site users for succeeding in this line of work.* » (Nayar 2017 : 474)

3. LA TRANSACTION ÉCONOMICO-SEXUELLE : ENTRE *CONTINUUM* ET STIGMATISATION

Ici, il s'agit de montrer la manière dont est contrôlée la sexualité féminine en l'encadrant dans deux formes spatio-temporelles spécifiques : d'une part, les lieux de reproduction, où la sexualité fait partie de transactions complexes, incluant différentes tâches domestiques et faisant réponse à une demande masculine ; d'autre part, en la stigmatisant dans les espaces publics, et ce d'autant plus si cette sexualité est offerte de manière directement marchande. Cet encastrement territorial est constitutif du *continuum* economico-sexuel (Tabet 2004). À notre sens, c'est donc autant le caractère occasionnel ou pérenne, que l'encastrement dans un espace-temps particulier, qui caractérise ces transactions economico-sexuelles. Finalement, il est possible de montrer que cette construction territoriale tourne autour de la neutralisation du pouvoir économique de la sexualité féminine dans la sphère marchande et du développement de la masculinité comme capacité d'engagement social.

3.1. ESPACE ÉCONOMIQUE MARCHAND ET ESPACES DE LA SEXUALITÉ

Par définition, une TES est une combinaison de dimensions économiques et sexuelles. Les institutions réglant des transactions économiques opposent le monde domestique et le monde marchand. Le premier fonctionne sur la base de la réciprocité entre les membres y accédant : les différents services faisant l'objet de transactions constituent des échanges complexes, s'étalant dans la durée, s'appuyant sur l'engagement, et donc sur la redevabilité des parties l'une envers l'autre (Mauss 2007, [1923] ; Polanyi 2009, [1944]). Dans ce monde domestique, la sexualité, et plus précisément la disponibilité sexuelle féminine, recouvre une valeur l'installant dans le calcul de l'équivalence globale et fait donc l'objet, conformément à l'approche de Tabet, d'attentes masculines. L'espace marchand repose sur des échanges bilatéraux et équilibrés, généralement une prestation contre de la monnaie. Le service est bien identifié et, dans le domaine de la sexualité, il peut aller jusqu'à une tarification précise de

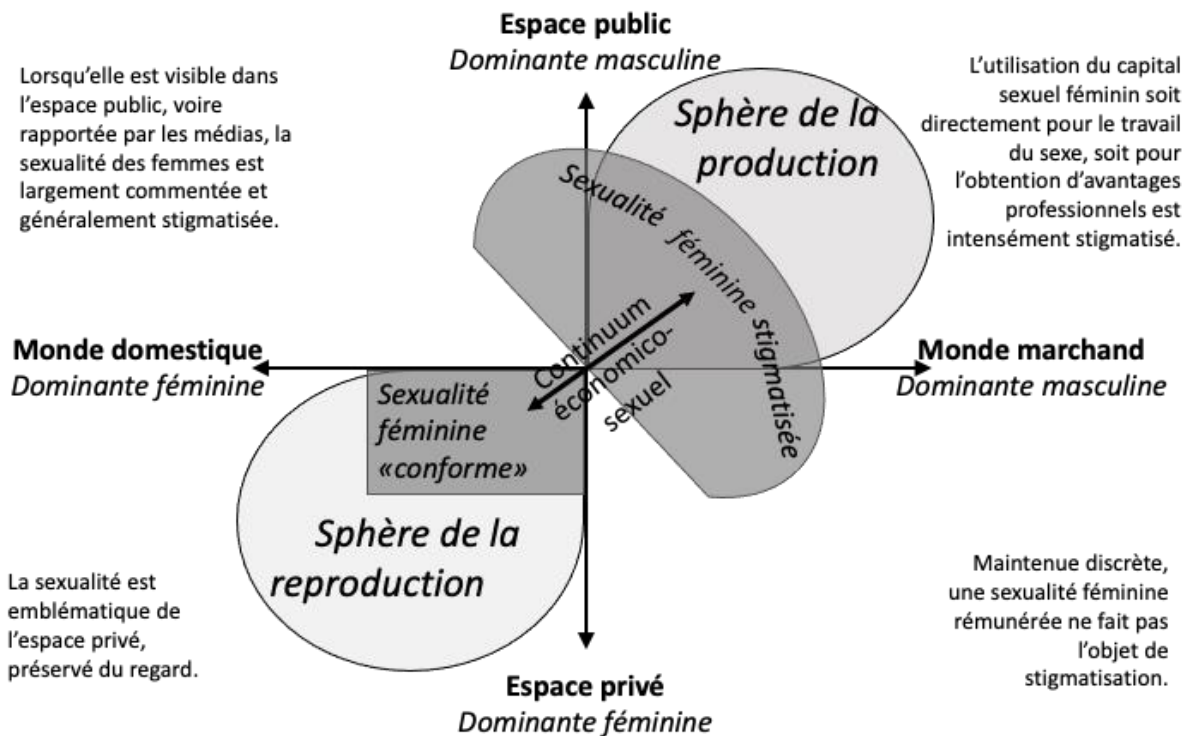
chaque sous-prestation. L'engagement prend fin dès la prestation effectuée. Ce qui est important est que « ce qui oppose l'échange marchand et le don, c'est la certitude du résultat. En revanche, la nature asymétrique des rapports de genre ne change pas. » (Bozon 2020 : 33) Chaque échange correspond à une contre-prestation, dont l'équivalence avec la prestation dépend de la valeur que lui attribue la société.

Une distinction essentielle des sociétés occidentales oppose les espaces publics et privés. Historiquement, cette distinction a pris la forme d'une réciprocité de perspective, la définition plus étroite de l'un renforçant la spécificité de l'autre. La sexualité a certainement constitué un des domaines déterminants de cette construction, les ébats sexuels étant strictement bannis de l'espace public et confinés aux espaces privés les plus exclusifs et les plus cachés (Cervulle 2014 ; Rodriguez 2017 ; Pryen 2002). La concomitance de l'ensemble de tous ces éléments permet alors de comprendre deux éléments. Le premier réside dans la définition même du « stigmaté de la putain », puisque « [l]a place des femmes dans l'espace public a toujours été problématique, du moins dans le monde occidental qui, depuis la Grèce antique, pense et construit la politique comme le cœur de la décision et du pouvoir. “Une femme en public est toujours déplacée“, dit Pythagore. » (Perrot 2020 : 6) Non seulement les femmes sont problématiques au sein de l'espace public, mais lorsqu'elles opèrent au sein de ce même espace pour offrir des prestations sexuelles contre de la monnaie, elles déclenchent la figure paroxystique du stigmaté. Le second élément relève quant à lui de l'utilisation de l'espace privé comme territoire de création de revenu monétaire. C'est particulièrement le cas lorsque des prestataires de *sexcam* l'utilisent pour se constituer « *an auxiliary income source* » (Berg 2016 : 161). De plus, la valeur de ces prestations ne réside pas uniquement dans la sexualité, mais aussi dans d'autres éléments fortement ancrés dans l'espace domestique, comme le *care* ou l'empathie. Les prestataires « peuvent entretenir avec leurs clients des liens durables et personnalisés mêlant affects et intérêts [Mayer 2013]. » (Brasseur, Finez 2020 : 21) En effet, les « *[s]ex workers engage in emotional labour for male clients, not only through physical relief but (...) provide pampering, frivolity and empathy. (...) it should be understood as selling a form of emotional labour.* » (Sanders 2005 : 331) Ce qui réunit ces différents éléments est leur fort ancrage dans une scène domestique. Dans le cas des *sexcams*, la plupart des *shows* proposés sur des plateformes liées à des studios professionnels sont mis en scène dans des décors domestiques clairement affichés (cuisine, salon, chambre, etc.) (Jones 2016, 2015 ; Van Doorn, Velthuis 2018 ; Bleakley 2014). Les deux sphères de production et de reproduction sont alors superposées.

3.2. LES SPHÈRES DE LA PRODUCTION ET DE LA REPRODUCTION

Ces sphères sont dans la littérature des métaphores spatiales. Leur territorialité est identifiable par l'articulation des dimensions public/privé d'un côté, marchand et non marchand de l'autre. De plus, l'articulation des axes espaces privés – publics et marchands – domestiques permet d'identifier quatre territoires particuliers dans lesquels s'inscrivent les TES, territoires que ces dernières ont contribué à façonner au cours de l'histoire. Afin de penser ces territoires et de comprendre en quoi la numérisation les transforme – ou non -, nous avons élaboré une typologie des espaces du *continuum* économique-sexuel (Fig. 2). Elle nous permettra de mieux comprendre les ressorts de la stigmatisation et la manière dont la numérisation l'affecte.

Figure 2 : *Espaces du continuum économique-sexuel et construction de la stigmatisation*



Source : Élaboration propre.

Comme les recherches du féminisme matérialiste, notamment les travaux fondateurs de l'économie politique du patriarcat (Delphy 2019, 2015, 2013 [1977], 1992) l'ont montré, la *sphère de la production* se trouve à l'articulation du monde marchand et de l'espace public. Il s'agit d'un espace libre d'accès, dans lequel le travail est vendu contre un salaire, c'est-à-dire où ni le produit du travail, ni ses moyens ne sont détenus par les travailleuses et travailleurs

(Salais 1991). La sphère de la production comprend également le marché dans sa dimension publique, là où l'ensemble des biens produits est montré avec son prix et où chaque marchandise ou service offert peut par conséquent être acheté. Tout cela s'opère sous la supervision de l'État, qui a le pouvoir de contrôler chaque transaction. Du point de vue de la sexualité, les transactions se déroulant dans la sphère de la production sont fortement encadrées par des règles spécifiques et confinées à des espaces marqués par un statut d'exception comme les rues dédiées au travail du sexe ou les *sex boxes*.

La *sphère de la reproduction* se caractérise par un droit d'accès restreint aux seul·e·s membres d'un ménage. Cette exclusivité constitue le cercle des personnes échangeant selon les règles de la réciprocité, où le travail, ses moyens et ses fruits font l'objet de contributions et de distributions multilatérales. Sur le plan de la sexualité, la sphère de la reproduction se caractérise spatialement par la chambre à coucher, un espace réservé de manière encore plus exclusive aux seul·e·s protagonistes de la transaction. La sexualité est institutionnellement assignée à l'espace domestique privé, dont elle est emblématique (Koch, Miles 2020 ; Crewe, Martin 2017 ; Deschamps 2011).

La distinction entre ces sphères est intrinsèquement liée aux rapports sociaux binaires de sexe et de genre : la sphère de production (publique et marchande) relève principalement d'une dominante masculine, la sphère de reproduction (privée et domestique) d'une dominante féminine. De nombreuses études montrent notamment comment sont régulés les espaces où des femmes offrent des prestations sexuelles dans l'espace public (Deschamps 2011 ; Hubbard, Sanders 2003 ; Coutras 1992). Dans ce contexte, les espaces numériques et notamment le cas du *sexcam* sont des exemples de chevauchement et de floutage des frontières de ces sphères, car ce « *mode of communication creates a new kind of social space, in which the private is performed for the public (...)*. » (Knight 2000 : 21) Ces deux sphères ne sont donc pas isolées l'une de l'autre. Au contraire, au cours de l'Histoire, leur construction s'est faite de manière fortement interdépendante. Ainsi, ce qui est offert par le marché s'est en partie substitué au travail domestique, et réciproquement. Le cas des *sexcams* révèle cependant que la construction d'une authenticité de cette sphère domestique fait partie de la valeur marchande vendue. « *The camgirls' line of work therefore equates less with the marketization of everyday life than with a commodification of so-called everyday life, as its clients imagine it to be.* » (Brasseur, Finez 2020 : 3) D'où l'intérêt de remobiliser aujourd'hui la théorie de Tabet sur le *continuum économique-sexuel* (2004) : si la dissociation spatiale traditionnelle entre espaces privés et

publics est en partie surmontée au travers de la technologie, les valeurs socioculturelles liées aux scènes domestiques et marchandes sont remobilisées pour contribuer à la valeur monétaire des prestations *livecam*.

3.3. SPATIALISER LE *CONTINUUM* ÉCONOMICO-SEXUEL

Les recherches de Paola Tabet se basent réflexivement sur les terrains de Malinowski aux îles Trobriand, où l'entretien sexuel permanent que les femmes offrent aux hommes s'effectue contre des dons/rendus. Tabet pense donc l'échange sexuel d'un point de vue économique sur un spectre continu permettant de relier un ensemble de prestations sexuelles. Au sein de cet ensemble, l'autrice différencie les types de services fournis (depuis la dimension sexuelle et ses variations, jusqu'à des rapports domestiques, et leurs formes de négociations et de compensations). La sexualité féminine est ainsi définie comme un service et « [...] n'apparaît [donc] pas comme un échange réciproque entre hommes et femmes, un échange du même avec du même, mais comme un échange asymétrique : il n'y a pas de sexualité échangée contre de la sexualité, mais une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent, emploi, promotion, prestige ou statut social, et jusqu'au nom, pour n'en citer que quelques-unes) en échange d'une sexualité largement transformée en service. » (Tabet, Contreras 2001 : 133) Ces éléments permettent alors de poser la domination masculine et la stigmatisation de la sexualité féminine au sein de ces transactions. Ce que Tabet définit comme l'enjeu central est non seulement l'expression du désir sexuel – attribué aux hommes –, mais également le fait d'être une « sujet[te] de la sexualité » (*Ibid.* : 137), les femmes étant reléguées dans ce processus. À cela, l'autrice ajoute « l'inégalité d'accès aux ressources [qui] font que les femmes dépendent de leur travail sexuel et que le sexe est défini comme leur capital [...] tant dans les relations de mariage et de reproduction que dans des relations non-matrimoniales. » (*Idem.*) Cet ensemble se dessine comme « un rapport global qui lie oppression sexuelle [à cause de la non-prise en compte du désir des femmes], limitation de la connaissance [à cause de l'invisibilisation du plaisir sexuel féminin] et exploitation économique [par la sexualité échangée]. » (*Ibid.* : 149) C'est ce que Tabet appelle « la grande arnaque ».

Cette base permet alors de penser que « le paiement n'est en effet pas ce qui définit une relation sexuelle par rapport à une autre. » (*Ibid.* : 134) L'autrice pose que c'est « le caractère occasionnel ou intermittent de la relation, et non pas le type d'objets échangés [pouvant être de la monnaie], qui distingue [le travail du sexe] d'autres relations. » (*Idem.*) Cependant, comment

analyser les cas de mariages où il n'existe plus de relations sexuelles et les cas de travail du sexe ayant des relations suivies et de longue durée sur ce *continuum* ? De notre point de vue, il semble non seulement pertinent de penser les activités sexuelles en termes temporels, mais surtout de les distinguer spatialement et de décortiquer la manière dont le numérique permet de modifier cet axe spatio-temporel. Car en effet, « *[n]ew communication technology, such as the Internet, forms new social environments and possibilities for interaction. In this social milieu, we can interact with others unrestricted by the usual boundaries of time or space (...). As the Internet is a mass medium not only for mass consumption but also for mass production, it allows us to publish and present ourselves without editing or interference from others. Because this apparently transparent technology permits more unmediated versions of the self, notions of intimacy and authenticity play an important role in relation to how the body is displayed visually.* » (Hirdman 2010 : 3)

3.4. LA CONSTRUCTION TERRITORIALE DU « STIGMATE DE LA PUTAIN »

Tout d'abord, l'approche territoriale permet de mieux cerner ce qu'est le « stigmaté de la putain » (Pheterson 1993). Nous pouvons distinguer une offre féminine ou masculine, selon qui avance une proposition concrète. Premièrement, lorsque les femmes font une offre, c'est aux hommes de disposer, de faire leurs choix. « Ce sont majoritairement des femmes qui échangent leur sexualité contre autre chose. » (Trachman 2020 : 126) Dans cette situation, la femme est stigmatisée et dans le modèle idéal-typique d'une prestation de travail du sexe essentialisée, il s'agit uniquement de sexe contre monnaie. C'est une transaction qui ne met aucun revenu futur, patrimoine ou pouvoir en jeu. La transaction se dénouera alors plutôt dans un lieu privé ou en ligne, ce qui encore n'engage que les ressources de la sexualité, dans un espace privé (dénouement immédiat, équilibre entre les prestations). Concernant le stigmaté en ligne, il peut être évité partiellement en choisissant des paramètres de diffusion dans des espaces éloignés du lieu concret de diffusion. En effet, ceci « *minimizes risk exposure. Recently scholars have documented that online sex work has increased because of its numerous benefits, which include: promoting physical safety, fostering better wages, as well as assisting workers with advertising, screening clients, and reputation building.* » (Jones 2015 : 785) Cependant « *it is essential to note that new dangers exist for online workers, such as the difficulty of maintaining anonymity, or being the victim of digitally facilitated crimes (for example, patrons may screen-capture and share camming videos, and/or share them without the worker's consent)* (Jones 2015b). » (Henry, Farvid 2017 : 121)

Lorsque les transactions offertes sont des ensembles d'activités et de ressources, ce sont en général les hommes qui offrent (mariage, mise en ménage) et mettent ainsi les femmes en situation de disposer. Au sein de cet ensemble, la sexualité féminine est alors incluse dans ces transactions plus complexes en tant que contribution permettant de boucler l'équilibre de la transaction. En clair, l'acceptation féminine avalise un arrangement patrimoine/revenu (et plus anciennement d'alliance entre familles) et sexuel, entérinant alors la valeur économique de la sexualité féminine, puisqu'elle est la contrepartie d'autres apports (Bessière, Gollac 2020). L'ensemble des contreparties se déroule alors au sein d'espaces privés et n'est ainsi pas l'objet de stigmates.

Le travail du sexe peut ainsi être défini comme une offre de services directement sexuels dans l'espace public marchand (Fig. 2). Il est stigmatisé, alors que par exemple une maîtresse entretenue au sein d'un espace privé marchand ne l'est pas de manière aussi virulente. Dans l'espace public non marchand, le cas des femmes ayant une sexualité libre et assumée fait l'objet de stigmatisation, mais pas de répression de la part de l'État. Ces exemples permettent de penser les espaces publics au sein desquels le stigmate est le plus prégnants, mais également de voir que les espaces privés n'en sont pas exempts et que le numérique amène de nouvelles configurations possibles. Nous verrons que lorsqu'ils deviennent numériques, les espaces publics marchands ne font pas non plus l'objet de forte stigmatisation. Ce serait donc bien la conjonction public-marchand dans un espace concret qui poserait problème moralement.

3.5. LA NEUTRALISATION DU POUVOIR MARCHAND DE LA SEXUALITÉ FÉMININE

Le « stigmate de la putain » a pour principal effet d'empêcher les femmes d'utiliser leur capital sexuel dans des activités marchandes publiques, dans la sphère de la production. Ceci se concrétise de deux façons. Premièrement, dans le cas d'une offre de travail sexuel marchand (TSM) avec contrepartie monétaire, la professionnelle opère une activité clairement distinguée de toute autre activité publique. Ainsi, le TSM est assigné à des lieux dédiés faisant l'objet d'une réglementation, d'une police dédiée et voire même d'une interdiction totale. En second lieu, lorsque les femmes usent de leurs capitaux sexuels pour obtenir des avantages dans le monde de l'emploi avec une contrepartie non directement monétaire, mais bien marchande, elles sont également intensément stigmatisées. Tout ceci fait apparaître que la société s'évertue à extraire de l'espace public marchand la sexualité féminine, ou, comme cela s'avère en partie impossible, à la confiner dans des espaces bien séparés. L'enjeu serait-il donc de maintenir l'espace public marchand libre du jeu de la sexualité féminine et des sexualités dites déviantes,

ou à tout le moins de neutraliser son pouvoir marchand ? Tout se passe comme si l'espace public marchand ne pouvait pas se constituer et fonctionner si la sexualité féminine y était intégrée. Qu'est-ce que cela nous dit du point de vue du fonctionnement de la société, de l'origine du marché et de l'espace public – l'un et l'autre étant historiquement et étroitement liés ? Cette exclusion de la sexualité féminine de la sphère de la production permettait de régler les rivalités marchandes sans la participation des femmes, et par conséquent, d'inclure ces dernières sous la forme d'une contrepartie dans les accords. Cette forme historique semble aujourd'hui prendre de nouvelles directions. Les inégalités de revenus et de statut subsistent, mais le principe d'égalité des sexes commence à s'instituer dans les sphères de la production et de la politique. À la suite de cela, c'est tout un champ du contrôle social qui s'est ouvert (harcèlement, mouvement *#metoo*, etc.) et qui poursuit la même finalité : extraire le pouvoir marchand féminin de la sphère de la production. Dans la sphère de reproduction, des changements se laissent entrevoir également (congé paternité ou parental, hommes au foyer, apport salarial équivalent dans le ménage, etc.) tout en gardant des bases structurantes persistantes comme la répartition inégale des tâches domestiques.¹⁸

Si l'accès à la sphère de la production est désormais possible de manière visible aux femmes, pour autant que le pouvoir marchand de leur sexualité ne soit pas activé, se pose alors la question de ce que les hommes peuvent offrir comme contrepartie dans les autres espaces. Dans le domaine de la sexualité, si les hommes n'ont plus d'avantages économiques à faire valoir sur l'ensemble des femmes en général et sur celle(s) qu'ils convoitent en particulier, sur quelles institutions et selon quels *scripts sexuels* (Monteil 2016) peut alors se fonder une TES ? Revenons au schéma général de la transaction sexuelle (Fig. 1). Comment le *script sexuel* de la domination (*achat de disponibilité*) / soumission (*vente de disponibilité*) peut-il encore fonctionner si la partie masculine n'est plus en position d'honorer un engagement de nature économique constituant la sexualité féminine en service dû ? Et si ce *script* ne peut plus fonctionner, quel est celui susceptible de le remplacer ? La sexualité est-elle désormais désencastrée de l'économique, et donc des rapports sociaux de sexe et de genre, ainsi que du pouvoir ? Libérée de la contrainte économique, la sexualité semble plus librement choisie, alors même que – comme le mentionne Tabet – ce qui est toujours en jeu réside dans « la différence entre la possibilité ou la non-possibilité d'exprimer son propre désir, entre avoir sa propre sexualité ou fournir un service à quelqu'un d'autre (...) ». » (Tabet, Contreras 2001 : 142) Le

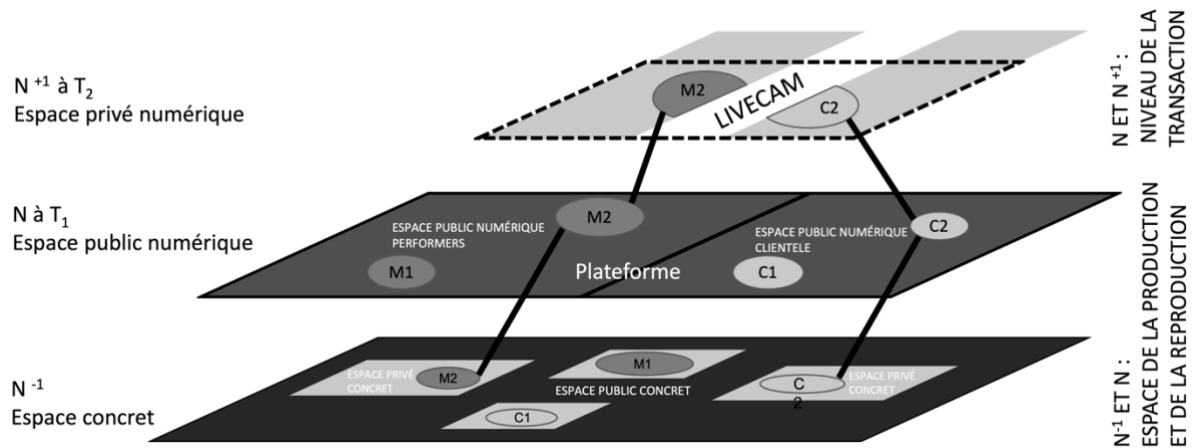
¹⁸ Tiré de [En Ligne], URL <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.17124591.html> (consulté le 22 mai 2020)

modèle proposé permet de capter les formes traditionnelles des TES (mariage, prostitution, etc.), mais est-il à même de capter les changements provoqués par les mouvements féministes d'émancipation et par la numérisation ?

4. LA NUMÉRISATION : DÉPASSEMENT DU STIGMATE ET CLOISONNEMENT HORS DE L'ESPACE PUBLIC MARCHAND

Les nouvelles possibilités offertes par la technologie telle que le *sexcam* viennent remettre en question les pratiques et les représentations en termes d'activités sexuelles, mais également les logiques territoriales en place. D'une part, les possibilités de communication directes et d'interaction avec le public (Bleakley 2014), ainsi que la mise en avant de l'amateurisme sur les plateformes *Freemium* permettent de se distancer de la dimension vénale et stigmatisée du travail du sexe. Le jeu entre relation professionnelle et personnelle (Brasseur, Finez 2020, 2019) sort le *livecam* des conventions standards de la pornographie. D'autre part, certains espaces publics soumis aux stigmates et à la répression ont eu l'occasion de se convertir au format numérique, permettant aux actrices et acteurs d'éviter certains jugements moraux et de contourner les lois de certains pays ou municipalités. Malgré cet évitement partiel, les espaces publics marchands revêtent toujours les dimensions de (re)discussion et définitions des normes et valeurs. De manière plus fondamentale, ils posent alors la question de la définition même de l'espace public : quel type d'espace numérique est public ? Et quel type demeure privé ? Les débats sur la question, notamment en termes de gestion des données, des identités, etc. sont révélateurs de cet état de transition que nous connaissons actuellement (Rouet 2018 ; Kessous, Rey 2009), car si l'économie 4.0 constitue aujourd'hui l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale, elle soulève aussi des interrogations quant à la viabilité économique, politique et sociale du modèle sur lequel elle repose : la plateforme numérique qui permet de centraliser, d'extraire et de contrôler de grandes quantités de données, souvent sans l'accord explicite des utilisatrices et utilisateurs concerné·e·s (Srnicek 2018). Le *sexcam* en est un bon exemple : il permet de constituer dans le même temps des espaces publics numériques subissant du stigmate, tout en permettant non seulement aux prestataires, mais également à la clientèle, d'éviter le stigmate au sein des espaces publics concrets (Figure 3).

Figure 3 : Les espaces numériques et concrets du livecam



Source : Élaboration propre.

Dans la Figure 3, le niveau N⁻¹ représente l'espace concret au sein duquel nous rencontrons les lieux où sont situés les modèles du *sexcam* (M) et les clients (C), chacun-e dans un lieu privé. Ces derniers ne pouvaient être mis en relation qu'en passant par l'espace public. Avec la connexion à une plateforme, les M et les C peuvent entrer en relation dans ce qui correspond à des espaces publics numériques, une forme de place du marché. Cet espace correspond aux écrans des consommateurs sur lesquels apparaissent les modèles les uns à côté des autres. Enfin, après négociation, une M et un C se rejoignent au niveau N⁺¹ dans un espace numérique privé et exclusif pour le *show*.

De fait, tout le monde peut accéder aux contenus de *livecam* depuis un espace privé via un ordinateur personnel par la connexion et le visionnage. On ne se situe donc ni dans la sphère de la production, ni dans celle de la reproduction, mais dans l'articulation des deux par le numérique. Ceci limite le risque d'être moralement jugé pour de la consommation de prestations sexuelles tarifées, par exemple dans une rue dédiée. Même s'il s'agit toujours de sexualité féminine stigmatisée, le *sexcam* permet d'échapper au stigmate direct de l'espace concret. De plus, cette pratique contribue à brouiller les frontières, car des espaces privés concrets abritent une part de monde marchand monétarisé. En effet, les *performers* de *sexcam* réalisent leurs prestations au sein d'un espace privé concret – dans un studio privé dédié ou à domicile – faisant ainsi entrer le monde marchand au sein de l'espace privé, tout en produisant un service domestique relevant de la sexualité. Ces nouvelles pratiques, liées à l'avènement du

numérique, rebattent certaines cartes tant au niveau des institutions que des espaces constitutifs des TES, ou dédiés aux TES.

Il est donc nécessaire de qualifier et de faire dialoguer les nouveaux espaces créés par le numérique. Le *sexcam* montre que les catégories binaires mobilisées précédemment – production/reproduction, privé/public, domestique/marchand – sont sérieusement remises en question.

5. CONCLUSION

Historiquement, dans la société bourgeoise, l'espace public marchand est celui où s'exercent les rivalités masculines, que ce soit dans le champ politique, économique ou culturel (Raibaud 2008). L'exclusion des femmes suggère fortement qu'il s'agissait avant tout d'établir les hiérarchies masculines pour procéder, dans un second temps, à des TES comme le mariage, le concubinage, le travail du sexe, etc. Dans ces transactions, les capitaux masculins, formés dans la sphère de la production et qui constituent la masculinité, sont mis en avant dans la sphère de la reproduction, dans le sens où ils se transforment en valeur pour les hommes vis-à-vis des femmes.

Ce mécanisme permet aussi de comprendre pourquoi il est nécessaire d'exclure la sexualité féminine de cet espace, ou à tout le moins de la contrôler fortement, sans quoi la dimension genrée des rivalités masculines et leurs finalités allocatives ne pourraient pas se réaliser. Toutefois, cette exclusion a toujours été imparfaite, et les prohibitions de toutes sortes, aussi répressives qu'elles aient pu être, n'ont jamais pu mettre un terme aux TES marchandes et monétarisées. Il semble plutôt nécessaire de se demander en quoi ces formes de TES sont si dangereuses pour l'ordre social pour qu'elles soient à ce point contrôlées. L'approche territoriale laisse entrevoir ce schéma en deux temps (constitution de capitaux sociaux, puis négociation du consentement) et deux lieux (espace marchand, espace domestique) caractérisant les TES traditionnelles.

Les activités économiques créent des hiérarchies et des capitaux constitutifs des sexes et des genres notamment dans leurs dimensions économiques (Bessière, Gollac 2020). Le numérique provoque à notre avis un changement fondamental dans la mesure où il permet d'articuler des espaces domestiques d'exercice de la sexualité avec un espace public numérique isolé du reste de la sphère de la production. En effet, ces TES sont *à la fois* marchandes et domestiques, dans

le sens où les clients sont situés concrètement dans leur appartement, les *performers* sont dans des studios dont les décors miment les espaces domestiques, ou dans leur propre espace domestique. Enfin, la transaction se noue dans des lieux numériques publics – les plateformes où les *performers* s'exposent –, puis des lieux numériques privés – le *show* proprement dit (Donzallaz, Crevoisier 2020).

Il est donc possible de voir se développer des TES marchandes qui ne font plus l'objet d'une répression morale – l'affaiblissement du « stigmatisme de la putain » – et/ou légale. C'est bien une nouvelle articulation entre des lieux et des espaces concrets et numériques qui rend ce contrôle social obsolète, notamment grâce à la participation de ce « nouvel acteur économique : l'intermédiaire » (Bergström 2020 : 158) qu'est la plateforme. Ainsi isolée, la sphère du *livecam* ne perturbe en rien le fonctionnement de la sphère marchande traditionnelle, dans laquelle, au contraire, les arrangements économique-sexuels sont désormais davantage dénoncés et réprimés. Comme nous avons pu le montrer, cette économie numérique liée aux TES « se caractérise (...) par une forme de privatisation, notion qui traduit d'abord le déplacement d'une série de pratiques de l'espace public vers la sphère privée. » (Bergström 2020 : 159)

En somme, l'avènement du numérique rend encore plus effective l'exclusion du pouvoir de la sexualité féminine – monnayée ou non – de la sphère de la production concrète. En cela, il renforce une institution traditionnelle du *continuum* économique-sexuel. Toutefois, ceci se produit dans un contexte historique d'accès généralisé des femmes à cette sphère. Le jeu des rivalités marchandes semble désormais s'ouvrir avec des règles de plus en plus similaires, quel que soit le sexe.

La thèse de Tabet de l'encastrement économique des transactions sexuelles s'en trouve modifiée. En effet, il faut désormais distinguer une sphère numérique dans laquelle les TES sont des prestations comme les autres, tout en étant soigneusement isolées du reste des transactions marchandes et de l'espace public concret. Cette séparation est compatible avec l'analyse de Tabet, mais s'en distingue par la faiblesse du stigmatisme « parce que les usages numériques se déroulent souvent au foyer et qu'ils permettent l'anonymat » (Bergström 2020 : 159) face à un entourage proche et l'équilibre du point de vue de la transaction. Ailleurs dans la société, il semble que nous nous dirigeons vers une sphère de la production expurgée des TES et qui serait donc un espace où s'exprimeraient des rivalités non sexisées et non genrées. Les rivalités masculines y seraient stigmatisées, ainsi que l'exercice de la séduction féminine marchande. Poussé à l'extrême, ce raisonnement envisage donc un désencastrement de la

sexualité et de l'économique, un dépassement de la théorie de Tabet. Il ne s'agit là que d'hypothèses et de déductions rendues possibles par la mobilisation du cadre conceptuel proposé. Aujourd'hui, dans les faits, ce mouvement est seulement amorcé.

Dans la sphère de la reproduction également, les transactions sexuelles pourraient évoluer vers des formes désencastrées de l'économique, où les déséquilibres ne seraient plus liés aux genres et aux sexes, puisqu'il n'y aurait plus d'apport préalable masculin. Ces rapports de genres et de sexes renouvelés reposeront peut-être la question des asymétries entre les plaisirs et désirs sexuels masculins et féminins, le premier étant décrit comme plus pressant par nature que par construction sociale. Plus globalement, que va-t-il subsister de la distinction entre la sphère de la production et celle de la reproduction ? Dans un monde où la sexualité féminine n'est plus constituée en valeur économique, ces sphères ne sont plus structurellement interdépendantes et genrées. Toutefois, nous avons vu que les TES tendent à être de plus en plus isolées dans des espaces numériques, là où elles sont moins stigmatisées. Plus généralement, allons-nous vers un cloisonnement accru entre les espaces de la sexualité et ceux de la sphère publique marchande ? Entre *livecam*, relations conjugales à distance, abonnements *OnlyFans* pour du contenu érotico-pornographique, asexualité revendiquée en couple, rencontres en ligne ou réalité virtuelle *via* un casque et des capteurs sensoriels, l'ouverture des formes de transactions sexuelles rendues possibles par la technologie n'est-elle pas devenue socialement acceptable grâce au désencastrement économique des TES et leur évitement de l'espace public ?

Article 3

Donzallaz Salomé, « Marchés répugnants numériques : la construction de(s) valeur(s) dans les transactions de *sexcams* et de ventes en ligne de sous-vêtements portés », *WorkingPaper MAPS* [En ligne], 5|2022/F, mis en ligne septembre 2022, consulté le 10 octobre 2022. URL : https://www.unine.ch/files/live/sites/maps/files/shared/documents/wp/WP_FR_5_2022_Donzallaz.pdf

RÉSUMÉ

La numérisation des marchés du sexe ouvre un champ large de transactions indirectes possibles. Toutefois les étudier de manière cloisonnée ne permet pas de rendre compte de leur position en tant que marché, ni de la dialogique de ces pratiques entre elles. Pour ces raisons, cet article propose une analyse comparative de deux pratiques prenant place au sein des marchés répugnants : d'un côté le cas des *sexcams* et de l'autre celui de la vente en ligne de sous-vêtements portés. Ces deux cas d'étude permettent alors d'explorer les modalités de création de valeur(s) en lien notamment à la distanciation des stigmates moraux, mais également au sein des transactions au travers d'une expérience sensorielle et personnalisable. En résumé, nous verrons de quelle manière ces deux objets d'étude, pensés au préalable comme distincts au sein des catégories *marchés répugnants* et *sexe indirect numérique*, se révèlent au final comme des composantes complémentaires marchandisées au sein d'une même transaction.

Mots-clefs : marchés répugnants ; constructions de valeur(s) ; *experience economy* ; numérisation ; stigmaté

Remerciements

Concernant la réalisation de cet article, je tiens à remercier particulièrement Mme Elisa Masciocco pour sa précieuse collaboration et la mise à disposition des données de son mémoire de Master dans le but d'établir une comparaison de nos objets d'études dans le domaine du sexe indirect numérique.

1. INTRODUCTION

De nombreuses recherches ont montré que le numérique modifie les pratiques sexuelles (marchandes ou non) dans la société contemporaine (Jones 2020, 2016, 2015 ; Bozon 2020 ; Deschamps 2020, 2013 ; Bergström 2020 ; Brasseur, Finez 2020, 2019). L'hypothèse de cet article est que la numérisation élargit le domaine du sexe indirect – c'est-à-dire des pratiques qui « *involve little or no genital contact and therefore have little sexual health risk.* » (Harcourt, Donovan 2005 : 202) Si le sexe est par essence une activité charnelle, il est paradoxal de noter que la numérisation permet de surmonter la distance des corps et offre même certains avantages pour ces pratiques indirectes, comme le contournement des espaces publics et un certain maintien de l'anonymat. Nous verrons aussi comment l'imperfection de ces prestations numériques est dépassée progressivement par le recours à des dispositifs sociotechniques complémentaires et innovants venant enrichir l'expérience, notamment par la mobilisation des sens, la rendant ainsi plus immersive.

Les cas des *sexcams* et des ventes en ligne de sous-vêtements portés ont été choisis afin de comparer un échange entièrement numérique, sans échange de fluides avec une autre forme partiellement numérique et matérialisée concrètement par un échange de fluides sur un support. Cet article part de l'idée que le sexe indirect devient plus intéressant grâce à la numérisation et que cette dernière se voit elle-même nourrie par le sexe indirect. En effet, les industries actuelles du domaine pornographique investissent massivement dans l'élaboration de réalité virtuelle, de capteurs sensoriels, de création d'avatars personnalisés, etc. (Ferrari 2020) destinés à créer des expériences toujours plus immersives. De plus, les expériences numériques permettent également aux usagères et usagers de partager une connaissance collective au travers d'apprentissages (commentaires et fils de discussions en ligne, *forums* dédiés et explicatifs) tout en évitant les stigmates liant les pratiques sexuelles à l'espace public (mœurs, contrôle social, réputation, encadrement ou répression légale et policière). Enfin, c'est bien sur la dimension morale de ces transactions que la numérisation joue le plus. Pour les marchés répugnants, « même en présence d'une offre et d'une demande, la transaction d'un bien est contrainte, voire empêchée, dans la mesure où elle est jugée inappropriée (que ce soit par les acheteurs et les demandeurs ou par des personnes extérieures). » (Brisset 2016 : 318) L'imbrication des aspects macrostructureaux et interindividuels dynamise non seulement des institutions et des marchés, mais aussi des comportements, des discours et des représentations. « *Attitudes about the repugnance (or other kinds of inappropriateness) of transactions shape whole markets, and*

therefore shape what choices people face. » (Roth 2007 : 38) Nous verrons que la numérisation permet largement de contourner le stigmate par l'évitement de l'espace public. Elle facilite grandement le processus de construction de(s) valeur(s), en alignant les valeurs positives et le marché et en tenant à distance la stigmatisation. Ceci explique le succès de ces TSM numérisées.

Cet article cherche à répondre à la question suivante : « Comment la construction de(s) la valeur(s), *l'expérience* et le contrôle social se voient-ils modifiés par les nouvelles pratiques numérisées de sexe indirect tarifées ? » Pour y répondre, nous comparerons nos deux objets d'études. Dans un premier temps, nous présenterons les deux pratiques choisies et les définirons. Puis, dans un second temps, nous exposerons la méthode comparative utilisée. Enfin dans un troisième temps, nous analyserons d'une part, de quelle manière, la construction de(s) de la valeur(s) au sens de Dewey (1939), Heinich (2020, 2017) et Commons (1989, [1934]) se réalise au travers de plateformes numériques. Nous verrons comment cette dimension numérique est étroitement liée à la construction de l'expérience (Pine, Gilmore 2007, 1999, 1998) par la mobilisation sensorielle. D'autre part, nous examinerons les spécificités de nos deux activités idéales-typiques par le prisme spatio-temporel de la transaction de Commons (1989, [1934]) et l'articulation entre espace et médias (Adams 2018, 2010, 2009). Nous montrerons ainsi que la construction de(s) valeur(s) pour ces transactions est étroitement liée aux stigmates et à leur structuration spatiale, concrète et numérique.

Notre première hypothèse pose que la construction de(s) la valeur(s) s'opère au travers d'une déstigmatisation différenciée : d'une part sécuritaire et hygiéniste (fin des échanges de fluides) dans le cas des *sexcams*, afin de montrer les avantages généraux du numérique, et d'autre part naturalisante, mobilisée afin de normaliser les pratiques moralement vues comme déviantes et liées aux sous-vêtements portés. Nous montrerons de manière détaillée comment ce différentiel s'opère, mais également comment le stigmate se voit attribué à certains types de plateformes de manière différenciée. Notre seconde hypothèse avance que dans les deux cas la déstigmatisation est consolidée à l'aide du contournement de l'espace concret par les canaux numériques. Nous verrons comment cette dialogique entre espaces concrets et numériques permet la conjugaison de diverses formes de prestations numériques, faisant chacune spécifiquement appel à différents sens corporels. Cet ensemble permettra une remontée en généralité concernant l'apport de la numérisation aux TSM numériques. Nous constaterons de

quelle manière ces deux cas, que nous considérons comme des pratiques différenciées, se révèlent au final par leur complémentarité et pouvant faire partie d'une seule et même expérience. On notera également en conclusion que derrière une apparente banalisation des TSM via les canaux numériques se cachent également un renforcement du cloisonnement de ces marchés dits répugnants par rapport au reste de l'économie et de la société.

2. LE *SEXCAM* ET LA VENTE EN LIGNE DE SOUS-VÊTEMENTS PORTÉS

À ce stade, il est nécessaire de définir nos objets d'études. Par les termes *sexcam* et *livecam*, nous entendons « des prestations érotiques ou pornographiques, proposées en visioconférence comme *show live*, co-construites de manière synchrone et bilatérale entre, de manière générale, un client qui paie et une prestataire qui offre la performance. » (Donzallaz, Crevoisier 2022) Les premières pratiques de *sexcam online* sont apparues au milieu des années 1990 par le biais de prestataires spécialistes, mais c'est bien la popularisation de la sphère internet et des bandes passantes à Haut-Débit (HD) qui ont mené à une large diffusion des pratiques dans le domaine. Afin de donner un ordre de grandeur quant à ce marché, nous nous référons à une recherche réalisée par ailleurs (Donzallaz, Crevoisier 2022, 2021). En 2018, l'entreprise DH (Entreprise n°2), multinationale dans le domaine du divertissement pour adulte,¹⁹ comptait « 50+ millions unique monthly visitors » sur son site principal *LiveJasmin* (DH, Entreprise n°2, 2018) pour un temps passé en ligne d'environ vingt minutes par jour et entre 300'000 et 500'000 *performers* actives en ligne. Nous le verrons également pour le cas de la vente en ligne de sous-vêtements portés, mais la majorité de ces prestations sont effectuées par des personnes de sexe féminin ou qui se reconnaissent comme tel, pour une clientèle majoritairement masculine. Concernant le *sexcam* et selon les mêmes entreprises spécialisées, elles représenteraient 80% des prestataires *online*, le reste étant réparti entre 15% d'hommes, 3% de couples et 2% de personnes se situant dans la catégorie transgenre. Cette proportion se rapporte tendanciellement pour les sites de ventes de sous-vêtements portés (Masciocco 2022). Les femmes étant moins enclines à payer pour des prestations sexuelles tarifées, nous rendrons compte de cet état de fait par l'utilisation binaire du langage écrit. En ce sens, le féminin l'emportera pour parler des vendeuses de sous-vêtements portés et des créatrices de *shows*, alors que le masculin sera utilisé pour parler de la clientèle.

¹⁹ DH, Entreprise n°2, basée au Luxembourg, en Hongrie, et aux États-Unis. Prévision d'être cotée en bourse en octobre 2021.

Concernant la vente de sous-vêtements portés, les premières apparitions officielles ont été observées au Japon. Décrit à l'origine sous le terme de *burusera*, la pratique faisait alors référence à la vente des uniformes usagés des écolières des années 80. Autour de ces pratiques se développe alors la vente de lingerie sale, parfois accompagnée d'une photo de la propriétaire. Cependant, en réponse à cela, les *burusera shoppu* essuient de plus en plus de limitations en termes spatiaux et légaux face à leurs ventes (Kreitz-Sandberg 1998 ; Kuniharu 2014). Au sens de la destruction créatrice de Schumpeter ([1943] ; Aghion, Antonin, Bunel 2020), le marché se modifie une première fois et la population japonaise voit apparaître des distributeurs automatiques contenant des sous-vêtements portés. Il semble cependant que la présence de ces machines reste alors discrète et rare. Comme pour les *sexcams*, dès les années 90, la pratique connaît alors un essor lié aux innovations technologiques d'internet. La vente se réalise alors en ligne, loin des espaces publics concrets et des stigmates moraux.

Concernant la vente de sous-vêtements portés, les rapports sociaux de sexe et de genre sont similaires à ceux des *sexcams*. Si la vente est majoritairement réalisée par des femmes, la consommation est, elle, effectuée par des hommes. En ce sens, non seulement 100% des profils en ligne montrent cet état de fait, mais également les commentaires laissés sur les plateformes (Masciocco 2022). Les entretiens semi-directifs de cette étude corroborent cet ensemble, tout en montrant qu'il existe des plateformes dédiées à la vente de sous-vêtements portés par des hommes, mais la clientèle reste quant à elle masculine.

Pour nos deux cas d'études, il est important de définir les différents types de plateformes rencontrées. Pour les *sexcams*, il existe deux types de plateformes distinctes – les *Freemiums* dont l'accès est libre et gratuit et les *Premiums* qui sont reliés à des studios professionnels. Il existe également trois grands types de *websites* pour la vente de sous-vêtements portés – les sites spécialisés dans le domaine (soit de grandes plateformes au nombre vaste de vendeuses, soit des sites individuels regroupant un nombre réduit de vendeuses) et les sites généraux, appelés aussi *marketplaces*, dont les possibilités de vente ne sont pas exclusivement des sous-vêtements portés.

3. MÉTHODE COMPARATIVE

Comme le mentionne Paugam, « [l]a comparaison n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen de problématiser autrement un objet » (2012 : 46) et c'est bien en ce sens que nous avons choisi

de mobiliser un cas d'étude au sein du marché des TSM numériques. L'objectif de cette comparaison est bien de saisir la manière différenciée, mais complémentaire, dont deux pratiques sexuelles tarifées et digitalisées s'accompagnent d'une déstigmatisation différente dans leur processus de construction de valeurs. Ceci nous permettra de comprendre quels en sont les effets au sein de l'espace concret, mais également de saisir les tensions entre généralisation et singularité : aux mêmes échelles de conceptualisation entre la transaction micro dans chacun de nos cas d'étude et l'échelle macro au sujet du marché – la part englobante des deux étant les TSM numériques de bien et de services.

Nous comparerons donc les deux types de transactions dans leurs spatialités et leurs temporalités, ainsi que dans les mécanismes de construction de leur(s) valeur(s) au travers notamment des théories de la valuation (Heinich 2020) et de *l'experience economy* (Pine, Gilmore 1998). Nous ferons également appel à des éléments de méthodologie afin de comparer les spécificités de chacune de ces activités :

- les trois temps de la transaction au sens de Commons (1989, [1934]) soit le T1 de la prise en compte des valeurs sociales et publiques liées dans notre cas aux marchés répugnants et à la morale ; le T2 de la transaction elle-même comme expérience comprenant notamment la négociation et la réalisation ; puis le T3 de la re-discussion et des débats sociaux influençant en retour le temps 1.
- les trois espaces de la transaction au sens d'Adams (2018, 2010, 2009) en analysant les deux espaces concrets de la consommation et de la production, ainsi que le *space* numérique (synchrone ou non) créé pour la transaction.

Il est évidemment que ces espaces et temporalités ne peuvent pas être pensés les uns indépendamment des autres. Ce découpage est opéré dans le but comparatif susmentionné. Pour ceci, nous nous appuyerons sur une étude réalisée par ailleurs au sujet des *sexcams* (Donzallaz, Crevoisier 2022, 2021), ainsi que sur une récolte de données mixtes récentes, réalisée dans le cadre d'un mémoire de Master (Masciocco 2022).

La recherche de terrain (Donzallaz, Crevoisier 2021, 2022) se base sur des entretiens effectués avec une *start-up* suisse de la branche, ainsi que sur une importante documentation secondaire et décrivant bien les enjeux actuels du secteur. Par la suite une étude de cas multiscale a été réalisée. Au niveau international, nous avons étudié une multinationale de la branche aux

commandes de la principale plateforme *Premium* de *sexcam*. Pour ce faire, nous avons un contact direct avec le directeur financier du groupe qui nous a fourni des documents décrivant l'activité du groupe et plus précisément de la plateforme de *sexcam*. Cette phase analytique a été complétée par 20 entretiens semi-directifs en ligne auprès de *performers* (actives et n'exerçant plus) en plus de l'étude de ces données secondaires et par une analyse numérique de *forums* et profils de deux plateformes – LiveJasmin et WeCamgirls. Pour ce faire, des comptes personnels *online* ont été créés, sans entrer en transaction avec des prestataires ou de la clientèle. Cette analyse a été complétée par un grand nombre d'heures d'observation en ligne. Sur le site WeCamGirls, les profils enregistrés depuis 2018 jusqu'en 2021 (n=127) ont été analysés. Cette plateforme a été choisie, car, à côté des services proposés, elle permet des échanges entre *performers* concernant leur activité, échanges auxquels nous avons eu accès. Cette plateforme héberge un nombre important de modèles – plus de 15'000 – de 141 pays différents (Entretien Responsable WeCamGirls 2018). La récolte de données de Masciocco (2022) a été effectuée sur la base d'une méthode mixte reposant sur une phase exploratoire de *lurking* (Edelmann 2013), puis sur l'étude de l'interface de cinq sites de ventes de sous-vêtements portés actifs et/ou créés entre 2016 et 2022. Les données ont été par la suite récoltées par une observation non-participante et une analyse (récurrence de termes, *ranking*, etc.) , ainsi que sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de personnes vendant ou ayant vendu des sous-vêtements portés.

Ainsi, nous poserons l'« (...) ancrage de la comparaison dans des enquêtes approfondies menées au plus près des stratégies et expériences des [actrices et] acteurs » (Demazière, Giraud, Lallement 2013 : 142) afin d'en faire ressortir un tableau comparatif, au sein duquel « il est utile de rassembler les premiers résultats sous forme (...) synthétique(...). La construction de tels tableaux favorise une dynamique. En effet, obligeant à faire un effort de synthèse pour chaque cas et en même temps de généralisation pour pouvoir le mettre en regard avec les autres cas, le tableau est alimenté par le travail de terrain (...). » (Vigour 2005 : 227) Pour ce faire, nous établirons une comparaison des différents éléments étudiés préalablement au sujet des *sexcams* (Donzallaz, Crevoisier 2021, 2022). Ainsi, nous évaluerons de manière comparée les dimensions spatio-temporelles mentionnées ci-dessus, ainsi que les différents temps de la transaction. Puis, afin de saisir la construction de(s) la valeur(s) au sens d'Heinich (2020), nous étudierons les discours des plateformes faisant référence aux éléments immersifs et sensoriels des quatre domaines de l'*experience economy* (Pine, Gilmore 1998). Cet ensemble permettra

de conceptualiser des éléments spécifiques à chacun de nos cas d'étude conjointement et d'opérer une remontée en généralité concernant l'apport de la numérisation aux TSM.

4. VALEURS SOCIOCULTURELLES DES TSM : UNE APPROCHE INSTITUTIONNALISTE

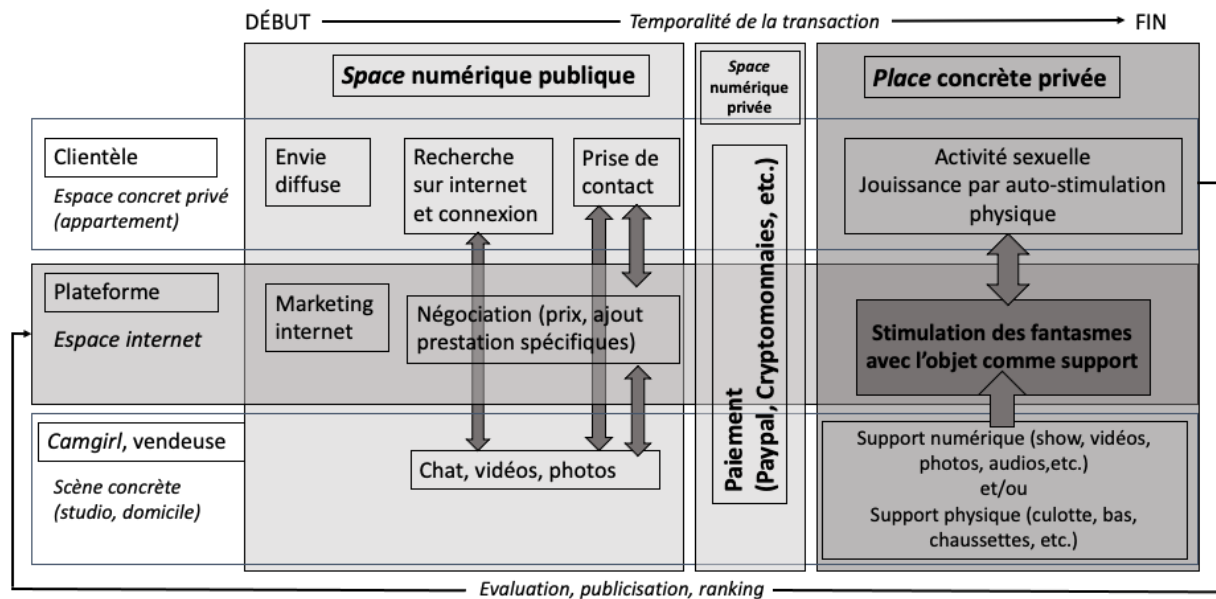
Dans les premiers temps de l'analyse, nous dresserons une comparaison générale de nos deux objets d'études au travers d'un tableau récapitulatif. Par la suite, nous dégagerons une comparaison analytique en termes de valeurs socioculturelles à l'aune du modèle de la transaction de Commons (1989, [1934]) et des théories de(s) la valeur(s) de Dewey (1939) et Heinich (2020). Pour ce faire, nous opèrerons selon les temporalités du déroulement de la transaction et au travers de la construction d'un idéal type de ces transactions.

Avant de procéder à un comparatif général de ces deux types d'industrie du *sex indirect*, il est utile de schématiser le socle de leur similitude en termes de transaction. Le schéma ci-dessous rend visibles les trois temporalités des transactions, mais également les différents espaces de la transaction – concrets, privés et numériques (privés ou publics) participant à la construction socioculturelle de valeurs englobant et participant à la transaction.

Pour nos deux objets d'études des *sexcams* et de la vente en ligne de sous-vêtements portés, la prise en compte descriptive des espaces révèle d'importants éléments. Il existe ainsi trois espaces spécifiques liés à ces pratiques sexuelles digitales : deux espaces concrets bilocalisés – de production et de consommation – auxquels se superpose un troisième espace numérique synchrone pour la réalisation de l'achat/vente. Cette opposition entre espace numérique et espace concret est à comprendre au sens d'Adams (2018, 2010, 2009) comme un lien entre des *places* relevant de l'espace concret et *spaces* créés par l'utilisation de *medias*, dans notre cas les espaces numériques de communication reliant les espaces concrets de production et de consommation. Comme nous avons pu le montrer pour les *sexcams* (2022), le fait de penser ces différents types d'espaces permet d'appréhender d'une part un processus de réorganisation spatiale rendue possible par le numérique et d'autre part cette nouvelle forme d'interaction sexuelle sans contact physique direct. Cependant, il existe une différence notoire entre nos deux cas d'étude : l'échange de fluide. S'il n'existe dans aucun des deux cas une co-présence physique synchrone, l'analyse concernant les *sexcams* avait montré que la déstigmatisation de la pratique passait notamment par la mobilisation d'arguments sécuritaires notamment d'un

point de vue sécuritaire, sanitaire et d'hygiène. Dans le cas des sous-vêtements portés, l'échange de fluides corporels se révèle comme central dans la vente. Nous verrons dans l'analyse comment cet élément joue un rôle prépondérant, notamment dans la construction de la valeur et de l'expérience et de quelle manière ces deux échanges viennent se compléter mutuellement.

Figure 1 : Idéal type des deux types de transactions



Source : Élaboration propre.

La Figure 1 permet de saisir de manière synthétique les différences et similarités de nos deux cas d'études. Nous y avons ainsi reporté l'ensemble de nos axes et concepts d'analyse, révélant ainsi les espaces, les valeurs et les expériences, ainsi que les temporalités liées à chacune des deux transactions étudiées.

En termes d'espaces, si les *sexcams* sont des prestations totalement numérisées mettant en contact les protagonistes uniquement au travers de la plateforme de manière synchrone, la vente en ligne de sous-vêtements sales relie de manière numérique, mais a-synchrone les vendeuses et les acheteurs. De fait, il est possible d'acheter un sous-vêtement porté sur une plateforme sans que sa vendeuse ne soit directement en ligne. De plus du point de vue spatial, les deux transactions se réalisent de manière identique, par la liaison de deux *places* (Adams 2018, 2010, 2009) concrètes privées et des *spaces* (*Ibid.*) numériques – publics pour les espaces de

plateformes accessibles à toutes et privés pour les espaces de transaction (paiement, *show*, messagerie).

Concernant les valeurs de ces deux transactions, ces dernières se dessinent en deux temporalités que nous relierons non seulement aux théories de la valuation (Dewey 1939 ; Heinich 2020) avec les temps de l'évaluation et de la valorisation, mais également avec le modèle de la transaction de Commons (1998, [1934]) qui définit quant à lui deux temps encadrant celui de la transaction même. Selon son modèle, ces temps mobilisent des représentations collectives, ainsi que leurs (re)discussions et forment ainsi un processus dynamique avec le temps de la transaction elle-même. En résumé, nous analysons tout d'abord la dimension macrostructurelle des valeurs socioculturelles précédant et suivant temporellement la transaction, puis le temps de la transaction en tant qu'expérience au niveau micro. Nous reviendrons précisément sur la(es) valeur(s) expérientielle(s) au sein de la transaction au point suivant de cet article et gardons à ce stade les deux temporalités sociales de la transaction de Commons : soit les valeurs socioculturelles présentes avant la transaction et modelant cette dernière et les valeurs en (re)discussion et débat, suite à la transaction. Au sein de ces deux temporalités, nos deux cas d'études mobilisent conjointement des éléments tentant de déstigmatiser ces pratiques d'un point de vue socioculturel. Au sujet des valeurs précédant les transactions, nous percevons ici la pertinence de positionner nos deux objets d'études au sein de la catégorie des marchés répugnants de Roth (2007). Ce socle commun de valeur nous permet alors de saisir la représentation collective du rejet social qui existe préalablement à toute transaction sexuelle marchande et de poser le temps 1 du système de valeur. Les discours généraux faisant appel à l'acceptation sociale de ce type de pratiques sont nécessaires à la vente : pour les *livecam*, la mobilisation de l'argument d'un échange sûr du point de vue physique et hygiénique sans « échange de fluides » ; sur les plateformes de sous-vêtements portés, des discours faisant appel à la « naturalité » de la pratique et à la « science » comme base argumentaire. En ce sens, l'acte évaluatif – *valuation* – doit être pensé d'un point de vue macro comme une valeur faisant appel à « *a collective production that allows life in common. It has the nature of an institution.* » (Orléan 2011 : 328). C'est donc bien par la création de sens au travers de représentations communes que la valeur commence à être créée. À cette échelle également et pour nos deux cas d'étude, le partage de connaissance est une nécessité préalable à la participation tant du point de vue de la consommation que de la production. Les interviewés de Masciocco (2022) mentionnent en ce sens une étude minutieuse des plateformes disponibles en ligne, du fonctionnement de chacune et de quelle marge monétaire il est possible de dégager des ventes.

Cet élément de connaissances préalables nécessaires se retrouve également dans le domaine des *sexcams* pour lesquelles il existe même des plateformes dédiées à ce partage de connaissances entre prestatrices comme le site WeCamGirls.com. Suite aux transactions, les valeurs sont également (re)discutées sur des *forums* en ligne. Ceux que nous avons étudiés laissent également entrevoir que les consommateurs de ce type de biens ou de prestations font état de discussion sur la moralité de leur pratique, mais font également appels aux observations et avis (notation et *ranking*, discussions participatives, etc.) des autres utilisateurs concernant les transactions.

Comme le montre le Tableau 1 ci-dessous, l'utilisation de l'une ou l'autre plateforme modifie les liens à la création de valeur, à la personnalisation au travers de la sexualisation (demandes spécifiques), ainsi qu'au stigmatisme moral. Ainsi, les *marketplaces* non spécifiques sur lesquelles il est autant possible d'acheter des stylos que des sous-vêtements portés bénéficient d'une première forme d'évitement du stigmatisme. En effet, les consommateurs peuvent se rendre sur ce type de plateforme sans mettre en évidence le souhait de leur achat lié à des ASM, contrairement au fait de visiter des sites ou *marketplaces* dédiés. Le stigmatisme est le même du côté des prestataires : il est commun de vendre des objets sur des *marketplaces* de vente non spécifiques, alors qu'entretenir ou vendre sur une plateforme dédiée spécifique à la vente de sous-vêtements portés est une pratique pouvant être jugée comme inappropriée par sa sexualisation au sens des marchés répugnants (Brisset 2016).

Tableau 1 : Comparaison de deux pratiques de sexe indirect : les *sexcams* et la vente en ligne de sous-vêtements portés.

	SEXCAMS	VENTE EN LIGNE DE SOUS-VETEMENTS PORTÉS
Espaces (Adams)	Bilocalisé + synchronicité numérique (<i>show, tchat</i>) <i>Places</i> concrètes privées (appartements individuels) et <i>spaces</i> numériques (publics pour les plateformes de chalandses et privés pour le paiement et les <i>shows</i>)	Bilocalisé + a-synchronicité numérique (via un <i>tchat</i> possible (messages écrits, photo, audio, vidéo) <i>Places</i> concrètes (appartements individuels) et <i>spaces</i> numériques (publics pour les plateformes de chalandses et privés pour le paiement et les <i>tchats</i>)
Actrices et acteurs	<i>Performers</i> , consommateurs engagés dans la prestation	Vendeuses, consommateurs
Transaction	Prestation de service expérientielle	Échange de bien + éléments à utilisations expérientielles
Construction de(s) la valeur(s) socioculturelle	Sécurité de la pratique (sans échanges de fluide, propre, violence physique impossible) <i>Forums</i> , notations, <i>ranking</i>	Normalisation de la pratique (naturelle, phéromones) <i>Forums</i> , avis et évaluation
Constructions de(s) la valeur(s) dans la transaction	Service co-construit de manière synchrone (demandes spécifiques)	Biens (culottes, sucette, urine, éponge, etc.) avec choix (temps de portage, fibre du sous-vêtement, activités lors du portage)
Engagement temporel dans l'expérience	Paiement des prestatrices proportionnel au temps passé par les consommateurs en ligne	Phases dans le temps (choix, commande, portage, envoi, réception, etc.)
Plateformes	Plateformes interactive, synchrone, HD	<i>Marketplaces</i> (dédiées ou non) ou sites spécialisés + <i>tchat</i> + envoi de vidéos, d'audio
Flux monétaires	Cryptomonnaie – Tokens ou virement numérique (PayPal) + Taxes de la plateforme	Direct par virement (PayPal) avec mention anonymisée sur le décompte
Échange de fluides	Absence	Présence, mais a-synchrone via le support
Business Model	<i>Freemium – Premium</i> Vente du temps passé en ligne (coûts à la minute). Fidélisation avec échange par <i>tchat</i> .	Vente d'un objet concret par envoi postal – généralement additionné d'autres supports numériques (photos, vidéos, messages audio, etc.) ou concrets (sucettes, petits mots, etc.) pour agrandir la valeur et le prix du panier

Source : Élaboration propre.

Si le Tableau 1 compare de manière générale nos deux objets d'étude, nous allons maintenant nous attarder sur le niveau de la transaction afin d'y comprendre spécifiquement la construction de(s) la valeur(s).

5. CONSTRUCTION DE VALEUR DE LA TRANSACTION SEXUELLE INDIRECTE

Nous avons montré précédemment que les valeur(s) sont construites au travers des institutions, des débats et des technologies de la société dans laquelle elles prennent place. Sur cette base, nous analyserons maintenant comment ces dernières sont mobilisées et articulées (Heinich 2020) par la valorisation – « *concretely to a given objet* » (Heinich 2020 : 89) dans l'interaction entre prestatrices et consommateurs – au temps 2 de la transaction de Commons (1989, [1934]). Cette analyse va nous permettre de dégager trois éléments liés à la construction de(s) la valeur(s) au sein de la transaction, puis de faire le lien au point suivant avec l'implication des actrices et acteurs que nous relierons à *l'experience economy*.

Notre analyse mène à trois thématiques fondamentales de la construction de(s) la valeur(s) dans la transaction : la création de personnages, celle du lien social et la mobilisation des sens.

A – La création d'un profil de vente lié à un personnage fictif semble être essentielle, et cela de deux points de vue. Tout d'abord, sur les sites dédiés de sous-vêtements portés et sur certaines plateformes de *sexcams*, cette élaboration permet de garder un certain anonymat et de créer une potentielle renommée vis-à-vis de la clientèle au travers notamment d'imaginaires spécifiques (reflétant la réalité ou non) autour du sous-vêtement porté ou du *show* proposé. On peut ainsi définir différents types de prestations : pour les *livecams* (*show* de domination, fantastique, soubrette, vie quotidienne, etc.) ou pour les sous-vêtements portés (culotte portée durant des séances de sports, de sexe, femmes enceintes, etc.). Puis, cette création permet d'obtenir et d'entretenir des communautés sur des réseaux sociaux annexes, entretenant ainsi les fantasmes, selon ces différentes situations catégorisées. Ainsi, souvent sur les plateformes *Freemium* de *livecam* ou sur les sites de sous-vêtements portés, les vendeuses relient des comptes Instagram, OnlyFans, Twitter, etc. Cette identité de vente est mobilisée afin d'agrandir leur clientèle potentielle et d'entretenir celle qu'elles ont déjà. Comme le mentionne cette vendeuse « Une page Instagram ça fait ta légitimité et ton existence. Je mettais les mêmes photos [que sur la plateforme dédiée à la vente], mais y'a des gens qui venaient me parler et me

demander ce qu'ils voulaient [sur le réseau social]. » (Entretien 2) Non seulement cette création de profils permet une création et une fidélisation de la clientèle, mais également la création d'un lien social entre les consommateurs et un personnage spécifique dédié à la pratique.

B – La création de ce lien peut se réaliser de manière ponctuelle durant une prestation ou au contraire au sein d'une succession d'étapes dans le temps. Dans le cas des *sexcams*, certaines prestataires mentionnaient vivre de véritables relations numériques avec leur *topspender*²⁰, ce qui semblait être encore plus important au vu de la synchronicité de la relation d'échange. Pour les sous-vêtements portés, les interviewées mentionnaient « qu'au-delà de l'objet il y a la relation. Ils recherchent quelqu'un qui leur parle [notamment sur les profils des réseaux sociaux liés aux *marketplaces*]. L'investissement dans un profil est un atout. » La création du lien s'opère également de manière indirecte au travers de messages ou de supports visuels (photos, vidéos) ou auditifs (messages vocaux) personnalisés et utilisés comme complément à l'expérience du consommateur – que nous étudierons au point suivant. Le fait « d'entretenir un petit truc avec des messages personnalisés, c'est là que j'en ai vendu plusieurs (*des sous-vêtements*). » (Entretien 2) Nous avons cependant pu observer que de nombreux profils de vente de sous-vêtements portés étaient reliés directement à des sites de *livecam*. Il est donc ainsi déjà possible d'entrevoir ici un lien de construction de valeur entre deux transactions distinctes, mais visiblement conjuguer de manière complémentaire afin de créer un lien en mobilisant différents supports.

C – Ces différents supports font distinctement appel à une mobilisation des sens. Nous verrons précisément avec *l'expérience economy* comment les cinq sens sont mobilisés au sein de la transaction, cependant à ce stade il est possible de mentionner que si dans nos deux cas d'étude. Pour nos cas d'étude de transaction numérique, c'est bien l'autostimulation qui mène à la jouissance, par le biais de supports faisant appel à nos sens et à notre intellect. Dans le cas des *sexcams*, la vue et de l'ouïe sont mobilisées de manière centrale, alors que dans le cas des sous-vêtements portés, c'est un panachage qui est le plus souvent mobilisé. Le support est évidemment mis en exergue pour la vente – des photos de l'objet vendu sont donc indispensables, mais si c'est bien un sous-vêtement qui est acheté et qui mobilise les sens du goût, de l'odorat et du toucher, le bien est quasiment indéfectiblement accompagné d'un support numérique (photos, messages audio, vidéos). À titre d'exemple, « les chaussettes blanches et

²⁰ Définit par nos interviewées comme la personne passant le plus de temps en ligne et dépensant le plus d'argent.

claires se vendent mieux, car la saleté se voit mieux dessus. » (Entretien 2) Cette mobilisation des sens – concrète ou anticipée – participe à la création d’une expérience individuelle et personnalisable, spécifique à ce type de nouvelles TSM numérique. Ces trois thématiques fondamentales de la création de valeur tant pour les *sexcams* que pour les ventes en ligne de sous-vêtements portés font partie intégrante du processus transactionnel et de l’expérience.

6. EXPERIENCE ECONOMY ET ESPACES

Dans cette partie nous mobiliserons la théorie de *l’experience economy* (Pine, Gilmore 1998), ainsi que les approches spatiales d’Adams (2018, 2010, 2009) afin d’identifier les différents composants de ces transactions. Nous verrons comment l’implication des consommateurs, ainsi que la mobilisation des sens présentée précédemment, est essentielle à la construction de l’expérience et comment cette dernière prend place de manière spécifique spatialement à cause des technologies numériques.

L’experience economy s’applique aisément dans le champ des TSM numériques et à nos deux objets d’études que sont les *sexcams* et la vente de sous-vêtements usagés, puisqu’elle définit que « *it is as real an offering as any service, good, or commodity. (...). Experiences are inherently personal, existing only in the mind of an individual who has been engaged on an emotional, physical, intellectual or even spiritual level.* » (Pine, Gilmore 1998 : 98-99) L’expérience est donc bien un phénomène mental basé sur des constructions passées et déclenché dans le moment par des *stimulus* externes (Sundbo, Sørensen 2013). En sus, les expériences nécessitent un investissement personnel des individus qui s’opère par immersion (participation active) ou absorption (participation passive). Au sens des auteurs (*Ibid.*), les expériences reposent sur les sensations comme facteurs de demande et s’opèrent au sein d’espaces différents. Nous analyserons ces espaces au travers du différentiel spatial d’Adams (2018, 2010, 2009) présenté précédemment. Nous verrons ainsi, au sein de *l’experience*, l’articulation entre des *places* relevant de l’espace concret et *des spaces* créés par l’utilisation de *medias*. Ainsi, le lien entre les espaces numériques et concrets, ainsi que l’expérience sont au centre de la construction de la valeur. En ce sens, notre comparaison a pour but de décrire et comprendre comment ces deux exemples forment des expériences numériques mobilisant spécifiquement les espaces et valeur(s).

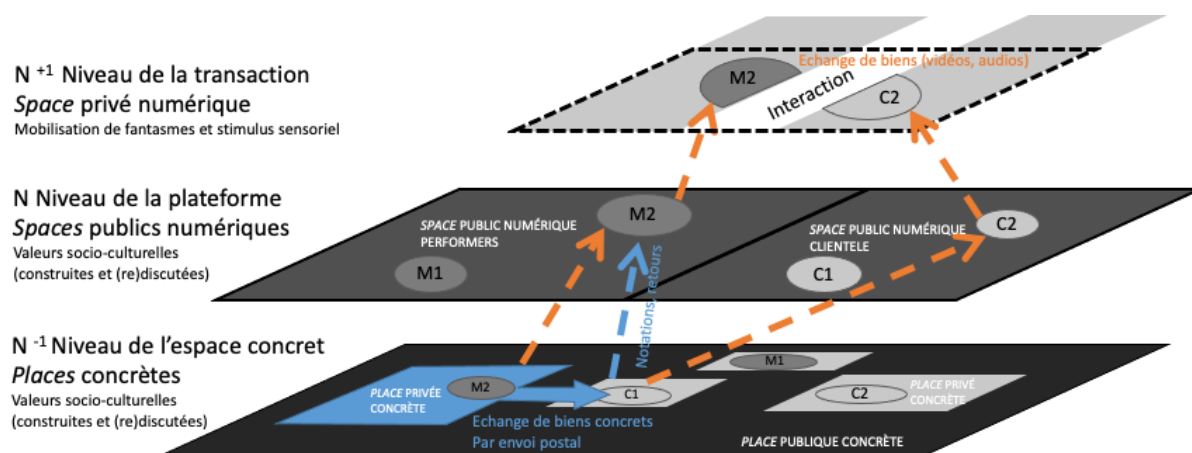
Pour notre premier objet d'analyse – les *sexcams* – l'expérience entièrement numérique repose bien sur les sensations personnelles procurées lorsque le client assiste à un *show*. Bien que ce dernier soit réalisé de manière complètement digitale, c'est bien la participation et la connexion « *that unites customers with the event or performance* » (Pine, Gilmore 1998 : 101). Cette dimension se réalise au travers de la co-construction synchrone de la prestation, car au sein de la transaction type une prestataire peut proposer des éléments, mais également s'en voir proposer à son tour par le client. Il y a donc bien un engagement participatif de la part des consommateurs, pouvant prendre une forme plus ou moins passive au sein du *space* privé, créé en ligne. *L'immersion* se réalise donc de manière totalement digitale, mais fait bien entrer le "guest" dans une expérience de participation active concrète où ses demandes peuvent modifier le cours de la prestation. L'engagement des cinq sens s'opère de manière double au sein de cette prestation : la vue et l'ouïe sont mobilisées au travers du support audiovisuel numérique du *show online* relié au *space*, alors que les autres sens (toucher, odorat, goût) sont autostimulés au sein de l'expérience du consommateur dans la *place* concrète et privée.

Concernant la vente en ligne de sous-vêtements portés, les sens sont sollicités majoritairement au sein de la scène concrète privée. L'engagement du consommateur s'opère partiellement sur le *space* numérique de la plateforme au travers de ses choix lors de l'achat, mais l'expérience se réalise bien sur la *place* concrète avec le support matériel stimulant les sens (goût, odorat, toucher et vue) liée à la présence physique d'un sous-vêtement porté (dépôt des fluides corporels, odeur, texture). L'expérience sur la *place* concrète peut également être élargie par des supports audiovisuels (messages audio/écrits, vidéos, etc.). Concernant ces expériences de sous-vêtements portés, nous avons recensé sur les cinq plateformes étudiées les termes liés aux champs lexicaux des cinq sens. Masciocco (2022) fait état que 36% des appréciations recensées sont liées à l'odorat, au goût et à la vue, 31% à une appréciation visuelle et auditive, 21% une appréciation visuelle uniquement²¹. De plus, nous avons pu constater que les supports numériques annexés au sous-vêtement étaient également une manière d'augmenter le prix de la vente. En conséquence, il est possible d'acheter un sous-vêtement et que ce dernier soit accompagné d'un message audio, d'une vidéo préenregistrée et/ou d'un autre support physique (sucette insérée dans le vagin, marque de rouge à lèvres sur un papier avec un message personnalisé) élargissant ainsi le champ expérientiel. La valeur de l'objet prend alors sa source, non seulement dans l'objet vendu, mais également par la construction et la stimulation de

²¹ 12% ne faisant pas de référence sensorielle.

fantasmes. En ce sens, une vendeuse mentionnait que « les gens qui ont commandé n'ont aucune idée de qui je suis, ils l'ont imaginé, mais je n'ai pas l'impression de les avoir trompés. Ils n'ont pas besoin de la réalité » (Entretien 2), mais bien d'entretenir un fantasme afin de réaliser leur expérience personnelle. La mobilisation des sens joue donc un rôle essentiel dans la construction de l'expérience. La mobilisation d'un imaginaire fait de représentations est également nécessaire et c'est également à ce stade que ces représentations se voient pétries de la construction et de la (re)discussion de nos valeurs socioculturelles. Sous l'angle spatial, la conjugaison de ces éléments liés au numérique donne forme à une particularité intéressante. Pour nos deux cas, l'utilisation de la plateforme numérique comme *space* de transaction est essentielle. Que le contact soit synchrone ou non pour l'interaction sur le *space* numérique, c'est bien la présence des valeurs socioculturelles dans les *places* concrètes qui modèlent ces transactions. Le schéma ci-dessous permet de penser cet ensemble d'interactions entre espaces, valeurs et transaction.

Figure 2 : Les espaces des transactions : dialogique, espaces numériques / places concrètes



Source : Élaboration propre.

Comme nous avons pu le montrer (Donzallaz, Crevoisier 2021) pour le cas spécifique des *sexcams*, l'utilisation des *spaces* numériques permet d'éviter certaines formes de stigmates liés aux marchés répugnants et aux valeurs socioculturelles morales dans l'espace concret. Sous cet angle, nous allons maintenant comparer nos deux cas d'études et analyser la manière dont les stigmates opèrent.

7. STIGMATES : ENTRE ESPACES ET VALEURS

Finalement sur le plan des résultats, nous devons revenir sur la valuation liée aux constructions socioculturelles des valeurs – notamment des stigmates moraux par la société. Nous le présenterons au travers de trois points facilitant ces transactions numériques : le premier relevant du contournement de l'espace public, le deuxième concernant l'anonymat et le troisième lié au choix des plateformes. Nous montrerons également de quelle manière ces transactions se révèlent complémentaires au sein de l'expérience/transaction.

L'interface d'internet et de l'écran permet une prise de distance face aux stigmates moraux de différentes manières. Tout d'abord, l'échange numérique permet un évitement concret et physique. Comme nous l'avons déjà montré pour les *sexcams*, cet évitement met fin aux échanges de fluides (Donzallaz, Crevoisier 2022) et mène à une augmentation du sentiment sécuritaire en termes d'hygiène et de violence tant du point de vue de la consommation que de la production. Concernant les sous-vêtements, le stigmate moral est également atténué par la prise de contact via les plateformes numériques. Comme le mentionne l'une des personnes interviewées de Masciocco (2022) « ce ne serait pas la même chose si t'étais dans un vide-dressing physique et qu'un type t'aborde en te demandant de porter une culotte et qu'il repasse en fin de journée. » (Entretien 2) L'évitement de l'espace concret pour la rencontre, l'échange et l'expérience sont donc dans les deux cas un élément central de la construction de la valeur. À cet évitement, il est important d'ajouter la dimension de l'anonymat. Pour les *sexcams*, il est compliqué de cacher son visage lors d'un *show* (à moins de déguisement ou de cadrages spécifiques), mais pour la plupart des prestataires, la fonction du choix des espaces de diffusion semble suffisante à protéger leur espace sociaux et concrets quotidien du stigmate. Pour la clientèle, le fait de consommer ce type de prestation à la maison de manière non exposée suffit à l'évitement. En termes numériques, l'anonymat n'est jamais complet. Les adresses IP, l'enregistrement fallacieux de *shows* à l'insu des prestataires, puis leurs rediffusions sur d'autres plateformes ne sont que quelques exemples de limites visibles. Concernant les sous-vêtements portés, l'anonymat des vendeuses peut être plus assuré. Les photos des biens vendus peuvent être prises sans le visage et lors de l'envoi, l'adresse de l'expéditrice n'est pas mentionnée (ou alors relié à une case postale non nominative ne comprenant qu'un numéro – Entretien 2). La clientèle est quant à elle plus exposée, car elle doit donner son adresse postale ou une poste restante.

Concernant les stigmates liés aux plateformes, nous avons vu que les pratiques diffèrent en fonction de leurs spécificités. Pour les sites de *sexcams*, le stigmate se forme de manière directe, puisque ce sont en grande majorité des plateformes dédiées. Pour les sites dédiés spécifiquement à la vente de sous-vêtements portés, les vendeuses individuelles inscrivent énormément d'arguments sur leur plateforme afin de déstigmatiser la pratique. Le lien ici à *l'expérience economy* est alors intéressant, car au sens de Pine et Gilmore, afin de désigner une expérience mémorable, il est nécessaire de « *harmonize impressions with positives cues (...) [and] eliminate negative cues.* » (1998 : 103) À titre d'exemple, certaines plateformes tentent de naturaliser cette pratique au travers d'explications biologiques :

« Renifler des culottes n'est pas bizarre. En fait, si j'ose dire... renifler des culottes est naturel. Mais aujourd'hui, nous avons une petite chose appelée Science, et elle nous dit que le seul aphrodisiaque prouvé que nous connaissons est tout simplement les phéromones humaines. Il s'agit de substances chimiques présentes dans nos fluides corporels, détectées par notre nez. En d'autres termes, malgré tout ce que les idées modernes en matière d'hygiène nous cachent parfois, nous aimons l'odeur du sexe opposé. Cela nous excite. Et si c'est le cas, il n'y a certainement pas d'odeur qui puisse être plus naturellement liée à l'excitation sexuelle que celle qui provient des organes reproducteurs. Alors si vous voulez acheter des culottes sales, n'ayez pas honte, messieurs ! » (Source : URL, tirée de <https://ma-culotte-sale.com/>)

Nous avons également identifié que sur les sites dédiés exposés aux stigmates, les *sexcams* étaient utilisées comme un support de création de valeur au même titre que d'autres options numériques (vidéos préenregistrés, messages audio, photos). Sur l'ensemble des profils recensés de vente de sous-vêtements sales (Masciocco 2022), 93% proposent des vidéos préenregistrées et 68% redirigent directement vers du *livecam*. En ce sens, il est intéressant de noter que sur les *marketplaces* de vente générale, la présence de ces stigmates est dissoute dans la palette générale des articles vendus. C'est par ailleurs également pour cette raison que certaines vendeuses choisissent des plateformes de vente non spécifique, au sein desquelles leur image publique n'est pas mise en danger. Le tableau ci-dessous synthétise pour les ventes de sous-vêtements portés le lien entre le type de plateforme, la présence de stigmates et le lien à l'anonymat.

Tableau 2 : Les différentes plateformes de vente de sous-vêtements portés.

	MARKETPLACES DEDIEES	PLATEFORMES DEDIEES	MARKETPLACES DE VENTE NON SPECIFIQUE
Identité ou profil de vente	OUI	NON	NON (lien sur Instagram avec profil dédié)
Photos, vidéos	OUI (très utilisées)	NON (ou peu)	Au cas par cas
Tchat et création de lien social	OUI	NON	NON (délocalisé sur d'autres plateformes de réseaux sociaux, type Instagram)
Stigmate	Stigmate de plateforme dédiée + implication des vendeuses	Stigmate de plateforme dédiée	Peu de stigmates (plateforme non dédiée)
Anonymat	Création d'une identité spécifique dédiée et sexualisée	Création d'une identité spécifique dédiée et sexualisée	Création d'une identité – pouvant être neutre (lien à un compte Instagram + case postale pour envoi)

Source : Élaboration propre.

Nous voyons donc ici comment la construction sociale des valeurs socioculturelles proposée par Dewey (1939) et Heinich (2020) influence les pratiques de consommation et de production. Ici nos deux cas d'études numériques montrent un évitement partiel du stigmate au sein de l'espace concret grâce à l'utilisation de plateformes, tout en proposant des modalités variables en fonction du type de plateformes et de la transaction choisies.

8. CONCLUSION

Au début de notre étude, nous souhaitions opérer une comparaison entre deux cas de *sex indirect* mobilisant des dimensions numériques. Après analyse, nous pouvons conclure que nos deux cas d'études sont des composantes complémentaires marchandisées et que chacune d'elles n'épuise pas les besoins au sens de l'économie classique. Les transactions économiques ne sont donc qu'une réponse partielle, conjugable de manière dynamique avec l'apparition et la transformation de nouvelle technologie, pratiques et représentations. Cependant, cet ensemble reste clairement séparé de manière légale, institutionnelle et concrète des autres marchés économiques, puisqu'il relève de la sexualité. Ce cloisonnement lié aux stigmates moraux se voit alors renforcé par l'utilisation du numérique qui conforte ce système.

Nous avons pu montrer que la non-nécessité d'une rencontre et d'une mobilité directe dans l'espace concret afin d'obtenir une prestation de *sexcam* ou un sous-vêtement porté jouait un rôle central dans la construction de la valeur et donc dans la diffusion de ces pratiques. Non seulement le numérique permet cet évitement, mais parvient aussi à recréer avec l'aide de différents supports des expériences faisant appel à nos cinq sens. Si le *livecam* a été étudié de prime abord dans ce travail, sa mise en perspective et la découverte de sa conjugaison à d'autres pratiques semblent importantes. En effet, si le support audiovisuel des *sexcams* ouvrait un nouveau champ de possible quant à de nouvelles prestations sexuelles tarifées, la vente en ligne de sous-vêtements portés vient s'y ajouter de manière à compléter l'expérience sensorielle. Ainsi, les supports physiques et numériques s'accordent et donnent naissance à une prestation sexuelle tarifée plus totale, faisant appel au goût, au toucher et à l'odorat au travers de sous-vêtements physiques ainsi qu'à la vue et à l'ouïe par le support numérique – ce dernier pouvant être proposé de manière synchrone comme le *livecam* ou de manière préenregistrée (comme les messages audio ou les vidéos). Nos objets d'étude ne se dessinent donc pas comme des cas isolés dans un même domaine, mais bien comme des composantes complémentaires au sein d'un seul et même processus de transaction sexuelle numérique. À ce jour nous savons que les industries pornographiques investissent massivement dans des technologies très avancées en termes de captations sensorielles, il semble que les personnes opérant dans ce domaine actuellement aient décidé d'y pallier en conjuguant les moyens à disposition : la dimension physique du sous-vêtement, associée à des supports numériques – messages, vidéos, contacts, etc. – pouvant ainsi faire appel aux 5 sens simultanément.

Pour chacun de nos exemples, aucune législation (inter)nationale à ce jour n'existe. Certains sites réglementent eux-mêmes la vente de certains types de produits. Ainsi, pour les plus grosses plateformes, les règlements sont très clairs. Ebay interdit la vente de contenus obscènes (porno, magazines, vidéos), les services et les relations personnelles (annonces de prestations sexuelles), ainsi que les corps humains ou parties de corps humains. Sur Amazon, les « sous-vêtements souillés » sont interdits à la vente et Etsy « interdi[t] la pornographie (...), ainsi que les articles intimes déjà utilisés. » Ces plateformes sont pourtant utilisées pour la vente de sous-vêtements portés, puisqu'à part la fermeture d'un compte, il n'existe aucun risque judiciaire à vendre. Les personnes utilisant ces plateformes jouent donc avec les règles et non selon les règles, puisque ceci permet donc non seulement d'éviter partiellement les formes de stigmates dans l'espace concret tant du côté des prestataires que des consommateurs, mais permet également l'accès et la vente d'objets difficile (pour ne pas dire impossible) à trouver au sein d'un espace concret.

Un dernier élément important relevé en termes de stigmatisme par cette comparaison réside dans le fait que le différentiel de sexe et de genre est dans les deux cas très prégnant. La vente en ligne de sous-vêtements portés et les *sexcams* montrent que ce sont majoritairement des prestations ou des objets proposés par des femmes pour une consommation masculine. Cet ensemble reproduit donc des rapports sociaux de sexe et de genre bien connus. La démonstration effectuée jusqu'à maintenant met en exergue l'analyse de Dorlin (2003) qui définit l'autonomie sexuelle, l'initiative économique et la prise de risque physique comme les critères principaux de la transgression féminine. Ainsi, les femmes proposant des prestations sexuelles tarifées (numériques ou non) subissent un double stigmatisme : celui de la pratique en soi et celui du choix de pratiquer. Le fait même de proposer des biens ou des services sexuels en ligne dénote d'un potentiel choix lié à l'utilisation de ses parties intimes, d'une volonté de vente, ainsi que d'une prise de risque puisque l'évitement du stigmatisme n'est que partiel. Les pratiques de *sexcams* et de vente en ligne de sous-vêtements portés sont donc profondément et socialement transgressives pour les femmes, tout en permettant grâce au numérique une préservation partielle de leur image publique de leurs espaces quotidiens concrets.

Si nous opérons une remontée en généralité à l'échelle des marchés du sexe, il est possible de montrer que plus la prestation sexuelle est directe et concrète – par exemple une prestation de travail du sexe tarifé dans une rue dédiée – plus l'expérience est alors totale et plus le stigmatisme est prégnant. A contrario, les prestations numériques permettent des formes d'évitements de

stigmates – comme dans nos deux cas d'études – au travers d'expériences partielles et/ou panachées, mais avec un éloignement du stigmate direct, puisque la pratique peut être dissimulée plus facilement. Les réponses apportées au sein des marchés par de nouvelles pratiques numériques répondent ainsi aux injonctions morales, tout en tentant de préserver les valeurs socioculturelles de nos espaces concrets.

PARTIE C : Conclusion de la thèse

La troisième partie de cette thèse se veut conclusive. J'y déploierai les aspects relatifs aux technologies digitales et aux rapports sociaux de sexe et de genre, ainsi qu'une ouverture globale au sujet des pratiques sexuelles. Cet ensemble sera examiné afin de conclure ce travail par un retour critique sur la thèse.

VI. CONCLUSION DE LA THÈSE

Tout au long de ma recherche de thèse, j'ai réfléchi à la boucle d'influence mutuelle que forment les pratiques sexuelles tarifées et les structures sociales et institutionnelles. Je souhaitais montrer les manières dont ce qui se produit au sein des pratiques sexuelles tarifées dans mon cas d'étude influence la société et se voit réciproquement influencé par la société. Je m'y suis engagée dans l'article 1 par une perspective spatiale, ce qui m'a permis de comparer les espaces numériques et concrets en lien avec leurs dimensions publiques et privées, liées aux prestations sexuelles tarifées. Pour l'article 2, j'ai donc pensé plus largement les prestations sexuelles sur le *continuum* économique-sexuel de Paola Tabet en couplant cet ensemble aux outils de Commons, me permettant de réfléchir à cet aspect central en mêlant institutions et *trans-actions*. Finalement, l'article 3 a proposé une comparaison entre les *sexcams* et la vente en ligne de sous-vêtements portés, montrant des similarités en termes de construction de valeur par la mobilisation du numérique.

Tableau B : Processus, questionnement et approches théoriques de la thèse

	QUESTIONNEMENT ANALYTIQUE	APPROCHES THEORIQUES
Article 1 Construction spatiale des prestations sexuelles tarifées	Les formes territoriales des activités comme explication de leur essor ou Comment les nouvelles prestations de <i>sexcams</i> influencent les espaces concrets de rue dédiés au travail du sexe, comparaison spatiale	Approche spatiale selon Adams (2019, 2018, 2017, 2010, 2009) et selon Hubbart <i>et al.</i> (2017) en relationnant publics et privés et ville et sexe La dichotomie <i>in/direct sex industry</i> de Harcourt et Donovan (2005)
Article 2 Influence entre transactions économico-sexuelles et institutions	La dialogique entre les contenus des <i>trans</i> -actions et les institutions les encadrant. Quelles influences entre structures sociales, pratiques sexuelles et débat public ?	Approches de Tabet (2004, 2001) Théorie des <i>trans</i> -actions de Commons (1989, [1934]) Le concept de stigmaté de la putain de Pheterson (1993)
Article 3 Comparaison de prestations digitales tarifées	Similitude entre la vente de bien liés au domaine des sexualités au travers de canaux digitaux et la vente de service de <i>sexcam</i>	Théorie des constructions de la valeur Dewey (1939) et Heinich (2020, 2017) <i>Experience economy</i> de Pine et Gilmore (1998)

Source : Élaboration propre.

À la suite du déploiement de ces axes théoriques et réflexifs au sein des articles, cette conclusion s'articulera en deux parties. Une première mobilisera des éléments d'ouverture afin de remettre en perspective les apports des technologies et notamment des robots sociaux modulant les espaces numériques (en utilisant les données des internautes afin d'affiner les *business models* des plateformes au travers de nouvelles prestations, de changements visuels, de propositions personnalisées, etc.) pour les transactions sexuelles marchandes. Je ferai notamment appel aux analyses proposées par Glassey (2017, 2006) à ce sujet. Dans un deuxième temps, une discussion au sujet des rapports sociaux de sexe et de genre sera menée grâce aux contributions de Bergström et Pasquier (2020, 2019), ainsi que de Vörös (2020) et Potarca (2021, 2020). Cette conclusion débouchera enfin sur une ouverture plus générale revenant sur mes questions

de départ, les marchés, les sexualités et les relations de cet ensemble avec la recherche scientifique et proposera de potentielles pistes d'ouverture notamment en termes théoriques et méthodologiques.

VI.I. TECHNOLOGISATION DU SOCIAL OU SOCIALISATION DE LA TECHNOLOGIE ?

Cette thèse a pour but de saisir l'implication et l'utilisation des technologies dans le champ spécifique des sexualités tarifées. Les activités sexuelles (tarifées ou non) se réalisent en grande majorité au travers de relations charnelles. La technologie, tout d'abord le MiniTel dans les années 1980, puis Internet dans les années 1990, est venue bouleverser ces codes et ouvrir un champ des possibles encore impensé il y a quelques années. Glassey le pose comme un « équilibre instable entre les tentations de “technologisation“ du social et, à l'inverse, celles d'une socialisation du technique [au sein duquel] les robots sociaux nous permettent de prendre précisément cet entre-deux comme objet [d'étude]. » (2017 : 78) Cette thèse a mobilisé les perspectives spatiales, de constructions de valeurs et d'expériences. Cet ensemble a permis de découvrir plusieurs éléments en lien avec l'équilibre de Glassey. En effet, j'ai pu constater que certains pays connaissaient un réel développement de leur réseau Internet, et notamment de la bande passante « Haute Définition (HD) » grâce au développement du marché des *sexcams* et à la présence de prestataires sur leur territoire. Il semble que ce fut notamment le cas pour la Colombie et la Roumanie, sans que cette corrélation puisse être véritablement démontrée. Cela montre non seulement la force de ces marchés, mais également leur capacité de modification et de transformation des espaces concrets. De manière générale, ce constat renforce également l'importance de cette recherche (parmi d'autres) en Sciences sociales, ainsi que la place prépondérante de la sexualité dans nos sociétés, bien qu'on cherche à la soustraire moralement au regard public. L'effet donc de la pratique sociale sur les espaces concrets en termes d'apport technologique était évident. De plus, il est important de garder à l'esprit que « les systèmes de paiement sécurisé par carte de crédit, la vidéo en streaming, les bannières de publicité, les pop-ups et les technologies de suivi de la souris ont d'abord été développés pour, et utilisés par des sites pornographiques. » (Vörös 2020 : 168) Ceci montre bien l'ensemble des techniques nécessaires au développement et au déroulement de ce type de marchés, ainsi que l'interconnexion de l'ensemble de ces éléments et l'extraordinaire impact économique de la sexualité sur le développement technologique et sur sa diffusion dans les ménages.

À cela, il était également possible de constater des changements importants dus à la présence de la technologie au sein des relations sociales. Le découplage des sens mobilisés dans les pratiques sexuelles semble en être un parfait exemple. La technologie a permis dans un premier temps un éloignement des stigmates moraux au sujet des pratiques sexuelles tarifées – qu’elles relèvent d’une consommation de prestations ou de biens. Le fait de passer par les canaux numériques pour que la prestation se réalise se pose comme un premier pas de la technologisation du social. Il faut ajouter à cela la conjugaison des différents types de prestations (audiovisuelles, liées au paiement, objets annexes, etc.) pour reconstituer la dimension charnelle des transactions sexuelles tarifées. Cet aspect peut aussi montrer que les technologies modifient les sexualités, mais ne parviennent pas encore à oublier ou dépasser cette dimension charnelle, qui reste une caractéristique essentielle des sexualités. Ainsi, j’ai découvert que non seulement les prestataires de *livecam* envoyaient des objets à leur clientèle comme support physique rappelant leur existence afin de stimuler le désir (sous-vêtements portés, sucettes partiellement consommées, etc.), mais également que les personnes vendant en ligne leurs sous-vêtements portés y ajoutaient des supports numériques personnalisés, tels que des vidéos préenregistrés, des messages audio, etc. De plus, en termes sociaux, la diffusion et l’adoption de ces divers types de pratiques se répandent rapidement grâce aux interconnexions mondiales permises par le web. Si Latour et Woolgar (1988) ou encore Callon (1986) avaient montré cette imbrication il y a déjà longtemps, nous constatons que ces processus de technologisation du social et de socialisation de la technologie sont toujours actifs dans le domaine des transactions sexuelles marchandes.

Toutefois, les logiques algorithmiques du web, déjà mentionnées dans l’introduction de cette thèse, sont un élément qui n’a pas pu être pris en compte dans ce travail. Cela aurait permis de montrer notamment de quelle manière les prestataires se voient publicisées (ou non) et comment la clientèle est orientée dans ses pratiques de consommation. Ainsi, « ces observations (...) nous conduisent à considérer avec attention la complexité d’un terrain d’investigation constitué d’une forte imbrication d’échanges en ligne dont une partie au moins est fondée sur le camouflage et le subterfuge. [Ceci] souligne l’intérêt d’approches sociologiques capables de prendre pour objet cette situation d’encastrement des contributions humaines et robotiques » (Glasse 2017 : 64), ainsi que le trafic non-humain vers un site web ou une application générée par les *bots*. Bien que mon terrain ait été hybride, entre espaces concrets et digitaux, et que les méthodes mobilisées aient été mixtes, ce travail ne peut pas répondre à ces questions. Peut-être que cette limite explique la situation que nous vivons actuellement avec des (re)discussions

importantes au sujet de la place donnée aux plateformes numériques tant d'un point de vue économique que social. Cet aspect occupe une place importante dans nos vies quotidiennes avec les espaces digitaux, et semble amené à se modifier encore rapidement ces prochaines années.

VI.II. LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE ET DE GENRE COMME...

Si le monde numérique est une composante récente du social de l'histoire humaine, celle des rapports sociaux de sexe et de genre l'est beaucoup moins. Néanmoins, cet aspect relève également d'une question de fluidité et de stabilité, car si cette étude a pu montrer la force des *scripts* des rapports de genre et de sexe, notamment au niveau de la représentativité de la binarité des sexes cishétéro dans le domaine des *sexcams* et de la vente en ligne de sous-vêtements portés, elle montre également une ouverture du champ des possibles. Ainsi, « [d]ans le domaine des études de genre, cela consiste à étudier le caractère dynamique des normes, des pratiques et des appartenances qui ne sont ni statiques ni simplement reproduites, mais réellement ouvertes au changement. » (Bergström, Pasquier 2019 : 8)

VI.II.I. ... CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE

Si le changement est peut-être plus difficile à cerner dans ce domaine, c'est certainement qu'il relève du champ cloisonné et intime des sexualités. L'analyse du marché montre bien ce mécanisme. En effet, bon nombre de plateformes de réseaux sociaux tentent ou bannissent les contenus à caractères sexuels. Nous avons pu le constater avec Facebook, Instagram, TikTok, etc. Ces tentatives dévoilent bien la position morale et stigmatisante qui est appliquée à la nudité, aux corps et aux pratiques sexuelles en général – puisqu'un simple téton féminin suffit à faire supprimer des images. Ceci montre une pratique *marketing* tentant de jouer sur les deux tableaux. De fait, ces contenus sexuels ne sont pas que répulsifs pour les utilisatrices et utilisateurs, mais également attractifs non seulement individuellement, mais également collectivement, car ils peuvent contribuer à alimenter le marché de la publicité *online*. Comme le montre Vörös, « [l]e cas de Tumblr illustre bien cette absurdité économique : début 2019, trois mois après l'interdiction des contenus sexuels sur la plateforme, le trafic d'utilisateurs avait déjà chuté de près de 30 %. » (2020 : 169) La sexualité de manière générale, et encore plus les prestations sexuelles tarifées ont toujours eu un effet polarisant d'un point de vue moral et social. Il y a la "bonne" sexualité – hétérosexuelle, privée, pratiquée au sein de l'institution

matrimoniale – et la “mauvaise“ sexualité – tarifée, multipartenaire, récréative, visible, publique. Cette polarité a malheureusement comme conséquence de cloisonner ce champ et de souvent restreindre la diffusion et la circulation « de contenus sexuels non-pornographiques : outils d'éducation sexuelle, informations concernant les minorités sexuelles, documentaires sur les cultures sexuelles, art érotique, etc. [Tiidenberg et van der Nagel, 2020]. » (Vörös 2020 : 168-169)

Les pratiques sexuelles tarifées en ligne sont cloisonnées. Il s'agit d'une exclusion par rapport aux autres plateformes de marché. Ce cloisonnement a évidemment des conséquences pour les prestataires dans deux domaines : celui des droits d'auteur·e·s et celui du statut (naviguant entre employé·e·s et indépendant·e·s) des personnes travaillant pour ces plateformes – à l'instar d'Uber et de ses livreuses et livreurs. Ainsi, la reconnaissance de la créativité est inexistante. La reconnaissance de droit d'auteur·e n'est pas protégée comme pourrait l'être une création artistique comme une pièce de théâtre ou une chorégraphie de danse. Le *show* se voit par ailleurs souvent enregistré à l'insu des *performers* et diffusé sur de grands sites pornographiques par la suite, sans que son auteur·e ne perçoive de *royalties*, comme c'est pourtant le cas pour d'autres formes de production (films, musique, etc.). La moralité semble donc à nouveau jouer un grand rôle au sujet de cette non-reconnaissance de droit d'auteur·e.

Les revenus générés par les plateformes trouvent leur « source principale (...), selon toute vraisemblance [dans] le recueil de données personnelles et la vente d'espaces publicitaires ciblés. » (Vörös 2020 : 169) La plateforme vit donc du trafic de la clientèle généré par les prestataires. En ce sens, les plateformes accentuent même la concurrence. En abritant un nombre important de *camgirls*, elles créent une obsolescence programmée des profils en ligne. Les entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de ce travail avaient corroboré cet état de fait. Comme le mentionne cette *performer* : « Tu sais que quand tu t'inscris, tu as un temps limité pour te faire un maximum d'argent, car ton profil est nouveau. Tu apparais en tête de site, les clients sont donc dirigés vers toi, mais après c'est un travail intense pour faire qu'ils reviennent. » (Entretien SB janvier 2020) Ce travail de fidélisation de la clientèle requiert de la créativité pour proposer souvent des nouveautés en termes de contenus, de la compréhension au sujet des besoins et envies de sa clientèle et un équilibre à établir entre les phases à rendre payantes et les moments monétairement offerts, entre autres paramètres. Les rapports sociaux de sexe et de genre peuvent donc se voir comme une valeur économique en soi, tout en reproduisant les schémas normatifs de la mise à disposition de la sexualité féminine (Pheterson

1993 ; Rubin 2001, 1975), de la précarité et faible reconnaissance du travail des femmes (Blanchard, Boni-Le Goff, Rabier 2013 ; Maruani 2001). Faut-il alors partir du principe que malgré les changements larges et rapides apportés par les technologies, l'humanité condamne toujours ses femmes* à des schémas normatifs sexués et genrés ? En ce sens, il est important également de garder à l'esprit que « les médias numériques se caractérisent également par le fait qu'ils ont été massivement appropriés et investis par les hommes, largement majoritaires parmi les "créateurs" du numérique. »²²

VI.II.II. ... FRONTIÈRE INVISIBLE DES CHAMPS ACADÉMIQUES

Même si les schémas des rapports sociaux et de genre sont des mécanismes dynamiques et processuels, leur caractère persistant illustre également les difficultés rencontrées, lors des publications des articles de cette thèse. À cheval entre les champs de la sociologie économique, de l'économie territoriale et des sexualités, nos analyses n'entraient pas dans les cases académiques attendues et prédéfinies. Il aurait été possible d'interroger la construction du genre dans la sphère numérique des *sexcams*, notamment par l'analyse de contenus (images, forum, etc.). Cela aurait mis en exergue les enjeux sociétaux et identitaires relevant par exemple des stéréotypes et des rôles sociaux. Cette perspective spécifique aux *Gender Studies* aurait sans nul doute trouvé sa place. Le rôle des outils numériques dans la construction des identités et expressions de genre ou encore des comportements sexuels, notamment par ses multiples possibles reconfigurations et une perspective intersectionnelle auraient également été pertinents dans une perspective de déconstruction des stéréotypes. En effet, les sexualités au sens large sont des phénomènes sociaux spécifiquement attribués au domaine d'expertise des *Gender Studies*. Cependant, l'originalité de cette recherche réside dans cet attelage entre le domaine des pratiques sexuelles tarifées et les problématiques d'économie territoriale. Ces choix d'approches spécifiques ont permis d'amener de la différence dans la manière d'aborder les sexualités. Cette conjugaison n'a souvent pas été admise par les revues spécialisées qui relevaient la qualité des articles, mais que ces derniers « n'étaient pas dans la ligne éditoriale de la revue. » Parler de sexualité hors du champ des *Gender Studies* ou des *Porn Studies* est alors devenu la difficulté principale pour la publication des articles et ceci montre, à mon sens, le cloisonnement moral des questions non seulement liées aux sexualités, mais surtout aux sexualités tarifées. Alors que le sexe est utilisé pour faire vendre, cela ne semble pas être le cas

²² Tiré de [En ligne], URL : <https://cis.cnrs.fr/genre-et-espace-numerique/>

dans le domaine académique. En tous les cas, l'originalité de cette thèse a semblé déranger pour bon nombre de revues, arguant toutes qu'elle se situait hors de leurs lignes éditoriales.

VI.III. LES PRATIQUES SEXUELLES EN GÉNÉRAL

Le cloisonnement des pratiques sexuelles face aux autres espaces marchands est ressorti tout au long de ce travail. Comme le rappelle Vörös, cette « marginalisation de toute expression sexuelle [concrètement] et sur les réseaux sociaux numériques témoigne d'une profonde dévalorisation de la sexualité. » (Vörös 2020 : 171) Plus qu'une dévalorisation, à mon sens, les expressions sexuelles relèvent du domaine du sale et de l'immoral (Dorlin 2003) et pour les plus déviantes de la souillure (Douglas 2005, [1966]). Au sens de Cervulle, « la délimitation du privé et du public est historiquement mouvante. Elle épouse les contours de dynamiques plus larges de segmentation du monde social. Parmi celles-ci, la cristallisation médicale du modèle de la « différence des sexes » à partir du XVIII^e siècle (Laqueur, 1992) (...). [Cela a] pour principale fonction de distinguer la sexualité procréative des « instituts sexuels pathologiques », c'est-à-dire des plaisirs détournés de la reproduction » (2014 : 146) qui comprennent donc toute les sexualités récréatives. Le cas d'étude des *sexcams* ne déroge pas à la règle et renforce même cette ségrégation spatiale par l'utilisation du numérique qui permet de se substituer au regard moral. Et c'est bien en ce sens que Cervulle ajoute que « [l]e coût de l'accès à l'espace public médiatisé réside dans la normalisation » (*Ibid.* : 149). Dans notre cas, cette normalisation passe par le respect des institutions – notamment celle du mariage hétérosexuel monogame à visée reproductive – et pour ce faire par l'évitement de l'espace public. Cet ensemble explique donc la présence indiscutable du stigmate sur les prestations sexuelles tarifées (offertes ou demandées) et leurs espaces. Ce paradigme se décalque des espaces concrets aux espaces numériques, reproduisant ainsi un schéma global de valeurs morales et socioculturelles comprenant quelques poches dynamiques de changement, au sens de marchés de niches, comme les nouveaux collectifs de production de films pornographiques basés sur le consentement, les diversités et les *safe spaces* (par ex. : *Oil Production* en Suisse) ou de manière plus large la démocratisation de série télévisée dédiée aux sexualités (par ex. : *Sex Education* sur Netflix).

En reprenant nos échelles d'analyse, si au niveau macro les grands paradigmes moraux et socioculturels se reproduisent à l'identique, qu'en est-il des pratiques de l'échelle micro ? Nos

deux cas d'étude – les *sexcams* et les transactions en ligne de sous-vêtements portés – montrent un changement des pratiques en lien avec les nouvelles possibilités offertes par le digital. Il est évident que ces nouvelles circonstances mènent à des modifications fondamentales, notamment celles des évitements possibles d'échanges de fluides. Bergström et Pasquier (2019) se posent la question ainsi : « la mise à distance des corps dans les échanges numériques ouvre-t-elle la voie à des “scripts sexuels” au sens de Gagnon et Simon ([Monteil 2016] ; Gagnon, Simon 2005, [1973]), différents de ceux que l'on peut observer en face à face ? » (Bergström, Pasquier 2019 : 3) La question reste alors en suspens, et cette recherche n'a pas l'ambition d'y répondre. Cependant, un élément fondamental semble jouer un rôle : la monnaie. Beaucoup de recherches, et notamment celle de Bergström et Pasquier (2019), traitent des sexualités et rencontres en ligne. Si ces dernières sont parfois monétisées – notamment au travers du paiement d'un abonnement à la plateforme, la consommation de relations sexuelles peut se faire de manière courte et répétée avec différent·e·s partenaires (sans rémunération directe de la prestation sexuelle) notamment grâce à des applications digitales comme Tinder créée en 2012 ou encore Fruits en 2021. Les scripts sexuels sont peut-être alors modifiés en ce sens : la rencontre en ligne (tarifiée ou non) ouvre les possibilités de relations hors des normes sociales – au sens où les déterminants sociaux classiques jouent un rôle moindre – et laisse plus de place aux envies et aux imaginaires personnels. C'est ce que viennent de montrer les résultats d'études de Potarca (2021, 2020) qui montrent une plus forte exogamie sociale, c'est-à-dire de plus nombreuses possibilités offertes concernant la rencontre de partenaires hors de son groupe social lors des rencontres en ligne. Les effets des innovations technologiques sur les institutions sont donc centraux et les conclusions analytiques exposées dans cette thèse en sont de belles illustrations.

Les recherches en Sciences sociales semblent donc avoir un temps de retard. Le marché, comme institution hyperdynamique au sein du système capitaliste, génère de nouvelles formes de transactions et de marchés en permanence. Il semble que les questions relevant de l'implication, de l'engagement, de la recherche de meilleurs revenus, voire de reconnaissance plus large en tant qu'auteur·e amènent les actrices et acteurs à développer de nouvelles formes d'objets ou services, ainsi que de nouveaux contenus (scripts, etc.). De manière souple et créative, les nouvelles technologies d'Internet se centrent alors sur les questions de fantasmes et de personnalisation. L'aspect marchand et monétaire de mes cas d'étude est en ce sens fondamental, car le marché est un des canaux centraux par lesquels nos pratiques se modifient, dans le domaine des pratiques sexuelles en général. Cela montre également que ces

comportements sont largement indépendants des questions de “nature“, auxquelles les comportements sexuels sont généralement reliés.

VI.IV. APPORTS DE LA THÈSE ET QUESTIONNEMENTS DE DÉPART

Comme explicité dans l'introduction, plusieurs questions centrales ont dirigé et sous-tendu cette thèse. La première relevait de questionnements personnels liés à mon impossibilité en tant que femme d'achat de service sexuel au niveau structurel. Si cette interrogation motivationnelle n'a évidemment pas trouvé de réponse claire, elle a cependant permis de réfléchir et d'ouvrir des pistes réflexives intéressantes et nouvelles pour moi. Tout d'abord, l'élément primordial de la socialisation et de la construction des comportements attribués à la bicatégorisation liée au sexe et au genre porte en elle une part explicative. Cela rejoint complètement la vision constructiviste articulée au sein des outils analytiques de ce travail. Sans restituer ici l'ensemble de théories et concepts ayant décortiqué ces mécanismes (*doing gender*, performativité, rapport social de pouvoir, etc.), l'idée est bien de reposer le caractère socialement construit des catégories et des comportements attribués aux catégories de « femme » et d'« homme » mobilisées dans cette thèse. Ainsi, en tant que cishétéro et blanche, j'ai été assignée tout d'abord à la catégorie « femme » au sein de laquelle je me reconnais, puis j'ai été socialisée en fonction des attributs constitutifs du genre féminin. De ce fait, j'ai été socialisée en tant que femme à une sexualité passive et centrée sur la reproduction (notamment pour se protéger de grossesse non-désirée), comme réceptacle d'un désir masculin irrépressible, dynamique et incontrôlable. Si mon désir n'a jamais été évoqué, il n'avait en tout cas rien de pressant ou de central dans la construction de mon individualité. Au contraire, il devait être préservé, car il resterait marqueur pour l'ensemble de ma vie de femme et ne devait être accordé qu'à une personne digne de confiance qui partagerait un futur stabilisé dans le temps avec moi. Si les institutions du mariage et de la virginité étaient réfutées dans ma socialisation primaire, elles sous-tendaient pourtant toute ma socialisation secondaire et au travers d'elles, mes comportements étaient jugés moralement par mes pair·e·s. La sexualité romancisée et sentimentaliste était donc de mise pour moi en tant que femme se reconnaissant dans cette catégorie, puisque c'est à cela que je devais me conformer.

Concernant les apports de cette thèse à la compréhension d'une forme de pratiques sexuelles numériques, il semble qu'un découplage s'opère entre deux éléments principaux :

D'un côté, un ancien modèle opposant

- une moralité renforcée et revendiquée par et pour certains groupes sociaux de femmes, sentiments féminins romancisés
- un achat de service sexuel de la part des hommes au sein de prestations claires et délimitées dans le temps, cachées au regard des autres tant qu'elles restent derrière des portes closes ou sur Internet

De l'autre côté, un modèle récréationnel des rapports sexuels (Berstein, Wirth 2013) qui pose, de mon point de vue, une nouvelle opposition entre :

- un désir féminin de plus en plus revendiqué et assumé par des mouvements féministes et militants se libérant du carcan de l'affect et du sentiment. Remise en question des institutions structurantes (mariage, partenaire unique, moralité des femmes, etc.), le droit à la jouissance et au plaisir, au fait d'avoir plusieurs partenaires non stabilisés, d'assumer des corps divers et de vivre des pratiques sexuelles épanouissantes (dans la diversité que cela amène), d'obtenir des rémunérations
- une création de prestations sexuelles de plus en plus théâtralisées pour les hommes sur la base d'un fantasme de réciprocité et d'authenticité (ex : *girlfriend experience*²³, *sugar daddy*²⁴, prestation de *livecam* dans des espaces domestiques avec des scénarios liés aux pratiques reproductives de la cuisine, etc.) – comme pour ne pas perdre le contrôle d'un schéma et d'une structure de privilège devenant branlante, puisque l'achat de sexe tarifé et assumé dans la rue devient de plus en plus difficile et reste stigmatisant. Cela rejoint ainsi la nouvelle conception des dispositifs de rencontres sur le marché proposé par Callon « théâtralis[ant] et transform[ant] les [divers types de consommation] en véritable expérience de vie. » (2017 : 229)

Ainsi, si j'ai pu amorcer des éléments de réponses à mon questionnement de départ, j'ai également constaté que j'étais tombée dans le piège énoncé par Durkheim (2007, [1895]) en tentant d'expliquer un phénomène par ses conséquences pour en trouver la cause. J'ai cependant pu montrer que si le *sexcam* reproduit des structures – comme celles des rapports de pouvoir bicatégoriel sexe/genre, celle des rapports de pouvoir économique entre pays à faible/haut pouvoir d'achat, celle d'une demande majoritairement masculine pour une offre

²³ Prestation tarifée durant laquelle la prestataire propose de se comporter comme une « petite amie »

²⁴ Relation stéréotypique pouvant être modulée mais faisant généralement référence à une rémunération au moyen de cadeaux entre un homme âgé et une femme plus jeune

majoritairement féminine concernant les prestations sexuelles tarifées – elle permet également des poches de changements – comme celles de l'accès à un revenu pouvant mener à une émancipation économique et pouvant remettre en cause la dépendance matérielle des femmes à l'égard des hommes tout en évitant le stigmate moral du travail du sexe, ainsi qu'en mettant en exergue des désirs féminins assumés et perçus comme empouvoirant.

L'élément central et innovant de cette recherche tient à la dimension numérique liée aux prestations sexuelles tarifées. Ce constat lié aux changements apportés par le numérique rejoint celui que Falquet *et al.* avaient fait en 2010 au sujet de la mondialisation. Iels démontraient que ce phénomène « s'appu[yait] sur les rapports de genre existants, mais tend[ait] en retour à les renforcer tout en les transformant sensiblement. » (2010 : 2) Ce double mouvement de dialogique peut être perçu de deux manières. D'une part, comme ce qui est communément appelé un « *backlash* » (soit un « retour de bâton ») en réaction à la perte de pouvoir économique et social de la catégorie des « hommes » sur la sexualité des « femmes ». Les nouvelles pratiques et prestations digitales dans le domaine du sexe tarifé, comme le *sexcam*, seraient donc une forme de réponse à cet élément. D'autre part, ce double mouvement montre également un empouvoirement de la catégorie des « femmes » au sujet de la maîtrise de leur sexualité et de leurs revenus monétaires. Il serait condescendant et intrinsèquement élitiste de dire que les *performers* de *sexcams* ne sont que des victimes d'un système économico-structurel. Ce serait leur enlever toute agentivité possible et poser également un jugement de valeur binaire entre les mauvais agents économiques et les bonnes victimes malgré elles. La réalité est beaucoup plus nuancée et complexe et la dialogique entre les structures et l'agentivité des acteurs et actrices d'un domaine – ici le *livecam* – est essentielle pour rendre compte d'un fait social total et de ses mutations.

Cette thèse aurait évidemment pu être menée avec des axes théoriques et une méthodologie totalement différents. L'idée ici est bien de proposer quelques ouvertures possibles à la suite de cette recherche. À ce stade, la principale direction pourrait relever des pratiques de *sexcam* en tant que telles. Ainsi, non seulement les prestations des *performers* pourraient être analysées au sens de leur contenu et des liens à la construction de leur valeur à l'intérieur même de ce marché, mais également les comportements des personnes consommatrices de *sexcams*. Difficiles d'accès, ces dernières revêtent pourtant un positionnement fondamental dans la compréhension de l'essor de ces transactions et dans les changements apportés par ces nouveaux canaux disponibles. La « théorie des pratiques » de Dubuisson-Quellier et Plessz (2013) amènerait par

exemple la possibilité d'une focale sur la clientèle de *livecam* et permettrait de la penser comme une série d'activités complexes liées aux normes, aux dimensions matérielles, sociales et économiques. La méthode mixte, à cheval entre différents types de plateformes, opérée dans cette thèse pourrait être affinée et spécifiée dans d'autres recherches. Si Jones (2020, 2016, 2015) a déjà brossé un large tableau des *sexcams* en étudiant tant son industrie que les dimensions liées au plaisir et à la problématique de la racialisation des *performers*, Van Doorn et Velhuis (2018) se sont focalisés sur le *Freemium* au sujet des configurations d'algorithmes menant à la distorsion de la concurrence. Par exemple, la capacité individuelle des *performers* à rester à la première page des propositions de prestations est impossible face à un algorithme décidant du temps d'exposition à cet endroit. D'autres études spécifiques pourraient être menées sur les plateformes *Premium*, les liens qu'elles entretiennent aux États-Nations, ainsi que les flux financiers générés. Des analyses spécifiques des personnes exerçant le *sexcam* avec une perspective intersectionnelle, au sens d'un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité par exemple (Juteau 2016), pourraient dessiner un tableau plus complet des profils et nuancer mon analyse bicatégorielle de la pratique. En ce sens, je percevais des analyses queer et post-structuralistes comme complémentaires à la mienne, à l'instar de celles de Cervulle, Quemener et Vörös (2016).

En proposant une approche spatiale, transactionnelle et comparative des *sexcams*, ce travail de doctorat n'a ainsi fait qu'ébaucher les traits d'un potentiel large programme de recherche appelé à se développer. Plutôt qu'une recherche spécifique, cette thèse a eu l'originalité de conjuguer des approches peu mobilisées de manière conjointe. Elle s'inscrit ainsi dans la continuation d'une volonté d'inter- et de transdisciplinarité encore trop conceptuelle, mais tendant à s'élargir, et ce malgré les limites que nous avons exposées. Cette approche pluraliste dans la conjugaison d'approches plus traditionnelles et structurelles, conjuguées à d'autres plus récentes et innovantes, permet de rendre compte d'un cas d'étude extrêmement dynamique et évolutif. Cette conjonction se pose comme un élément essentiel pour le futur des Sciences sociales amenées à étudier des sujets toujours plus mouvants. Mon cas d'étude aura démontré que l'utilisation des canaux numériques modifient les espaces, leurs utilisations, les pratiques sexuelles et tend à redéfinir certaines institutions, tout en renforçant également des schémas préexistants. Comme l'exprime Cervulle, « [l]'histoire des mouvements de "libération sexuelle" [entendu ici au sens d'un élargissement du champ des possibles du point de vue des sexualités récréatives et tarifées] peut être vue comme une histoire de la renégociation des frontières entre le public et le privé » (2014 : 150), c'est bien le cas des *sexcams*. Dans le cadre d'études futures,

il sera intéressant de continuer à étudier les nouvelles technologies, leur utilisation et leur impact dans le domaine des sexualités. Les technologies de réalité virtuelle ou les capteurs sensoriels seront-ils les nouvelles fonctionnalités du *sexcam* de demain ? Rien n'est moins sûr.

PARTIE D : RÉFÉRENCES

Cette dernière partie recense les références utilisées tout au long de ce travail. Il est important de préciser que des théories et concepts plus stabilisés dans le temps ont été conjugués avec des recherches et analyses plus récentes. Cette dimension semblait fondamentale aux vues du sujet de recherche contemporain et très dynamique abordé dans cette thèse.

VII. BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, P. C. (2019). Geographies of media and communication III: Academic communications and the digital communication environment. *Progress in Human Geography*, 43, 739–748.
- (2018). Geographies of media and communication II: Arcs of communication. *Progress in Human Geography*, 42(4), 590–599.
- (2017). Geographies of media and communication I: Metaphysics of encounter. *Progress in Human Geography*, 41(3), 365–374.
- (2010). A taxonomy for communication geography. *Progress in Human Geography*, 35(1), 37-57.
- (2009). *Geographies of Media and Communication: a critical Introduction*. London: Wiley Blackwell.
- AGHION, P., ANTONIN, C., & BUNEL, S. (2020). *Le pouvoir de la destruction créatrice*. Odile Jacob.
- BEAUDE B. (2015). Les virtualités de la synchronisation. *Géo-Regards, Mobilités et gestion des flux à l'ère du numérique*. Société Neuchâteloise de Géographie, 7.
- (2015). *Modélisation et optimisation de l'interaction entre véhicules électriques et réseaux d'électricité: apport de la théorie des jeux* [Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay].
- (2013). *Logiques de synchronisation, lieux réticulaires et lieux de savoir*.
- BEAURAIN, C., & BERTRAND É. (2009). La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : de Commons à Coase. *Pensée plurielle*, 20, 13-24.
- BEAUVISAGE, T., BEUSCART, J., CARDON, V., MELLET, K. & TRESPEUCH, M. (2013). Notes et avis des consommateurs sur le web: Les marchés à l'épreuve de l'évaluation profane. *Réseaux*, 177, 131-161.
- BECKER, H. S. (1985). Les entrepreneurs de morale. In H. S. BECKER (dir.), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (p.171-188). Paris : Éditions Métailié

- BECKERT, J., & ASPERS, P. (2011). *The Worth of Goods: Valuation and Pricing in the Economy*. New York: Oxford University Press.
- BERG, H. (2016). 'A scene is just a marketing tool': alternative income streams in porn's gig economy. *Porn Studies*, 3(2), 160-174.
- BERGER-DOUCE, S., GAUTIER, A., & DE BENEDITTIS, J. (2018). La transition numérique, un levier de création de valeur partagée en PME. In *Journée AEI AIREPME "Entrepreneuriat et PME: question(s) de valeur(s)"*, Semaine du Management FNEGE 2018, p(24.p).
- BERGSTRÖM, M. (2020). Ce que le numérique fait à l'économie du sexe. *Revue Française de Socio-Économie*, 25, 155-160.
- BERGSTRÖM, M., & PASQUIER, D. (2019). Genre & Internet. Sous les imaginaires, les usages ordinaires. Introduction. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, (8). (en ligne) <https://doi.org/10.4000/reset.1329>.
- BERLANT, L., & WARNER, M. (1998). Sex in Public. *Critical Inquiry*, 24(2), 547-566.
- BERNSTEIN, E. (2007). *Temporarily Yours: Intimacy, Authenticity, and the Commerce of Sex*. Chicago, IL : Univ.
- BERNSTEIN, E., & WIRTH, F. (2013). Ce qu'acheter veut dire: Désir, demande et commerce du sexe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 198, 61-76.
- BESSIÈRE, C., & GOLLAC, S. (2020). *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. Paris: La Découverte.
- BIDART, C., & GROSSETTI, M. (2018). Introduction: les temporalités entrecroisées des réseaux sociaux. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (27). (en ligne) <https://doi.org/10.4000/temporalites.3916>.
- BIDET-MORDREL, A., GALERAND, E., & KERGOAT, D. (2016). Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture. *Cahiers du Genre*, 3 (HS4), 5-27.
- BLANCHARD, S., BONI-LE GOFF, I., & RABIER, M. (2013). Une cause de riches : L'accès des femmes au pouvoir économique. *Sociétés contemporaines*, 89, 101-130.

- BLEAKLEY, P. (2014). “500 Tokens to Go Private“: Camgirls, Cybersex and Feminist Entrepreneurship. *Sexuality & Culture*, 18(4), 892–910.
- BOLTANSKI, L., & THÉVENOT L. (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. P. : Gallimard.
- BOURDIEU, P. (1972). Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction. *Annales. Histoire, sciences sociales*, 27(4-5), 1105-1127.
- BOZON, M. (2020). Qu’apporte une perspective socio-économique à la connaissance de la sexualité ?. *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 29-40.
- BRASSEUR, P., & FINEZ, J. (2020). Les économies de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 15-28.
- (2020). Les économies numériques de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 141-143.
- (2019). Performing Amateurism: A Study of Camgirls’ Work. In JOURDAIN, A., & NAULIN, S. (eds.), *The Social Meaning of Extra Money: Capitalism and the Commodification of Domestic and Leisure Activities* (p.211-238), Springer Nature.
- BRISSET, N. (2016). Un marché sans marchandise ? Répugnance et matching market. *Revue d'économie politique*, (2), 317-345.
- BUGNON, G., CHIMIENTI, M., CHIQUET, L., & EBERHARD, J. (2009). *Marché du sexe en Suisse. État des connaissances, best practices et recommandations*. Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse. Genève: Université de Genève.
- CALLON, M. (2017). L’organisation des rencontres marchandes. In CALLON, M. (dir.), *L'emprise des marchés : Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer* (p.215-266). La Découverte.
- (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.

- CERVULLE, M. (2014). La sexualisation normative de l'espace public. *Hermès La Revue*, 69(2), 146-151.
- CERVULLE, M., & REES-ROBERTS, N. (2010). *Homo Exoticus. Race, classe et critique queer*. Paris : Armand Colin.
- CERVULLE, M., QUEMENER, N., & VÖRÖS, F. (2016). Matérialismes, culture et communication. Tome 2 : Cultural studies, théories féministes et économie coloniale. Paris : Presses des Mines.
- CHAVANCE, B. (2012). John Commons's organizational theory of institutions: a discussion. *Journal of Institutional Economics*, 8(1): 27-47.
- CLAIR, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.
- CLERVAL, A., & DELPHY, C. (2015). Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome. In CLERVAL, A., FLEURY, A., REBOTIER, J., & WEBER, S. (éds.), *Espace et rapports de domination (p.217-231)*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- COE, N., DICKEN, P., & HESS, M. (2008). Introduction: global production network – debates and challenges. *Journal of Economic Geography*, 8(3), 267-269.
- COMMONS, JR. (1989). *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*. Routledge. (Ouvrage original publié en 1934).
- COUTELLEC, L. (2021). Conclusion : qualifier les nouveaux territoires de la recherche en éthique. In COULÉE, F. COUTELLEC, L., & HIRSCH, E. (éds.), *De nouveaux territoires pour l'éthique de la recherche : Repères, responsabilités et enjeux (p.159-164)*. Toulouse : Érès.
- COUTRAS, J. (1992). Rapports sociaux de sexe et production de l'espace. *Les Cahiers du Genre*, 3(1), 11-14.
- CREVOISIER, O. (2010). La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (5), 969-985.

- CREWE, L. (2022). À la croisée du virtuel et du matériel: La mode démocratique à l'ère du numérique. *Réseaux*, 234(4), 25-62.
- CREWE, L., & MARTIN, A. (2017). Sex and the city: Branding, gender and the commodification of sex consumption in contemporary retailing. *Urban Studies*, 54(3), 582–599.
- DELPHY, C. (2015). *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion de travail aujourd'hui*. Paris : Syllepse & Saint-Joseph-du-Lac.
- (2013). *L'ennemi principal*. Paris: Syllepse, coll « Nouvelles Questions Féministes ». (Ouvrage original publié en 1977).
- DELPHY, C., & LEONARD, D. (2019). *L'exploitation domestique*. Paris : Syllepse.
- (1992). *Familiar Exploitation: A New Analysis of Marriage in Contemporary Western Societies*. Oxford : Polity Press.
- DEMAZIÈRE, D., GIRAUD, O., & LALLEMENT, M. (2013). Comparer: enjeux théoriques et méthodologiques. Options et inflexions d'une pratique de recherche. *Sociologie du travail* 55(2), 136-151.
- DESCHAMPS, C. (2020). Les “échanges économique-sexuels“ à l'épreuve des plateformes et foules numériques. *Revue Française de Socio-Économie*, 25(2), 145-153.
- (2013). Prix et valeur dans la circulation du désir. *Ethnologie française*, 43(3), 391-398.
- (2011). Deux usages, deux médiatisations: un dispositif. L'espace publics de femmes prostituées et de femmes multipartenaires. *Pensée plurielle*, 27(2), 59-73.
- (2007). La figure de l'étrangère dans la prostitution, *Autrepart*, 42(2), 39-52.
- DEWEY, J. (2011). *La formation des valeurs*. Éditions La Découverte.
- (1939). *Theory of valuation*. The University of Chicago Press.
- DH, ENTREPRISE n°2. (2019). *Activities and expertise: The adult industry's financial front runner*, 1-10. Luxembourg, .

- DONZALLAZ, S. (2017). *Conflits d'usages territoriaux et approches spatio-féministes: travailleuses du sexe et propriétaires à la rue de la Grand-Fontaine à Fribourg* [Mémoire de Master, Université de Neuchâtel].
- DONZALLAZ, S., & CREVOISIER, O. (2020). Numérisation, innovation et formes territoriales: les activités sexuelles marchandes entre racolage et *livecam*. Neuchâtel *Working-paper MAPS*.
- DORLIN, E. (2003). Les putes sont des hommes comme les autres. *Raisons politiques*, 3(11), 117-132.
- DOUGLAS, M. (2005). *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris : La Découverte. (Ouvrage original publié en 1966)
- DUBUISSON-QUELLIER, S., & FRANÇOIS, P. (2011). Introduction. Institutions économiques et institutions marchandes. Nature, puissance et genèse. In FRANÇOIS, P. (éd.), *Vie et mort des institutions marchandes* (p.11-38). Paris : Presses de Sciences Po.
- DUBUISSON-QUELLIER, S., & PLESSZ, M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ?. *Sociologie*, 4, 451-469.
- DUBUISSON-QUELLIER, S., PLESSZ, M., & GOJARD, S. (2019). Dispositifs et dispositions de la consommation. Retour sur une enquête contemporaine articulant méthodes qualitatives et quantitatives. *Les Études Sociales*, 169 : 133-152.
- DUFOUR, D-R. (2012). *Le divin marché*. Editions Gallimard
- DURKHEIM, E. (2007). *Les règles de la méthode sociologique*. PUF, coll. « Quadrige Grands textes » (Ouvrage original publié en 1895).
- EDELMANN, N. (2013). Reviewing the definitions of “lurkers“and some implications for online research. *Cyberpsychology: Behaviour and Social Networking*, 16(9), 645-649.
- ESPELAND, W N., & SAUDER, M. (2007). Rankings and Reactivity: how Public Measures Recreate Social Worlds. *American Journal of Sociology*, 113(1), 1-40.
- EYMARD-DUVERNAY, F. (2006). *L'économie des conventions*. Paris : Éditions La Découverte.
- (2002). Pour un programme d'économie institutionnaliste. *Revue économique*, 53, 325-336.

- (1989). Conventions de qualité et formes de coordination. *Revue économique*, 40(2), 329-359.
- FALQUET, J., HIRATA, H., KERGOAT, D., LABARI, B., LE FEUVRE, N., & SOW, F. (2010). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po.
- FAUSTO-STERLING, A. (2019). Gender/sex, sexual orientation, and identity are in the body : how did they get there ?. *The Journal of Sex Research*, 56(4-5), 529-555.
- (2017). Against Dichotomy. *Evolutionary Studies in Imaginative Culture*, 1(1), 63-66.
- (2007) Frameworks of Desire, *Daedalus*, 136(2), 47-57.
- FAUSTO-STERLING, A., & TOURAILLE, P. (2014). Autour des critiques du concept de sexe. Entretien avec Ann Fausto-Sterling. *Genre, sexualité et société*, (12). (en ligne). <https://doi.org/10.4000/gss.3290>
- FERRARI, P. (2020, 8 septembre). L’avenir du porno passe-t-il vraiment par la réalité virtuelle ?. *Revue Usbek&Rica*. (en ligne). <https://usbeketrica.com/fr/article/l-avenir-du-porno-passe-t-il-vraiment-par-la-realite-virtuelle>, consulté le 27 juillet 2022.
- FIELDING, N., LEE R. M., GRANT, B. (2017). *The SAGE Handbook of Online Research*, Second Edition, London : Sage Publications.
- FRANÇOIS, P. (2008). Chapitre 4. Institutions et jugements marchands. In FRANÇOIS, P. (2008). *Sociologie des marchés* (p.159-199). Armand Colin.
- GAMMON, S., & RAMSHAW, G. (2020). Distancing from the present: Nostalgia and leisure in Lockdown. *Leisure Sciences*, 43(1-2), 131-137.
- GENARD, J. L., & ESCODA, M. R. (2019). *Éthique de la recherche en sociologie*. De Boeck Supérieur.
- GINGRAS, Y. (2011). Liberté des réseaux socionumériques, contrainte des chercheurs. *Hermès, La Revue*, 59, 85-85.
- GLASSEY, O. (2017). Repenser la sociologie du numérique à l’aune de notre vie commune avec les robots sociaux. *Sociologie et sociétés*, 49(2), 59–82.

- GLASSEY, O., & GIAUQUE, B. (2006). Liens numériques, lien social ? Analyse des rapports entre innovations technologiques et dynamiques sociales. *Terminal*, (95-96), 173-184.
- GROSSETTI, M. (2011). L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux, *SociologieS. La recherche en actes*. (en ligne). <https://doi.org/10.4000/sociologies.3466>.
- (2006). Trois échelles d'action et d'analyse, l'abstraction comme opérateur d'échelle. *L'année Sociologique*, 56(1), 285-307.
- GROSSETTI, M., & BES, M-P. (2003). La dynamique des cercles et des réseaux. Encastremets et découplages. *Revue d'économie industrielle*, 103, 43-58.
- GUEX, D., & CREVOISIER, O. (2015). A comprehensive socio-economic model of the experience economy: the territorial stage. In LORENTZEN, A., SCHRODER, L., & TOPSO, L K. (éds.) *Spatial Dynamics in Experience Economy* (p.119-138). Routledge.
- HARCOURT, C., & DONOVAN, B. (2005). The Many Faces of Sex Work. *Sexually Transmitted Infections*, 81(3), 201–206.
- HEINICH, N. (2017). *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris : Gallimard.
- (2020). A Pragmatic Redefinition of Value(s): Toward a General Model of Valuation. *Theory, Culture & Society*, 37(5), 75–94.
- HENRY, M., & FARVID, P. (2017). “Always Hot, Always Live“: 1 Computer-Mediated Sex Work in the Era of “Camming.“ *Women’s Studies Journal*, 31(2), 113.
- HIRDMAN, A. (2010). Vision and intimacy. Gendered Communication Online. *Nordicom Review*, 31(1), 3-13.
- HIRSCHMAN, A O. (1970). *Exit, voice and loyalty*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
- HUBBARD, P., & SANDERS, T. (2003). Making Space for Sex Work: Female Street Prostitution and the Production of Urban Space. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(1), 75-89.
- HUBBARD, P., COLLINS, A., & GORMAN-MURRAY, A. (2017). Introduction: Sex, consumption and commerce in the contemporary city. *Urban Studies*, 54(3), 567–581.

- ILLOUZ, E. (2019). *Les marchandises émotionnelles. L'authenticité au temps du capitalisme*. Paris : Premier Parallèle.
- JARRATT, D. (2021). An exploration of webcam-travel: Connecting to place and nature through webcams during the COVID-19 lockdown of 2020. *Tourism and Hospitality Research*, 21(2), 156–168.
- JONES, A. (2020). *Camming: Money, power and pleasure in the sex work industry*. New York: New York University Press.
- (2016). “I Get Paid to Have Orgasms”: Adult Webcam Models, Negotiation of Pleasure and Danger. *Journal of Women in Culture and Society*, 42(1), 227-256.
- (2015). For Black Models Scroll Down: Webcam Modeling and the Racialization of Erotic Labor. *Sexuality & Culture*, 19, 776-799.
- JUTEAU, D. (2016). Un paradigme féministe matérialiste de l’intersectionnalité. *Cahiers du Genre*, 3, 129-149.
- KESSOUS, E., & REY, B. (2009). Économie numérique et vie privée. *Hermès La Revue*, 53, 49-54.
- KLAUSER F., PEDROZO S., (2017). Introduction: Power and space in the drone age, *Geographica Helvetica*, 72 : 409-410.
- (2017). Big data from the sky: popular perceptions of private drones in Switzerland, *Geographica Helvetica*, 72 : 231-239.
- KLAUSER F., KAENZIG R. (2017). Territorialisation à distance par caméra vidéo: Perception de la vidéosurveillance au quartier des Pâquis à Genève, *Geographica Helvetica*, 72: 271-282.
- KNIGHT, B. A. (2000). Watch me! Webcams and the public exposure of private lives. *Art Journal*, 59(4), 21-25.
- KOCH, R., & MILES, S. (2020). Inviting the stranger in : Intimacy, digital technology and new geographies of encounter. *Progress in Human Geography*, 45(6), 1-23.

- KREITZ-SANDBERG, S. (1998). Sexuelle Revolution im Japan der 90er Jahre ? Neue Formen der kommerzialisierten Sexualität von burusera bis enjo kōsai. *Minikomi : Austrian Journal of Japanese Studies*, (50), 5-15.
- KUNIHARU, T. (2014). Social Exclusion of Warikiri Women: An Aspect of Prostitution in Contemporary Japan. *The Gakushuin Journal of International Studies*, 1, 41-59.
- LAROUSSE. (2023). (s.d.) Érotique. Dans *Dictionnaire en ligne*. (en ligne), URL: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/erotique/30820>, consulté le 6 février 2023.
- LAROUSSE. (2023). (s.d.) Pornographique. Dans *Dictionnaire en ligne*. (en ligne), URL: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pornographique/62652>, consulté le 6 février 2023.
- LATOUR, B., & WOOLGAR, S. (1988). *La Vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*. Éditions La Découverte.
- LE PETIT ROBERT. (2023). (s.d.) Érotique. Dans *Dictionnaire en ligne*. (en ligne), URL: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/erotique>, consulté le 6 février 2023.
- LE PETIT ROBERT. (2023). (s. d.) Pornographique. Dans *Dictionnaire en ligne*. (en ligne), URL : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/pornographique>, consulté le 6 février 2023.
- LEHUÉDÉ, F. (2007). L'Internet donne plus de pouvoir aux consommateurs. *Problèmes économiques*, 2922, 45.
- LÉVY, F., & LIEBER, M. (2009). La sexualité comme ressource migratoire : Les Chinoises du Nord à Paris. *Revue française de sociologie*, (50), 719-746.
- LIEBER, M., DAHINDEN, J., & HERTZ, E. (2010). *Cachez ce travail que je saurais voir. Ethnographies du travail du sexe*. Lausanne : Antipodes.
- LIEFOOGHE, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie, économie, société*, (20), 33-61.
- LORENTZEN, A. (2009). Cities in the experience Economy. *European Planning Studies*, 17(6), 829-845.

- LORENTZEN, A., & JEANNERAT, H. (2013). Urban and regional studies in the experience economy: What kind of turn ?. *European Planning Studies*, 20(4), 363-369.
- MARCOCCIA, M. (2016). Chapitre 2. La communication numérique écrite comme corpus. In MARCOCCIA, M. *Analyser la communication numérique écrite* (p.37-47). Paris : Armand Colin.
- MARUANI, M. (2001). Chapitre 2. L'emploi féminin dans la sociologie du travail: une longue marche à petits pas. In LAUFER, J. (éd.) *Masculin-Féminin questions pour les sciences de l'homme* (p.43-56). Paris: Presses Universitaires de France.
- MASCIOCCO E. (2022), Et si l'argent avait une odeur ? Les transactions en ligne de sous-vêtements sales entre espace, expérience et stigmaté. Mémoire de Master en Sociologie, Université de Neuchâtel
- MAUSS, M. (2007). *Essai sur le don*. Paris : Presses Universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1923)
- MONTEIL, L. (2016). Scripts Sexuels. In RENNES, J. (dir.), *Encyclopédie Critique du Genre* (p. 584-595), Paris : Edition La Découverte.
- MOSER, S. (2021). L'éthique de la recherche en sciences humaines et sociales : le défi du consentement : Sur l'enjeu éthique de la séduction en recherche. In COUTELLE, L. (éd.), *De nouveaux territoires pour l'éthique de la recherche: Repères, responsabilités et enjeux* (p.125-140). Toulouse : Érès.
- NACHI, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique*. Paris : Armand Colin, coll. Cursus.
- NAROUZILAME, F. *et al.* (2014). Global and Regional Production Networks: A Theoretical and Pratical Synthesis. In *IFIP International Conference on Advances in Production Management Systems* (p.108-115).
- NAYAR, K. I. (2017). Working it: the professionalization of amateurism in digital adult entertainment. *Feminist Media Studies*, 17(3), 473-488.
- ODIER, L. (2008). Le stigmaté de putain comme contrôle social de la sexualité féminine. *L'Émilie : magazine socio-culturelles*.

- ORLÉAN, A. (2011). *L'Empire de la valeur. Refonder l'économie*. Paris : Seuil.
- (1994). *Analyse économique des conventions*. Paris : Presses universitaires de France, coll. Économie.
- PASTINELLI, M. (2011). Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel ! Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne. *Anthropologie et sociétés*, 35(1-2), 35-52.
- PAUGAM, S., & VAN DE VELDE, C. (2012) Le raisonnement comparatiste. In PAUGAM, S. (éd.), *L'enquête sociologique* (p. 357-376). Paris : Presses Universitaires de France.
- PERROT, M. (2020). *La place des femmes*. Éditions Textuel.
- PHETERSON, G. (1993). *The Whore Stigma: Female Dishonor and Male Unworthiness*. La Haye.
- PINE, B. J., & GILMORE J. H. (2007). *Authenticity: what consumers really want*. Boston: Harvard Business School Press.
- (1999). *The Experience Economy: work is theatre & every business a stage*. Harvard: Harvard Business School Press.
- (1998). Welcome to the experience economy. *Harvard Business Review*.
- POLANYI, K. (2009). *La grande transformation*. Éditions Gallimard. (Ouvrage original publié en 1944).
- POTARCA, G. (2021). Online Dating Is Shifting Educational Inequalities in Marriage Formation in Germany. *Demography*, 58(5), 1977–2007.
- (2020). The Demography of Swiping Right. An Overview of Couples Who Met through Dating Apps. *PLOS ONE*, 15(12), 243-733.
- PRYEN, S. (2002). Prostitution de rue: le privé des femmes publiques. *Ethnologie française*, 32(1), 11-18.
- RAIBAUD, Y. (2008). Masculinité et espaces publics, l'offensive des cultures urbaines. In DENÈFLE, S. (éd), *Utopies féministes et expérimentations urbaines* (p.141-152). Presses Universitaires de Rennes.

- RODRIGUEZ, A. (2017). Les lois du genre: les espaces sociaux et le(s) sexe(s). In BATSCH, C. & SAQUER-SABIN, F. (éds) *Les espaces sexués, Topographie des genres dans les espaces imaginaires et symboliques* (p.1-13), Zürich : LIT Verlag Münste.
- ROTH, A. (2007). Repugnance as a Constraint on Market. *Journal of Economic Perspectives*, 21(3), 37-58.
- ROUET, G. (2018). Public et privé: des frontières en mouvement. *Hermès La Revue*, 80, 259-265.
- SALAI, R. (1991). Flexibilité et convention du travail: une approche. *Économie appliquée*, 2, 5-32.
- SANDERS, T. (2005). "It's Just Acting": Sex Workers' Strategies for Capitalizing on Sexuality. *Gender, Work and Organization*, 12, 319-342.
- SCOT, M. (2020). Les nouveaux débats féministes. *Pouvoirs*, 173, 101-116.
- SCRINZI, F. (2016) Care. In RENNES, J. (dir.), *Encyclopédie Critique du Genre* (p. 106-115), Paris : Edition La Découverte.
- SENFT, M. T. (2008). *Camgirls: Celebrity and Community in the Age of Social Networks*. New York: Peter Lang Publishing.
- SRNICEK, N. (2018). *Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique*. Montréal : Lux, coll. Futur proche.
- SUNDBO, J., & SØRENSEN, F. (2013). Introduction to the experience economy. In SUNDBO, J., & SØRENSEN, F. (éds.), *Handbook on the experience economy* (p.1-17). Edward Elgar Publishing.
- TABET, P. (2010). La grande arnaque l'expropriation de la sexualité des femmes. In BIDEZ-MORDREL, A. *Les rapports sociaux de sexe* (p.104-122). Paris: Presses Universitaires de France.
- (2004). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris: L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme.

- TABET, P., & CONTRERAS, J. (2001). La grande arnaque l'expropriation de la sexualité des femmes. *Actuel Marx*, 30, 131–152.
- TC, ENTREPRISE n°1. (2018). *Market Competitive Interlligence*, 3-57. Carson City Nevada.
- TIIDENBERG, K., & VAN DER NAGEL, E. (2020). *Sex and Social Media*. Tallinn University, Estonia, Emerald Publishing Limited.
- TORRE, A., & CARON, A. (2013). Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage. *Economie et institutions*, (6-7), 183-219.
- TORRE, A. *et al.* (2015). Méthodologie d'évaluation et d'analyse des conflits dans les espaces ruraux et périurbains. *Courrier de l'environnement de l'Inra*, 65, 37-48.
- TORRE, A. *et al.* (2010). Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage VertigO. *Revue électronique des sciences de l'environnement*, 10, 1-39.
- TRACHMAN, M. (2020). Dépendance et intimité. Les dimensions non marchandes du commerce de la sexualité. *Revue Française de Socio-Économie*, 25, 123-140.
- (2013). *Le travail pornographique. Enquête sur la production de fantasmes*. Paris: La Découverte.
- VAN DOORN, N., & VELTHUIS, O. (2018). A good hustle: the moral economy of market competition in adult webcam modeling. *Journal of Cultural Economy*, 11(3), 177–192.
- VATIN, F. (2013). *Évaluer et valoriser: une sociologie économique de la mesure*. Presses universitaires du Mirail.
- VIGOUR, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales: Pratiques et méthodes*. La Découverte.
- VON HIPPEL, E. (2008). Special Issue: Global Production Networks, Debates and Challenges, *Journal of Economic Geography*, 8(3), 267-440.
- (2007). Special Issue: Transnational Retail, Supply Networks and the Global Economy, *Journal of Economic Geography*, 7(4), 337-340.

(2005). *Democratizing innovation*. MIT Press, Cambridge.

VÖRÖS, F. (2020). Puritanisme sexuel et capitalisme numérique. Entretien avec Susanna Paasonen, Kylie Jarrett, Ben Light. *Revue Française de Socio-Économie*, 25, 167-174.

ZELIZER, V. (2001). Transactions intimes. *Genèses*, 42, 121-144.